

## Un nouveau navire d'immigrants kurdes doit arriver en Europe

L'EXODE des Kurdes en direction des pays européens, signalé depuis quelques mois déjà par les polices européennes, semble ne pas devoir se tarir. L'échouage du navire *Ararat* et de ses 835 immigrants clandestins sur les côtes italiennes et l'arrivée attendue d'un nouveau bateau à la Saint-Sylvestre montrent l'intensité d'un trafic principalement organisé par les mafias italienne, albanaise et turque. La guerre et la misère que connaissent le Kurdistan irakien et le Sud-Est anatolien turc sont à l'origine de cet exode massif. Il survient au moment où l'Italie, entrée dans l'espace Schengen le 26 octobre, est contrainte de renforcer ses contrôles, avant la suppression, le 1<sup>er</sup> avril 1998, des frontières terrestres avec la France et l'Autriche.

Lire page 2

## Les chômeurs accentuent leur mobilisation

- Manifestations à Paris, occupations en province : les actions des sans-emploi se multiplient
- La CGT appelle à une « généralisation » du mouvement
- Les chômeurs réclament une prime de fin d'année et un relèvement des minima sociaux
- Le chômage a légèrement baissé en novembre

LES ASSOCIATIONS de défense des chômeurs, notamment Agir ensemble contre le chômage (AC!) ainsi que les comités de chômeurs CGT continuent de maintenir la pression sur le gouvernement et l'Unedic. Lundi 29 décembre, ils ont multiplié les actions pour réclamer une prime de fin d'année, un relèvement des minima sociaux et de l'allocation spécifique de solidarité, versée aux chômeurs en fin de droits, ainsi que l'abandon de la réforme des fonds sociaux de l'Unedic. La CGT a appelé lundi « à une amplification et une généralisation » des mouvements de chômeurs, avec « un temps fort » mercredi 31, devant le siège du CNPF. Des tables rondes se sont tenues, à l'instigation des préfets, dans plusieurs villes de province, notamment à Marseille et à Arras.

Le nombre de chômeurs a reculé de 0,3 % en novembre (-9 000) et le taux de chômage est redescendu à 12,4 % de la population active, selon les chiffres publiés, mardi



30 décembre, par le ministère de l'emploi. La France compte 3 114 600 chômeurs. Cette baisse profite surtout aux moins de vingt-cinq ans, dont le nombre d'inscrits

à l'ANPE recule de 2,2 % en un mois et de 9 % en un an. En revanche, le chômage de longue durée a marqué une nouvelle progression le mois dernier (+1,2 %),

confirmant une tendance amorcée en mars 1996.

Lire pages 5 et 24 et notre éditorial page 13

## Les grandes banques privées au secours de la Corée du Sud

A L'ISSUE d'une réunion à New York, lundi 29 décembre, les plus grandes banques commerciales américaines, japonaises et européennes ont annoncé qu'elles étaient prêtes à aider la Corée du Sud et à rééchelonner la dette à court terme des groupes coréens. En dépit d'un plan de sauvetage record de 60 milliards de dollars (360 milliards de francs) apporté à Séoul par la communauté internationale et le FMI, ce pays n'arrive pas à surmonter une crise de confiance et à faire revenir les capitaux étrangers indispensables à son économie.

Les banques et les groupes industriels surendettés ont le plus grand mal à faire face aux échéances de remboursement de leurs crédits en devises.

Lire page 14

## Le mystère de la grippe espagnole

Comment le virus de la grippe a-t-il pu tuer plus de 25 millions de personnes entre 1918 et 1919 ? Une scientifique cherche la réponse dans les corps gelés d'une île de l'Arctique.

p. 17

## La guerre Publicis/True North

Les actionnaires du groupe américain doivent se prononcer sur une fusion qui ferait de True North le sixième groupe mondial de publicité, projet violemment combattu par le français Publicis.

p. 18

## Des corps torturés

35 000 étrangers victimes de tortures sont réfugiés en France : 200 d'entre eux ont été soignés au Centre Primo-Levi de Paris. Témoignages.

p. 12

## Chiapas, l'enquête

La passivité des autorités, pourtant averties du massacre en cours, est au centre des investigations de la justice.

p. 3

## Toques de luxe

Des prix flamboyants, des recettes du troisième type, des chefs provocants : les fourneaux des sommets et des ex-cés se portent bien.

p. 19

## Peintre de l'étrange

Contemporain d'une inquiétante modernité, Léon Spilliaert, un artiste flamand à découvrir au Musée-Galerie de la Seita à Paris.

p. 21

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 \$ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 450 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KR ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal, 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 \$ ; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 1231 - 7,50 F



## Hongkong sacrifie ses gallinacés et doute de Pékin

HONGKONG

de notre envoyé spécial

Un total de 260 000 volailles tuées le premier jour, lundi 29 décembre. Un objectif vertigineux pour les jours à venir : 1,3 million de poulets, canards, dindes et autres pigeons promis à une mort sans détour. L'abattage massif des gallinacés à Hongkong, pour cause de virus grippal ayant déjà tué quatre humains, a pris des proportions hallucinantes. Il est réalisé avec des techniques variables allant du plus simple coup de couteau en travers du cou à l'injection de dioxyde de carbone. Dix mille poulets ont été ainsi gazés dans une ferme affectée par le virus.

Les carcasses rassemblées dans des sacs de plastique sont entassées dans une tranchée à l'écart de Tuen Mun, un village des Nouveaux Territoires près de la frontière chinoise. Avant même d'être recouvertes de terre, ces carcasses posent déjà problème : les chiens errants rôdent à l'affût d'un pilon ou d'une aile.

Comptant parmi les villes les plus modernes du monde, Hongkong s'aperçoit avec surprise qu'elle ne dispose pas de l'incinérateur qui aurait permis de se débarrasser de

manière plus sophistiquée des carcasses. Cette exécution systématique a été décidée pour éviter une épidémie dont on ignore encore quel mode de propagation exact elle peut prendre.

De la volaille à l'être humain, le virus H5N1, dit « grippe du poulet », a déjà touché au moins treize personnes. Outre quatre morts (dont un garçon de trois ans), on compte notamment quatre contaminés traités avec succès et deux jeunes femmes dans un état « critique ». Les responsables de la santé publique ne sont pas parvenus à dire clairement s'il existait un risque de contamination de l'homme à l'homme, ce qui compliquerait encore la tentative assez radicale visant à stopper net l'amorce d'épidémie.

Pour l'heure, donc, l'attention se porte sur les volatiles, dont l'extermination va coûter 23 millions de francs au gouvernement de la jeune « région administrative spéciale », versés en compensation aux propriétaires. Chiffre naturellement jugé insuffisant par les éleveurs et revendeurs, qui considèrent que le prix de 30 dollars de Hongkong par animal, qui remonte à 1935, aurait dû être relevé depuis longtemps. Le casse-tête ne s'arrête pas

là. Les autorités ayant imposé un embargo total sur la volaille importée du continent, ce sont quelque 100 000 personnes employées dans ce secteur qui se retrouvent aujourd'hui privées de revenus, sans parler du manque à gagner dans la restauration.

La crise du poulet vient s'ajouter de manière spectaculaire à l'ensemble des facteurs d'incertitude qui hantent Hongkong au lendemain du changement de souveraineté. L'opposition démocratique s'est empressée de reprocher au gouvernement mis en place sous l'autorité de Pékin d'avoir tardé à agir. La cote de popularité du chef de l'administration, le magnat Tung Chee-hwa, va en s'effilochant au fur et à mesure que l'effet des cérémonies de juillet s'estompe et que les problèmes sociaux reviennent dans l'actualité : prostitution en hausse, criminalité liée à la présence d'immigrants illégaux provenant du continent, inquiétudes concernant l'avenir de l'économie après le désarroi financier de la région. L'année 1997 ne restera pas, pour Hongkong, marquée d'un état de grâce immaculée comme l'aurait souhaité Pékin.

Francis Deron

Lire page 6

## L'Europe dans le « grand jeu » sud-américain

AU CŒUR de Montevideo, capitale de l'Uruguay, un élégant édifice offre sa façade, fraîchement repeinte, aux vents marins qui plissent les eaux ocre du Rio de la Plata. En y élisant domicile, les futurs hôtes de ses luxueux salons, dessinés au début du siècle par un maître français, semblent vouloir respirer à nouveau l'air du grand large. Car dans six mois cet ancien hôtel abritera le secrétariat du Mercosur - le marché commun du Cône sud - dont les quatre membres (Argentine, Brésil, Paraguay, Uruguay) et les deux pays associés (Bolivie, Chili) ont choisi de vivre une nouvelle aventure avec l'Europe, résolue, pour sa part, à les séduire.

Né, sur le papier, en mars 1991, lors du traité d'Asunción, entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 1995, le Mercosur occupe 70 % du territoire de l'Amérique latine et représente les deux tiers de sa richesse. Avec 220 millions de consommateurs, c'est le quatrième espace commercial du monde, derrière l'Alena (Etats-Unis, Canada, Mexique), l'APEC asiatique et l'Union européenne. Ses échanges seront totalement libres en l'an 2000. Le Mercosur frappe par son dynamisme. En six ans, son commerce interne a plus que quadruplé. Il concerne au-

jourd'hui, pour 60 %, des produits manufacturés.

Un tel succès ne pouvait échapper à la vigilance de l'Europe, en quête perpétuelle de nouveaux marchés et convaincue des bienfaits du libre-échange. Pourquoi laisserait-elle le champ libre aux Etats-Unis et au Japon dans une région aux économies désormais assainies et ouvertes ? Dès la naissance du Mercosur, l'Union soutint fermement le processus d'intégration qu'il induisait. Ce « bon choix » lui a profité : en six ans (1990-1996), les exportations de l'Europe vers le Mercosur ont plus que triplé. Premier partenaire commercial du Cône sud, l'Union lui procure un tiers de ses échanges.

Depuis le 15 décembre 1995, un accord-cadre prévoit la libéralisation, sur dix ans, des échanges entre l'Europe et le Mercosur, qui donnera naissance à la plus grande zone de libre commerce du monde. Dans une première phase, les deux ensembles dressent un « tableau global » de leurs liens et de leurs problèmes sans s'imposer de nouvelles obligations.

Jean-Pierre Langellier

Lire la suite page 13

## Un éclat de rire venu d'Algérie



MOHAMED FELLAG

DANS l'interminable drame algérien, Mohamed Fellag est un éclat de rire rare. Petit chapeau, chemise à pois, bretelles rouges, ce Kabyle démontre sur scène, à Paris, que le comique est le miroir le plus révélateur de la réalité. Il le fait à l'algéroise, avec la tchatche et la tendresse. La joie qu'il provoque rend un corps et une voix à ceux que l'horreur paralyse.

Lire page 22

International.....	2	Aujourd'hui.....	17
France.....	5	Abonnements.....	18
Société.....	6	Communication.....	18
Carnet.....	8	Jeux.....	20
annonces classées.....	10	Météorologie.....	20
Horizons.....	12	Culture.....	21
Entreprises.....	14	Guide.....	22
Finances/marchés.....	15	Radio-Télévision.....	23

**CLANDESTINS** L'échouage, sur les côtes italiennes de Calabre du navire l'Ararat, avec 835 immigrés clandestins à bord, met en lumière l'exode massif dont les po-

lices européennes ont noté l'accélération depuis quelques mois de milliers de jeunes Kurdes. ● LA MAFIA joue un rôle central dans le trafic de ces clandestins,

qui cherchent principalement refuge en Allemagne et aux Pays-Bas. Les organisations criminelles italiennes, albanaises ou turques se partagent le transport des can-

didats au départ en encaissant de considérables et rapides profits. ● L'ITALIE, qui est entrée officiellement dans l'espace Schengen le 26 octobre, est confrontée à la né-

cessité de renforcer ses contrôles, puisque, à partir du 1<sup>er</sup> avril 1998, les frontières terrestres avec ses voisins autrichien et français seront normalement levées.

## L'Europe est confrontée à l'exode massif des Kurdes

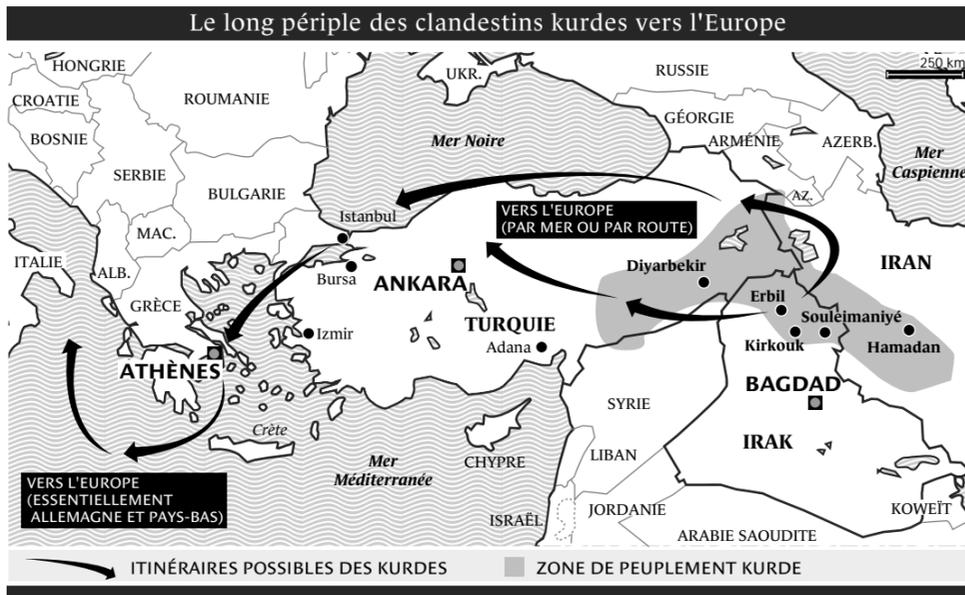
L'échouage du navire l'« Ararat » sur les côtes calabraises avec 835 clandestins à bord et l'arrivée annoncée d'un nouveau bateau révèlent l'intensité du trafic organisé par les mafias italiennes, turques et albanaises, ainsi que le drame vécu par les habitants des diverses régions kurdes

ILS CROYAIENT peut-être qu'avec un nom pareil, l'Ararat, le navire sur lequel ils avaient embarqué les conduirait à bon port, puisque c'est sur le mont Ararat que l'arche de Noé s'est échouée à la fin du déluge. Il n'en a rien été, et les huit cent trente-cinq immigrés clandestins kurdes irakiens et turcs se sont retrouvés dans la nuit du 26 au 27 décembre en Calabre, où le bateau s'est échoué.

Très médiatique et médiatisée, l'image de ces voyageurs, dont 73 femmes et 104 mineurs, emmitouflés dans leurs anoraks, le regard vide, désespéré, ou fuyant, jette une lumière crue sur un phénomène dont les polices européennes ont noté la recrudescence depuis quelques mois : l'augmentation du nombre de clandestins kurdes qui cherchent refuge dans des pays membres de l'Union européenne, principalement l'Allemagne et les Pays-Bas. Sur les dix premiers mois de 1997, plus de quatre mille clandestins kurdes irakiens ont été interceptés sur le seul territoire français (Le Monde du 26 décembre).

La situation dans le Kurdistan irakien, et dans le Sud-Est anatolien, est à l'origine de cet exode massif de milliers de jeunes kurdes, pour qui l'horizon est bouché et l'avenir incertain.

Le nord de l'Irak, c'est-à-dire le Kurdistan irakien, est grosso modo divisé aujourd'hui en trois parties, toutes aussi peu sûres les unes que les autres. Le gouvernement irakien, dont les brutalités envers les populations kurdes sont désormais légendaires, contrôle la région de Kirkouk. L'Union patriotique du Kurdistan (UPK de Jalal Talabani) s'est rendue maîtresse, depuis l'automne 1996, du secteur allant de Souleïmaniye jusqu'à la frontière iranienne. La formation rivale, le Parti démocratique du Kurdistan (PDK de Massoud Bar-



zani), a la haute main sur toute la partie du nord de l'Irak qui s'étend d'Erbil, chef-lieu du Kurdistan, jusqu'à la frontière turque.

### FAUX ESPOIRS

Pour compliquer le tout, l'armée turque, toutes armes confondues et soutenue par le PDK, fait la guerre en territoire irakien aux rebelles kurdes turcs du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), réfugiés en Irak du Nord. Et en septembre 1996, l'armée irakienne, qui depuis avril 1991 ne s'était plus jamais aventurée au nord du 36<sup>e</sup> parallèle – limite au-delà de laquelle une coalition occidentale emmenée par les Etats-Unis lui a imposé une zone d'exclusion aérienne –, n'en a pas moins volé au secours de Souleïmaniye jusqu'à la frontière iranienne. La formation ennemie du PDK.

Car ces deux formations, historiquement les plus importantes

du Kurdistan irakien, s'entre-tuent régulièrement dans une lutte pour le pouvoir et le contrôle des leviers des finances. Une trêve est observée depuis début novembre, mais l'ensemble de la population kurde, échaudée par l'expérience, estime qu'elle ne perd rien pour attendre, d'autant que toutes les tentatives de médiation, y compris américaines, ont lamentablement échoué. A cela s'ajoute une situation économique catastrophique due à l'embargo pluriel imposé par la communauté internationale à l'Irak depuis 1991 et aggravée par les combats, les déplacements de population et les divisions territoriales.

Les jeunes Kurdes irakiens, qui ne voient pas le bout du tunnel, sont d'autant plus tentés de s'exiler que ceux de leurs proches qui l'ont fait et qui ont réussi à avoir une carte de résident en Europe

leur font caresser de faux espoirs. « Lorsqu'un cousin ou un ami expatrié écrit pour dire qu'il gagne ne fût-ce que le salaire minimum inter-syndical garanti, ce qui représente, disons mille dollars, et qu'il vit dans

un appartement chauffé et bénéficie d'une assurance médicale, etc., que croyez-vous qu'il se passe dans la tête du récipiendaire ? », demande un Kurde irakien résidant en France. « Ces pauvres gens s'imaginent qu'avec mille dollars on mène une vie de nabab », ajoute-t-il.

Le sentiment d'insécurité est d'autre part tel qu'il pousse de nombreux jeunes à partir. Tel, dit encore ce Kurde irakien, un ami vétérinaire, Hassan, qui vivait dans la plus grande aisance dans le Kurdistan et qui a vendu tout ce qu'il possédait, pour aller s'installer en Allemagne, dans un deux-pièces exigu, avec son épouse et ses deux enfants, parce que, dit-il, « au moins sais-je ici que je peux vivre en sécurité ».

### PROCHES EXPATRIÉS

Pour partir, explique un autre Kurde irakien, les gens se font aider financièrement par des proches expatriés, ou vendent tous leurs biens (terres, maison, bétail, bijoux), pour payer les passeurs qui les acheminent du Kurdistan irakien vers l'Irak, la Turquie, la Grèce, l'Italie, ou alors directement en Turquie, d'où ils pren-

dront la route ou la mer pour l'Europe. Les passeurs peuvent être kurdes eux-mêmes, turkmènes – une autre minorité du Kurdistan –, turcs ou iraniens. Les destinations d'élection sont généralement l'Allemagne et les Pays-Bas, parce qu'il y est plus facile d'y acquérir l'asile politique ou humanitaire qu'en France, en Belgique ou en Italie par exemple. Parmi les immigrés clandestins, certains, selon les mêmes sources, se faisaient passer pour des Kurdes irakiens, mais seraient en fait arabes irakiens, ou kurdes syriens, ou encore kurdes turcs. D'après la police italienne, des Kurdes turcs faisaient partie des passagers de l'Ararat.

Les Kurdes turcs n'ont presque rien à envier à leurs voisins irakiens, même si dans le Sud-Est anatolien, où vit la grande minorité kurde de Turquie, la situation est moins compliquée que celle qui prévaut dans le nord de l'Irak. La guerre qui y oppose l'armée turque aux rebelles sécessionnistes du PKK depuis 1984 a ruiné la région.

Plus de vingt-trois mille personnes ont été tuées en treize ans et des centaines de milliers d'autres – deux millions selon certaines estimations – ont été déplacées. Dans certaines zones du Sud-Est anatolien, le revenu annuel moyen par habitant n'est que de 660 dollars par an. D'après certains responsables locaux, plus de 80 % des réfugiés survivent avec moins d'un dollar par jour (Le Monde du 8 août).

La Turquie, et c'est l'une des raisons pour lesquelles l'Union européenne l'a exclue de la liste des pays qualifiés pour les futurs élargissements, a un triste record en matière de violation des droits de l'homme. En particulier vis-à-vis de sa minorité kurde.

Mouna Naïm

### L'immigration et Schengen

● **L'espace Schengen.** L'Italie est entrée officiellement dans l'espace Schengen le 26 octobre. Ses frontières avec les pays non membres de Schengen (Slovénie, Suisse) et ses longues frontières maritimes sont soumises depuis lors aux mêmes règles de contrôle renforcé que toutes les frontières externes de l'espace Schengen. Des règles communes y sont en outre appliquées en matière d'immigration et de visas.

● **Frontières.** La garde des frontières est assurée en Italie par une force paramilitaire, la Garde des finances. Ses services, comme ceux des autres forces de police, sont reliés à ceux des autres pays membres par le Système d'information Schengen, bourse d'informations dont l'ordinateur central est basé à Strasbourg. Le SIS permet d'échanger des informations sur les personnes recherchées, les trafics, ainsi que sur les étrangers interdits d'entrée ou de séjour.

● **Coopération.** Au 1<sup>er</sup> avril, après une période probatoire, les contrôles seront en principe levés aux frontières terrestres de l'Italie avec ses voisins de l'espace Schengen, la France et l'Autriche. Des conventions de coopération policière ont été signées le 3 octobre entre Paris et Rome, de manière que la zone frontalière ne devienne pas une zone de moindre sécurité, ouverte à tous les trafics. Ce type de coopération, qui prévoit notamment des commissariats communs, a été expérimenté avec l'Espagne. Il est mis en œuvre avec difficulté avec l'Allemagne. En raison d'un désaccord avec les Pays-Bas sur la politique de prévention de la drogue, la France fait jouer depuis 1995 une clause d'exception pour maintenir ses contrôles aux frontières avec le Benelux.

## La Mafia joue un rôle important dans le trafic des immigrés

### ROME

correspondance

La section antimafia du parquet de Reggio de Calabre a décidé, lundi 29 décembre, d'ouvrir une enquête sur l'« Ararat », le cargo qui s'était échoué deux jours auparavant devant les côtes calabraises avec huit cent trente-cinq Kurdes à bord. La magistrature est à la recherche des preuves de ce qui semble désormais un fait établi : la mafia locale, la 'ndrangheta, est entrée dans ce nouveau trafic, celui des clandestins. Deux autres enquêtes, remontant à il y a plus d'un an, lors des premières arrivées en masse dans la région, conduiraient à cette même conclusion.

Les parrains calabrais « veillent », en couvrant notamment la fuite des équipages des cargos. Le canot pneumatique des quatre hommes qui ont guidé l'« Ararat » a été retrouvé entre Locri et Siderno, deux villes à forte infiltration mafieuse de la province de Reggio de Calabre. Or, selon les enquêteurs, on ne débarque pas impunément, la nuit et avec une grosse somme d'argent, dans ce genre de territoire, si l'on ne dispose pas de la protection de l'organisation criminelle locale.

Ce qui est sûr, c'est que les hommes qui ont abandonné à lui-même le vieux cargo avec son « chargement » humain avaient beaucoup d'argent avec eux. Les Kurdes hébergés en Calabre commencent à parler. Un récit fait de misère, d'humiliations et de privations pour une traversée de six jours, effectuée dans des conditions inhumaines, et qu'ils ont payée très cher. Pour ce voyage de l'espoir, chacun a dû verser entre 2 000 et 3 000 dollars environ. Selon un premier calcul des autorités italiennes, il a rapporté gros à l'organisation criminelle qui gère ce trafic entre la Turquie et l'Italie, via la Grèce. Quelque chose comme 5 milliards de lires, environ 3 millions de dol-

lars. Avec un bénéfice net impressionnant, même si l'on tient compte des « frais » comme l'achat, semble-t-il, pour 250 000 dollars de « l'Ararat », un vieux cargo libanais.

### VOYAGER À CRÉDIT

Les enquêteurs ont trouvé dans le journal de bord l'indication de deux possibles routes vers l'Italie : l'une en direction Santa Maria di Leuca, dans les Pouilles, et l'autre – qui a été effectivement suivie –, vers les côtes calabraises. Ce qui confirme, selon les magistrats du parquet antimafia de Bari, en première ligne sur ce front, l'existence d'une alliance entre les différentes mafias pour se partager ce trafic.

Les enquêteurs italiens se sont rendus ces derniers jours à Tirana pour tenter de remonter une de ces filières. Pas de doute, l'organisation est puissante : elle peut se permettre, par exemple, en comptant sur sa force d'intimidation, de faire voyager à crédit. Quelques-uns des passagers de l'« Ararat » n'auraient pas en effet versé entièrement le coût de leur voyage.

Cette nouvelle réalité criminelle ne surprend qu'à moitié les experts. Un rapport, daté de 1995, de la di-



rection nationale antimafia, indiquait clairement que le trafic de clandestins risquait de devenir le nouveau créneau des organisations criminelles. Pierluigi Vigna, le procureur national chargé de la lutte contre la mafia, a confirmé lundi la dimension internationale du réseau

et indiqué une formidable capacité des mafias à s'adapter aux besoins du « marché ».

C'est à cette diversification qu'on assiste aujourd'hui. Non plus seulement tabac, armes et drogue mais êtres humains, un trafic d'autant plus rentable qu'il fait courir moins de risques du point de vue pénal. L'organisation aurait ses propres spécialisations : les Albanais gèrent toujours les traversées à partir de leur pays, avec les hors-bords rapides qui échappent plus facilement aux contrôles de la marine italienne. Il s'agit d'un phénomène dont on parle moins, mais qui continue de plus belle, avec de véritables navettes chaque nuit.

### DURCISSEMENT ATTENDU

La mafia turque, elle, s'occupe des voyages de masse. Il s'agit de « chargements » d'environ trois cents-quatre cents personnes, qui rapportent en moyenne 1,5 million de dollars. Cette année, on en a

### Neuf clandestins arrêtés en Autriche

Neuf clandestins kurdes irakiens – un homme, deux femmes et six enfants âgés entre un et sept ans – ont été arrêtés le week-end dernier du côté autrichien de la frontière austro-hongroise, à Oberbildein (à 70 km à l'est de Vienne), a annoncé, lundi 29 décembre, la gendarmerie. Les Kurdes avaient traversé la frontière austro-hongroise à pied et ont été pris en charge du côté autrichien de la frontière par un passeur hongrois, également arrêté par la gendarmerie autrichienne. Le passeur, âgé de vingt-neuf ans, qui avait déjà fait passer quatre groupes de clandestins, avait demandé 10 000 forints (350 francs environ) aux Kurdes pour ses services.

Les clandestins, qui voulaient aller à Vienne avec leur passeur, ont été emmenés par les autorités autrichiennes dans un camp de réfugiés. L'Autriche, qui arrête tous les mois plusieurs dizaines de clandestins à ses frontières orientales, tente d'exercer un contrôle particulièrement strict sur ses 1 300 kilomètres de frontières avec les pays de l'Est.

compté plusieurs, le plus important le 2 novembre, quand près de huit cents clandestins sont arrivés à Santa Maria di Leuca. Mais ce n'est pas fini. Selon les propos du commandant de la capitainerie du port de Crotona, rapportés par un quotidien, il faudra s'attendre à un autre débarquement la nuit de la Saint-Sylvestre.

Pour les Kurdes arrivés la semaine dernière, les procédures d'identification continuent en vue de l'éventuel ordre d'expulsion. En attendant, certains ont été interceptés, lundi, à plusieurs centaines de kilomètres de leur point d'arrivée, en marche vers le nord de la péninsule, pour tenter de franchir les frontières vers la France et l'Allemagne. Résultat, c'est encore une fois la législation actuellement en vigueur en matière d'expulsion qui est sur la sellette.

L'ordre de quitter le pays n'est en effet exécutoire que dans les quinze jours, un délai qui laisse tout le temps pour disparaître dans la nature. Un durcissement à ce sujet est attendu, mais la loi doit obtenir un dernier feu vert du Parlement. Le débat s'anime. On s'interroge sur la possibilité d'accorder, malgré tout, un statut de réfugié à ces hommes, femmes et enfants en fuite. Le ministre de l'intérieur a annoncé que les demandes d'asile politique seront examinées minutieusement. De nombreuses voix se lèvent pour que l'ensemble de la question kurde soit débattue au niveau européen, et qu'une initiative commune soit prise.

Rome cherche aussi la collaboration d'Ankara, tant sur ce plan politique que sur l'aspect policier, avec une demande de pression plus appuyée sur la mafia turque. Lundi, un porte-parole du gouvernement turc a fait savoir que le dialogue était possible.

Salvatore Aloise

# Au Chiapas, les enquêteurs s'interrogent sur la passivité des autorités pendant le massacre

Une commission parlementaire met en garde contre de « nouvelles agressions »

Alors que des milliers d'Indiens, effrayés par la tuerie survenue le 22 décembre, à Acteal, se réfugient dans des zones plus sûres, l'enquête que

mène le parquet général se concentre sur l'attitude des autorités, pourtant averties du massacre en cours par un responsable de l'Eglise. La

provenance des armes et les uniformes qu'auraient portés les assassins font également l'objet de vérifications.

**L'ENQUÊTE** sur le massacre de quarante-cinq Indiens tzotzils assassinés le 22 décembre à Acteal, au Chiapas, par un commando armé, se poursuivait, ce 30 décembre, en direction d'organismes officiels de l'Etat du Chiapas. Le procureur général Jorge Madrazo, chargé du dossier, a précisé que ses services vérifiaient pourquoi les autorités n'avaient pas réagi lorsqu'elles ont été averties des événements – qui ont duré plusieurs heures – par le vicaire du diocèse de San Cristobal de Las Casas, capitale de l'Etat.

L'objet de l'enquête, a précisé le procureur général, est également de déterminer pourquoi les auteurs de la tuerie « portaient un

uniforme, comment ce groupe a pu être organisé et comment il a pu se procurer des armes ». Un groupe susceptible d'« avoir organisé le massacre » s'est réuni le 22 décembre : « Il est inconcevable que soixante individus se soient réunis spontanément le 22 décembre à 11 h 30 à Acteal et aient décidé de perpétrer un massacre », a dit le procureur Madrazo. Pour lui, il s'agissait là d'une concertation.

Depuis le début de l'enquête, quarante-trois personnes, dont trois mineurs, ont été interpellées ; dix-huit d'entre elles ont été inculpées d'homicide volontaire, de blessures graves par armes de guerre et d'association de malfaiteurs. Quant à Jacinto Arias, maire

de Chenalho, commune dont dépend administrativement le village d'Acteal, il est toujours en garde à vue. Membre du PRI, le parti au pouvoir, le maire de Chenalho est considéré par ses adversaires comme ayant joué un rôle essentiel dans le massacre.

Le président de la commission parlementaire pour l'entente et la pacification (Cocopa), chargée de trouver une issue législative aux demandes d'autonomie des Indiens, a mis en garde contre de « nouvelles agressions » que l'« extrême tension » actuelle pourrait susciter. Estimant que « l'Etat de droit n'existe pas au Chiapas », il a également dénoncé l'absence de garanties « pour les indigènes dé-

placés par la violence dans la zone du conflit ». Au cours des dernières quarante-huit heures, quelque quatre mille Indiens, craignant les violences de groupes paramilitaires ou des vengeances, ont abandonné leur village et ont pris la route de San Cristobal de Las Casas ou du bastion zapatiste de Polho, où des organisations non gouvernementales ont pris en charge la distribution de l'aide devant le refus des déplacés d'accepter celle proposée par la Commission nationale des droits de l'homme et de l'armée mexicaine. Des milliers d'Indiens sont en fuite depuis plusieurs mois ; le phénomène s'est amplifié ces derniers jours. – (AFP)

# La tension s'accroît entre Tchétchènes et Daghestanais

Les circonstances d'un raid mené contre une base militaire russe au Daghestan demeurent confuses

**MOSCOU**

de notre correspondante

Une semaine après le raid contre une base militaire russe au Daghestan, attribué par Moscou à des « terroristes venus de Tchétchénie », une grande nervosité est toujours perceptible dans la région. D'une part, les tensions entre Daghestanais et Tchétchènes ont été ravivées par la récente prise d'otages, au Daghestan, de cinq journalistes tchétchènes travaillant pour des télévisions russes, venus en reportage à Bouïnaksk sur le lieu de l'opération commando. D'autre part, le Kremlin a ordonné de renforcer, encore, sa présence militaire autour de la Tchétchénie et renvoyé *sine die*, semble-t-il, le projet de voyage de Boris Eltsine à Grozny, où il aurait pu lancer un vrai processus de réconciliation.

Les circonstances réelles de l'attaque du 22 décembre restent confuses. Le président tchétchène, Aslan Maskhadov, a démenti, samedi 27 décembre, toute implication de ses ressortissants. Mais les médias moscovites s'en tiennent toujours à la version donnée par des sources militaires russes (*Le Monde* du 25 décembre). Selon elles, le raid contre Bouïnaksk, située à 80 kilomètres de la frontière tchétchène, aurait été mené par une centaine d'attaquants venus de ce pays. Etrangement, aucun des attaquants, qui, selon Moscou, auraient été tués et capturés durant leur retraite, ne furent montrés à la télévision. De plus, le seul journal russe à avoir publié une enquête sur place affirme, contrairement à ce qui fut annoncé, qu'aucun soldat russe ne fut tué ni même blessé à Bouïnaksk. Les rares témoins qui se risquent à chiffrer les attaquants parlent de « huit ou dix » personnes. Les seules traces du raid sont les débris de huit vieux chars et huit camions sur la base russe.

Historiquement lié à la Tchétchénie, le Daghestan ne l'a pas suivie dans la dernière de ses guerres contre l'occupant russe, par crainte de rompre l'équilibre précaire entre les nombreuses ethnies qui le composent, dont une petite, mais dynamique, communauté tchétchène. Un courant « islamiste », unificateur potentiel de ces groupes ethniques, se développe dans ce petit pays de la Fédération de Russie, où Moscou a fortement renforcé sa présence militaire pour tenter de l'isoler de la Tchétchénie. La perte du Daghestan signifierait pour la Russie celle de son principal accès à la mer Caspienne et à la Transcaucasie.

Le chef du Conseil de sécurité du Daghestan, Magomed Talboev, parfois soupçonné de complicité avec des bandes tchétchéno-daghestanaises de preneurs d'otages, a donné une autre version du raid de Bouïnaksk. Ses exécutants seraient des groupes « wahhabis » (fondamentalistes) daghestanais, formés en Tchétchénie et obéissant à de mystérieux commanditaires arabes. De son côté, le président de l'Ingouchie (l'autre République voisine de la Tchétchénie), le général Rouslan Aouchev, a estimé que « les autorités tchétchènes sont les moins intéressées de toutes à une montée de la tension au Daghestan ». Contrairement, a-t-il dit, aux généraux russes, « qui, aujourd'hui, ne peuvent parler cinq minutes sans dire qu'ils vont montrer de quoi ils sont encore capables » (en Tchétchénie). Autrement dit, selon ce général resté loyal envers Moscou, l'opération de Bouïnaksk pourrait être une provocation des revanchards russes en cheville avec l'un ou l'autre des nombreux groupes armés de la région.

**Sophie Shihab**

# La tragique division des communautés indiennes du Chiapas

**SAN CRISTOBAL DE LAS CASAS**

de notre envoyé spécial

« Le climat qui règne actuellement au Chiapas pourrait déboucher sur une guerre civile du type

**REPORTAGE**

**Diocèse et autorités sont en désaccord sur l'origine des violences**

*Bosnie...* » Lorsqu'il lançait cette mise en garde, il y a peu, le vicaire général du diocèse de San Cristobal de Las Casas, Felipe Toussaint, n'imaginait sans doute pas que, quelques semaines plus tard, l'un des plus grands massacres de l'histoire moderne du Mexique aurait lieu non loin de là, à Acteal, dans les hautes terres du Chiapas, paraissant donner raison à ceux qui dénoncent, depuis des mois, la stratégie du pourrissement adoptée par les autorités face au conflit déclenché par la guérilla zapatiste, en janvier 1994.

« La tragédie aurait pu être évitée si le gouvernement avait tenu compte de nos multiples avertissements », a insisté l'évêque de San Cristobal de Las Casas, Mgr Samuel Ruiz, au moment des obsèques des victimes, suscitant les protestations du ministre de l'intérieur mexicain, Emilio Chuayf-fet.

C'est que diocèse et autorités sont en total désaccord sur les origines de la violence. Selon le gouvernement, celle-ci s'explique par l'existence de « vieux conflits » politiques, économiques, religieux et idéologiques entre diverses communautés indigènes « pour le contrôle du pouvoir » ; pour Mgr Ruiz, comme pour l'opposition de gauche et le chef de l'Armée zapatiste de libération nationale (EZLN), le « sous-commandant » Marcos, c'est au contraire le pouvoir qui recruterait au sein de la population indigène des « mercenaires »

pour former des organisations « paramilitaires » équipées par l'armée afin de mener une « guerre de basse intensité » contre la guérilla zapatiste.

Dans les trois zones de conflit que sont la forêt Lacandone, la zone nord et les hautes terres, la situation est en réalité des plus complexes. Si l'EZLN exerce un contrôle politique réel sur les vallées de la Lacandone où le « sous-commandant » Marcos a établi son quartier général, ce n'est pas le cas des deux régions voisines, beaucoup plus peuplées, où partisans et adversaires de l'EZLN se disputent le pouvoir village par village. Dans les hautes terres dominant la ville de San Cristobal, à plus de 2 000 mètres d'altitude, où se trouve la commune de Chenalho, dont dépend Acteal, les deux parties s'affrontent durement pour le contrôle du territoire, sous l'œil indifférent des forces de l'ordre. Chaque camp dispose de groupes armés, et, jusqu'au massacre d'Acteal, la majorité des victimes se trouvaient plutôt du côté des organisations antizapatistes.

**UNE GUERRE SANS QUARTIER**

Le scénario est identique dans la zone nord, entre les ruines mayas de Palenque et le Christ noir de Tila, une grosse bourgade dominant une des vallées les plus fertiles du Chiapas. Dans cette région productrice de café, les militants d'Abu-xu (fourmi nocturne), liés à l'EZLN et au Parti de la révolution démocratique (PRD, opposition de gauche), mènent une guerre sans quartier contre l'organisation Paix et justice, fondée par d'anciens maoïstes et des sympathisants du Parti révolutionnaire institutionnel (PRI) au pouvoir. Là aussi, la majorité des quelque cent victimes recensées se trouvent dans le camp antizapatiste.

« Depuis le soulèvement zapatiste, raconte Diego Vazquez, un instituteur indigène du village d'El Limar, à une vingtaine de kilomètres de Tila, les catéchistes [il s'agit de laïques formés par

l'Eglise pour suppléer à la pénurie de curés] veulent nous obliger à appuyer l'EZLN. Ceux qui ne sont pas d'accord n'ont plus droit aux sacrements de l'Eglise. » En réaction, beaucoup de réfractaires abandonnent peu à peu l'Eglise catholique et se convertissent au protestantisme, qui a fait des progrès foudroyants au Chiapas.

Diego Vazquez, lui, n'a pas renié le catholicisme, mais l'église de son village est fermée depuis deux mois en signe de protestation contre le curé, Heriberto Cruz, originaire du nord du Mexique, qui a pris parti pour l'EZLN et Abu-xu. Un détachement de police s'est installé dans le presbytère ; l'armée campe à l'autre bout du village pour séparer les adversaires, le Père Heriberto ne se montre guère et les cinq temples protestants ne déssemplissent pas.

En revanche, des affrontements, suivis de représailles, n'ont pas pu être évités dans plusieurs autres

communes de la région de Tila : à Masoja Grande, à Tiutzol, à Cerro Mizopa comme dans les communes voisines de Tumbala et de Sabanilla. L'entourage de Samuel Ruiz et les autorités locales s'accusent mutuellement de jeter de l'huile sur le feu.

Un ingénieur agronome qui travaille dans la zone de conflit renvoie dos à dos les deux parties. « C'est un fait, dit-il, que l'armée encourage les indigènes à créer des organisations d'autodéfense pour neutraliser les zapatistes, mais les curés font preuve d'une grande irresponsabilité en stimulant la violence révolutionnaire auprès d'une population qui n'a aucune formation politique. C'est sans aucun doute la meilleure façon de déclencher une guerre civile, sur le modèle bosniaque, avec l'expulsion systématique des familles qui ne partagent pas le projet politique de la majorité dans tel ou tel village. »

**Bertrand de la Grange**

# L'ex-roi Michel de Roumanie retrouve son pays, pas sa couronne

**BUCAREST**

de notre correspondant

Cinquante ans après le coup d'Etat communiste qui a conduit à l'abdication forcée du roi Michel I<sup>er</sup>, le 30 décembre 1947, l'ex-monarque vient d'annoncer sa décision de revenir « vivre en Roumanie » avec sa famille. « La notion d'exil n'a plus de sens », a déclaré, lundi 29 décembre, à Bucarest le descendant de la famille des Hohenzollern, venu célébrer, pour la première fois, les fêtes de Noël dans son pays natal avec son épouse Anne de Bourbon-Parme et ses cinq filles.

L'ancien souverain, âgé de soixante-seize ans, qui a recouvert en février dernier la citoyenneté roumaine dont il avait été déchu en 1948, n'entend pas prendre une retraite paisible dans son pays. Reconverti en ambassadeur de la « cause roumaine », il se dit prêt à « n'épargner aucun effort pour contribuer à l'intégration de son pays dans l'Union européenne ». Ses démarches précédentes auprès des gouvernements occidentaux pour soutenir la candidature roumaine à l'OTAN n'ont pas suffi pour que Bucarest soit invitée à intégrer l'Alliance lors du sommet de Ma-

drid en juillet dernier. Cet échec avait été unanimement attribué à l'ancien président Iliescu.

La décision de l'ancien roi a été favorablement accueillie par les partis de la coalition au pouvoir, notamment par les chrétiens-démocrates, dont certains hauts responsables, très âgés, sont nostalgiques de la monarchie. En revanche, les partisans de l'ancien président Ion Iliescu (opposition parlementaire de gauche), hostiles à tout symbole royaliste, ont exprimé leur « inquiétude sur le sort de la stabilité interne du pays ».

**RESTITUTION DES BIENS**

Jusqu'à l'élection des chrétiens-démocrates en novembre 1996, Michel I<sup>er</sup> n'avait été autorisé à se rendre en Roumanie qu'à l'occasion des Pâques orthodoxes de 1992. Plusieurs dizaines de milliers de personnes lui avaient alors réservé un accueil triomphal. Si, à l'époque, la restauration de la monarchie était perçue par certains comme la seule possibilité pour sortir le pays de la crise économique et morale, aujourd'hui, cette solution ne tente plus grand monde. Le président Emil Constantinescu jouit d'une grande popularité et il porte l'espoir du redres-

sement national pour une grande partie de la population.

En excellentes relations avec l'ex-roi, en compagnie duquel il s'est affiché à plusieurs reprises, Emil Constantinescu a récemment donné la preuve de son attachement aux valeurs qui l'ont propulsé à la tête de la République. Début décembre, il a sévèrement rappelé à l'ordre trois ministres chrétiens-démocrates qui avaient signé un document prônant le « retour de la monarchie », leur demandant de faire le choix entre la « liberté d'expression » et leur « appartenance au gouvernement » républicain.

Sans jamais reconnaître, formellement, la République mais soucieux d'éviter toute polémique à ce sujet, Michel I<sup>er</sup> a souvent rappelé qu'il n'entendait « pas soulever la question d'une réforme constitutionnelle ». Mais le gouvernement devra résoudre le casse-tête de la restitution des biens confisqués par les communistes s'il veut offrir, comme il en a l'intention, une résidence à la famille royale, directement concernée par ces spoliations.

**Andrei Neacsu**

**CORRESPONDANCE**

# Une lettre de Pierre Blet

A la suite de notre article sur les archives de Pie XII (*Le Monde* du 3 décembre), nous avons reçu de Pierre Blet, historien, coauteur (avec trois autres jésuites) de l'ouvrage Actes et documents du Saint-Siège relatifs à la seconde guerre mondiale, la lettre suivante :

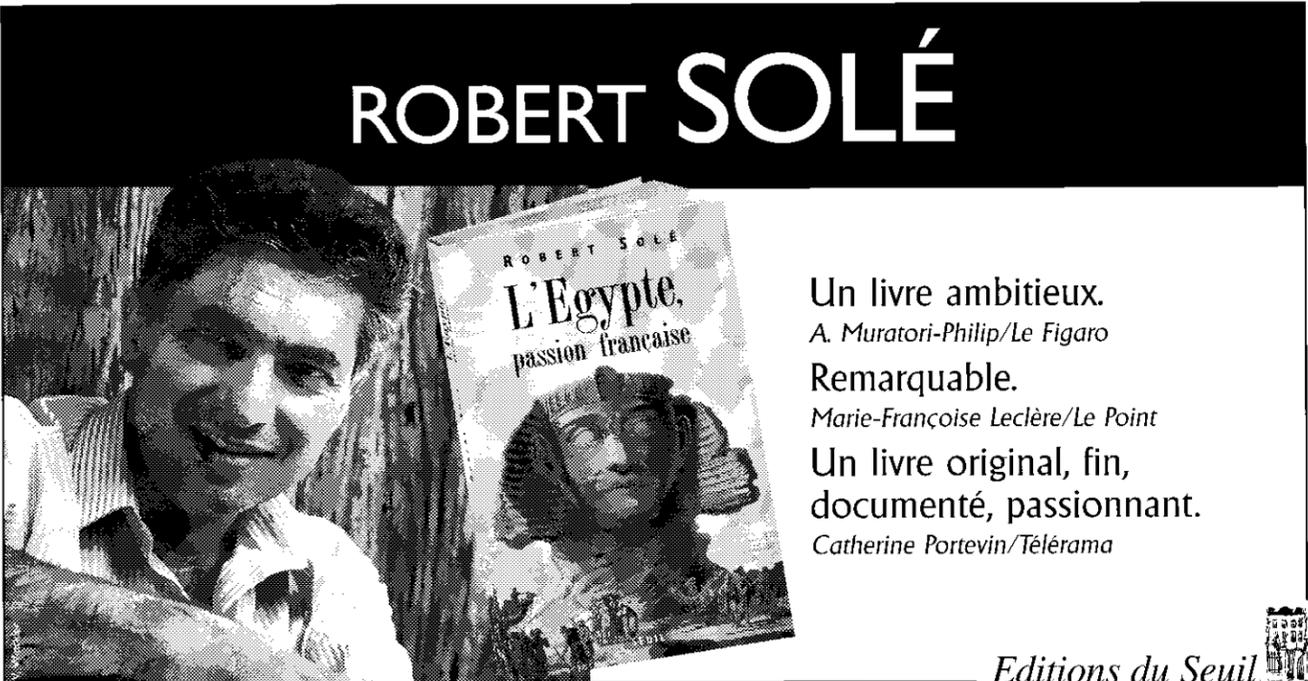
Lorsque vous écrivez : « Ces quatre jésuites ont produit dans Actes et documents des pièces qui ont innocenté Pie XII des omissions dont il est accusé [...] ». Mais ces Actes et documents sont loin d'être exhaustifs », vous donnez à entendre que nous avons écarté des pièces gênantes pour le Saint-Siège, que notre travail d'édition a donc été scientifiquement incorrect et malhonnête.

Pour prouver les lacunes de notre édition, l'article remarque qu'elle ne comprend pas la correspondance de Pie XII avec Hi-

ler. La lettre par laquelle Pie XII notifia son élection au chef de l'Etat du Reich est la dernière pièce publiée dans le second volume des Actes et documents.

Pour le reste, si nous n'avons pas édité la correspondance de Pie XII avec Hitler, c'est pour la bonne raison qu'elle n'existe pas ailleurs que dans votre imagination.

Et, si cette correspondance avait existé, les lettres du pape seraient accessibles dans les archives allemandes. Les lettres de Hitler auraient bien abouti au Vatican, mais on en trouverait mention dans les instructions aux ambassadeurs d'Allemagne, Bergen puis Weizsäcker, chargés de les remettre, et dans les dépêches de ces diplomates, rendant compte de les avoir remises au pape, ou au secrétaire d'Etat. Aucune trace de tout cela.



# ROBERT SOLÉ

Un livre ambitieux.

A. Muratori-Philip/Le Figaro

Remarquable.

Marie-Françoise Leclère/Le Point

Un livre original, fin, documenté, passionnant.

Catherine Portevin/Télérama

# Le Kenya s'est affirmé sur la scène régionale malgré les critiques adressées à son régime

Le président Daniel arap Moi est l'un des derniers représentants de la vieille garde africaine

Daniel arap Moi, soixante-treize ans, au pouvoir au Kenya depuis 1978, est candidat à un nouveau mandat. Les élections ont été perturbées,

lundi 29 décembre, des bureaux de vote étant restés fermés, et devaient se poursuivre mardi. M. Moi a jusqu'à présent survécu aux boulever-

sements qui ont secoué l'Afrique de l'Est dans les années 90, bien qu'il soit violemment critiqué par la nouvelle génération de dirigeants.

## NAIROBI

de notre correspondant

On s'est souvent demandé, ces dernières années, si le régime de Daniel arap Moi, un des derniers représentants de la vieille garde des présidents africains, allait survivre aux bouleversements que traverse l'Afrique, notamment orientale, depuis une dizaine d'années : libéralisation politique – cette nouvelle exigence des donateurs occidentaux débarrassés de la guerre froide – et renversement d'une série de dictatures par des forces rebelles, de l'Éthiopie à la Somalie en 1991, au Congo (ex-Zaïre) en 1997, en passant par l'Ouganda en 1986 et par le Rwanda en 1994.

Cette année, certains ont cru sa dernière heure venue quand le chef rebelle congolais, Laurent-Désiré Kabila, dans l'euphorie de sa victoire sur le maréchal Mobutu, compara Daniel arap Moi, « usé par le pouvoir et le vol », à celui qu'il venait de chasser et laissa entendre que son tour ne saurait tarder. Le chef de l'Etat kenyan éprouve quelques difficultés à se faire des alliés parmi ces nouveaux dirigeants africains arrivés au pouvoir par la voie des armes et par ailleurs ostensiblement courtisés par les Etats-Unis, comme l'a montré la récente visite de la secrétaire d'Etat américaine, Madeleine Albright, sur le continent noir. Néanmoins, le numéro un kenyan sait faire usage de la « realpolitik » et l'a prouvé à maintes reprises.

Une vieille inimitié le sépare depuis douze ans du président ougandais, Yoweri Museveni, qui, alors jeune chef rebelle, s'était permis de violer un accord de paix parainé par son aîné kenyan et signé avec la junte ougandaise de l'époque en s'emparant de la capi-

itale, Kampala. M. Moi ne lui aurait jamais pardonné, mais il a tout de même fini par reconnaître le poids régional de son voisin ougandais et, depuis un an, les deux chefs d'Etat, de concert avec leur homologue tanzanien, tentent de rebâtir la communauté économique d'Afrique de l'Est, moribonde depuis 1977. Coïncidence ? Un représentant de l'Armée de résistance du Seigneur, un mouvement rebelle qui sévit dans le nord de l'Ouganda, a subitement disparu de Nairobi.

M. Kabila en mai 1997, due en grande partie aux troupes rwandaises et ougandaises, M. Moi a pris la mesure de la stature grandissante de Paul Kagamé et a arrêté plusieurs réfugiés rwandais réclamés par le TPR. Depuis, les relations se normalisent avec les régimes de Kigali et de Kinshasa.

## DES BAILLEURS PEU EXIGEANTS

Aujourd'hui, parce qu'ils misent sur d'autres alliés africains, les Etats-Unis sont plus à l'aise pour critiquer le régime kenyan, dont la

## Les élections sont prolongées d'une journée

Constatant une série de retards dans le déroulement du scrutin, la commission électorale a décidé, lundi 29 décembre, de prolonger les opérations de vote de vingt-quatre heures, alors que l'opposition dénonce des irrégularités, notamment l'absence de bulletins ayant retardé l'ouverture de nombreux bureaux de vote, tandis que d'autres sont restés fermés. Lundi soir, Mwai Kibaki, chef du Parti démocratique et principal adversaire du président Moi, dénonçait des tentatives de manipulations par des « agents de la KANU [le parti au pouvoir] infiltrés au sein de la commission électorale ».

Le quotidien indépendant *La Nation* titrait, mardi matin, sur le « chaos » et rapporte notamment une altercation entre la candidate Charity Ngilu et un officiel dans un bureau où elle a découvert des paquets de bulletins qui n'avaient pas été livrés et des cartes d'électeurs à moitié carbonisées. La police a empêché la candidate de porter ces pièces à conviction à la commission électorale. – (Corresp.)

Lors de la guerre civile rwandaise (1990-1994), M. Moi avait pris position pour les ennemis de M. Museveni, au point d'accueillir par la suite au Kenya des dizaines de présumés génocidaires chassés de Kigali par le général Paul Kagamé, l'homme fort du Rwanda. Dans des propos maladroits qui en disent long sur ses convictions, il avait même menacé d'interdire aux enquêteurs du Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPR) l'entrée sur le territoire kenyan. Mais après la victoire de

fidélité sans faille au camp occidental l'avait, par exemple, conduit à boycotter, à l'appel de Washington, les Jeux olympiques de Moscou, en 1980. Mais les autres donateurs, à l'exception peut-être des Scandinaves, évitent d'être trop exigeants avec M. Moi, qui, font-ils remarquer, a su préserver, depuis dix-neuf ans qu'il est au pouvoir, la stabilité de son pays dans une région bouleversée et incertaine. Un atout dont le numéro un kenyan joue d'ailleurs à tout moment quand les bailleurs

de fonds se font trop insistants sur les droits de l'homme, le respect des règles démocratiques ou la lutte contre la corruption qui, au Kenya, atteint une « ampleur macroéconomique ».

Le chef de l'Etat kenyan a aussi multiplié les médiations régionales pour régler le conflit somalien, les crises des Grands Lacs ou la guerre civile au Soudan, au travers de l'IGAD (Autorité intergouvernementale pour le développement, regroupant le Kenya, l'Ouganda, l'Éthiopie, l'Erythrée, le Soudan, la Somalie et Djibouti), dont M. Moi est le président en exercice. Ces médiations n'ont guère été couronnées de succès, mais elles ont eu le mérite de conforter sa présence sur la scène africaine.

L'émergence d'une rébellion qui menacerait le régime au Kenya paraît aujourd'hui « improbable » aux observateurs et même « risquée », car l'armée kenyane (25 000 hommes bien équipés) possède les moyens de répliquer contre les Etats qui soutiendraient cette guérilla.

Dans la région, il semble que l'on ait compris que les soldats kenyans n'ont rien de commun avec les soudards et les « généraux-hommes d'affaires » de M. Mobutu, et que, de plus, une bonne partie d'entre eux sont inféodés au président ; selon un ancien sous-officier, « dans certaines unités, on ne parle que le *dialecte kalenjin* », celui de la tribu minoritaire de Daniel arap Moi. Ce dernier a ainsi su sortir d'un isolement régional qui pouvait lui être néfaste, et ses nouveaux pairs africains semblent préférer composer avec l'homme qui leur paraît aujourd'hui incontournable.

Jean Hélène

# La presse d'Afrique occidentale en proie à une vague de répression

## ABIDJAN

de notre correspondant en Afrique de l'Ouest

Axel Redd passera le jour de l'An en famille. Ce journaliste libérien, qui avait été « enlevé » le 21 décembre, a été remis en liberté par un tribunal de Monrovia, qui l'a néanmoins inculpé pour avoir diffusé des informations « fausses et contradictoires » relatives à son enlèvement. M. Redd avait été arrêté à un barrage à son retour de Gbarga. Cette ville, située au centre du pays, fut, pendant la guerre civile libérienne, la capitale du Front national patriotique (NPFL), la faction de Charles Taylor. Ce dernier a été élu, en juillet 1997, président du Liberia, mais ses hommes ne l'ont pas tous accompagné dans cette métamorphose démocratique et ont gardé des habitudes acquises au long des sept années d'un des conflits les plus atroces d'Afrique.

Ce sont probablement d'anciens membres du NPFL qui ont arrêté Axel Redd, journaliste à la radio indépendante Ducor, en lui reprochant d'avoir mis en cause le président Taylor dans des affaires d'atteintes aux droits de l'homme. Les miliciens ont torturé le journaliste avant de le remettre à la Force ouest-africaine d'interposition, l'Ecomog. Le chef de la police, lui aussi issu du NPFL, a reconnu que les anciens combattants étaient incontrôlables. Joe Tate a déclaré à des responsables de journaux et de radios qu'il avait convoqués : « Mes hommes

peuvent faire n'importe quoi à n'importe qui sans que je le sache. Le temps que je l'apprenne et il peut être trop tard. » Charles Taylor semble de plus en plus agacé par la presse de Monrovia, dont l'indépendance a été garantie, pendant la guerre civile, par l'Ecomog. Cette dernière, dominée par le Nigeria, a toujours soutenu le contre-pouvoir que représentaient les médias, généralement hostiles à M. Taylor.

## ARRESTATIONS ET INTERDICTIONS DE PARUTION

Les dirigeants nigériens n'ont en revanche guère de scrupules quand il s'agit d'enfermer les journalistes au Nigeria. Une vague d'arrestations a frappé la presse de Lagos ces derniers mois. Le rédacteur en chef et trois journalistes du journal *The Diet* ont été arrêtés le 28 décembre. On ignore si ces arrestations sont liées à celles qui ont suivi le « complot » que le pouvoir dit avoir déjoué le 21 décembre contre le général-président Sani Abacha.

Le gouvernement guinéen, lui aussi partie prenante de l'Ecomog, vient de fermer quatre titres de la presse indépendante. Dans l'après-midi du 26 décembre, des policiers se sont présentés dans les rédactions de *L'Indépendant*, de *L'Œil*, du *Lynx* et de *La Lance*, et leur ont signifié verbalement leur interdiction de paraître, tout en saisissant une partie du matériel rédactionnel. Le rédacteur en chef de *L'Œil*, Louis Espé-

rant Célestin, de nationalité ivoirienne, a été expulsé vers son pays d'origine.

Prosper Doré, le rédacteur en chef de *La Lance*, s'est déclaré surpris par la décision d'interdire la parution de ces journaux, d'autant qu'elle ne fait suite – à sa connaissance – à aucune révélation particulière publiée par l'un ou l'autre des titres concernés. Les journalistes guinéens se contentent de faire remarquer que leur pays entre en année électorale et que le président Lansana Conté, difficilement élu en 1991, ébranlé par la tentative de coup d'Etat de février 1996, ne veut sans doute pas courir de risques en s'exposant aux révélations et aux quolibets d'une presse pugnace et parfois bien informée.

Enfin, plus au sud, le journaliste camerounais Pius Njawa a été à nouveau emprisonné, le 24 décembre. Le directeur de publication de l'hebdomadaire *Le Messager* s'est vu reprocher un article sur la santé du président Paul Biya, récemment réélu lors d'un scrutin boycotté par l'opposition. L'organisation Reporters sans frontières propose sur son site Internet (<http://www.calvacom.fr/rsf>) l'article incriminé ainsi que l'essentiel du numéro du *Messenger* paraissant mardi 30 décembre à Douala et consacré à cette affaire.

Thomas Sotinel

# Le jeûne du ramadan a commencé au Proche-Orient et au Maghreb

Le mois de jeûne musulman du ramadan a débuté mardi 30 décembre dans la plupart des pays arabes du Proche-Orient et du Maghreb, sauf en Irak et à Oman où le ramadan commencera mercredi, parce que la nouvelle lune, qui détermine le début du mois pour le calendrier de l'hégire, n'a pu être observée. En Iran, le jeûne pourrait débuter jeudi.

Pendant le mois du ramadan, les musulmans s'abstiennent de manger, de boire et de fumer ou d'avoir des rapports sexuels du lever au coucher du soleil. Ceux qui voyagent ou les malades peuvent déroger à la règle qui constitue l'un des cinq piliers de l'islam, avec l'acte de foi, la prière, l'aumône et le pèlerinage à la Mecque. A Jérusalem, les autorités israéliennes ont décidé, officiellement pour des raisons de sécurité, de réduire au silence le canon qui annonçait la « rupture » du jeûne, au coucher du soleil, conformément à une tradition séculaire. – (AFP)

# Première condamnation en diffamation pour M. Jirinovski

MOSCOU. Vladimir Jirinovski a été condamné, lundi 29 septembre, pour diffamation envers la journaliste russe Elena Massiouk. Il s'agit d'une première en Russie où le député ultranationaliste n'avait jamais encore perdu de procès l'opposant à un représentant des médias. M. Jirinovski, qui avait accusé M<sup>me</sup> Massiouk en décembre 1996 d'avoir été « payée par les Tchétchènes », devra lui verser 4 000 dollars et s'excuser devant elle lors d'une conférence de presse qui reste à organiser. Elena Massiouk s'est rendue célèbre en Russie par ses reportages en Tchétchénie, où elle fut prise en otage avec son équipe après la guerre, et libérée contre rançon. – (Corresp.)

# Tensions au sein de la coalition gouvernementale roumaine

BUCAREST. Le sort de la coalition au pouvoir en Roumanie, depuis novembre 1996, est menacé en raison des vives tensions régnant entre les chrétiens-démocrates (principale formation parlementaire) et les sociaux-démocrates, ses alliés au gouvernement. Lundi 29 décembre, le premier ministre chrétien-démocrate Victor Ciorbea a démis son ministre des transports, le social-démocrate Traian Basescu, après que ce dernier eut accusé le gouvernement d'« *incompétence* ». Une semaine auparavant, c'était le ministre des affaires étrangères, Adrian Severin, membre de cette même formation, qui avait été contraint à la démission après avoir, sans preuves, accusé d'espionnage des dirigeants de la majorité. M. Severin a été remplacé à la tête de la diplomatie roumaine par le philosophe Andrei Plesu (indépendant), personnalité très respectée et ancien ministre de la culture du gouvernement de Petre Roman. – (AFP)

## DÉPÊCHES

■ **ALGÉRIE** : selon des informations rapportées mardi 30 décembre par la presse algérienne et qui ne peuvent être vérifiées, au moins 74 civils ont été assassinés depuis samedi dans une série d'attaques attribuées aux islamistes armés contre des villages et à des faux barrages dans plusieurs zones de l'intérieur du pays. Ces nouvelles tueries, qui coïncident avec le début du mois du ramadan, se concentrent en partie dans l'ouest du pays. Elles portent à 318 le nombre de morts en moins de dix jours, selon des bilans partiels qui ne peuvent, eux non plus, être vérifiés. – (AFP)

■ **ÉGYPTE** : le Soudan et l'Égypte ont décidé lundi 29 décembre de poursuivre les efforts pour éliminer les obstacles entravant la normalisation de leurs relations, au terme de la visite d'une délégation égyptienne de haut rang à Khartoum. L'hebdomadaire arabe *al-Wasat* a indiqué la semaine dernière que le Soudan avait extradé récemment vers l'Égypte 12 islamistes égyptiens recherchés. Les rapports entre le Caire et Khartoum s'étaient gravement détériorés après la tentative d'assassinat du président égyptien Hosni Moubarak en juin 1995 à Addis Abeba, l'Égypte ayant accusé le Soudan d'avoir commandité cet attentat et de donner refuge aux intégristes égyptiens armés. – (AFP)

■ **MAROC** : le roi Hassan II a reçu lundi 29 décembre à Rabat le président français Jacques Chirac, qui vient d'effectuer, en compagnie de son épouse, un séjour privé à Taroudant. – (AFP)

# Brèches dans le blocus russe aux exportations de gaz turkmène

ACHKABAD. Une double brèche a été ouverte, lundi 29 décembre, dans le blocus de fait imposé par Moscou aux exportations de gaz turkmène. A l'occasion d'une visite, le président iranien Mohammad Khatami a inauguré un gazoduc reliant ce pays à l'Iran et approuvé une étude de faisabilité pour un autre gazoduc, plus important, qui reliera le Turkménistan à la Turquie en passant par l'Iran. Les Etats-Unis ont renoncé cet été à s'opposer à ce projet, d'un coût de 1,6 milliard de dollars pour 1 500 kilomètres de gazoduc. L'étude de faisabilité sera menée par Royal Dutch Shell, qui a par ailleurs signé un « accord de partenariat » cet automne avec le géant du gaz russe Gazprom, adversaire résolu de tout projet d'exportation de gaz turkmène contournant la Russie. – (Reuters.)

# Sonia « l'Italienne », veuve de Rajiv Gandhi, entre dans la campagne électorale indienne

## NEW DELHI

de notre correspondante

A deux mois des élections législatives, la nouvelle a été accueillie avec un immense soulagement au sein d'un Parti du Congrès en pleine déliquescence : Sonia Gandhi, « hérière » de la « dynastie » Nehru-Gandhi, a « accédé à la requête unanime de l'état-major du parti » et a accepté de participer à la campagne électorale du Congrès, « qui passe par une phase cruciale ».

Dans le style très impérial cultivé par la veuve de l'ancien premier ministre Rajiv Gandhi, assassiné en 1991, cette annonce émanant du « bureau de M<sup>me</sup> Sonia Gandhi » a été rendue publique, lundi 29 décembre, sous la forme d'une simple lettre de huit lignes, signée du secrétaire privé de « Madam », M. Vincent George. En voyage à l'étranger depuis plusieurs jours,

M<sup>me</sup> Gandhi ne devrait pas rentrer en Inde avant la mi-janvier. « Les détails concernant la mise en pratique de cette décision sont étudiés par le parti », précise le communiqué.

Cette nouvelle tant attendue par les congressistes est survenue vingt-quatre heures après la supplication du président du parti, M. Sitaram Kesri, à ses pairs de ne pas désertier les rangs. Depuis l'ouverture informelle de la campagne électorale, il y a moins d'un mois, le Parti du Congrès se porte de plus en plus mal et la désertion de ses rangs par plusieurs leaders va en s'accroissant. Premier effet attendu de l'entrée en scène de M<sup>me</sup> Gandhi : interrompre cette hémorragie qui prenait des proportions inquiétantes, dans la mesure où plusieurs caciques du Congrès ont déjà rejoint le premier adversaire du parti, le Bhar-

tiyat Janata Party (BJP), la formation des nationalistes hindous. Des rumeurs, immédiatement démenties des deux côtés, mais significatives de l'état d'esprit ambiant, laissaient même entendre que M<sup>me</sup> Gandhi prenait des assurances du côté du BJP, dont la victoire se profilait inexorablement...

En acceptant de pénétrer plus activement dans l'arène politique, Sonia Gandhi, qui avait été sollicitée officieusement et officiellement à de nombreuses reprises par les dirigeants du Congrès, donne un nouvel élan à la campagne. L'annonce de sa participation, qui reste à définir – elle n'entend pas briguer un siège de député –, a déjà redonné le sourire aux congressistes, qui espèrent que l'entrée en scène d'une Gandhi, même si Sonia est d'origine italienne, jouera son rôle, notamment dans les campagnes, où se

trouvent la majorité des 600 millions d'électeurs. Selon un sondage publié, lundi 29 décembre, par le magazine *India Today*, M<sup>me</sup> Gandhi est après, M. Atal Bihari Vajpayee, la vedette du BJP, et, bien avant les autres leaders de la politique indienne, le deuxième choix des électeurs comme premier ministre.

## UN PARTI EN CRISE

M<sup>me</sup> Gandhi aurait été convaincue de sauter le pas par son entourage, ses proches estimant qu'il lui serait difficile de continuer à jouer un rôle politique si le Congrès sortait laminé du scrutin. Au-delà du moral retrouvé des congressistes, qui, pour beaucoup, portaient battus d'avance, l'importance de la participation de Sonia Gandhi reste toutefois difficile à définir. En se redonnant, au moins provisoirement, une figure de proue, le

Congrès, qui manquait cruellement de chef pour conduire cette campagne, espère surmonter la crise qu'il traverse. Mais les difficultés auxquelles se heurte ce parti, qui a perdu au fil des ans sa base traditionnelle parmi les basses castes et les musulmans, vont bien au-delà d'une affaire de personnes. Il est douteux que la seule présence de Sonia Gandhi puisse profondément changer la donne.

La réaction des adversaires du Congrès est allée de l'indifférence, affirmée par plusieurs chefs du Front uni, la coalition sortante, aux menaces de ressortir les « affaires » exprimées par certains responsables du BJP. « L'entrée en campagne de M<sup>me</sup> Sonia Gandhi peut se révéler aussi coûteuse pour le Congrès que l'avait été celle de Rajiv Gandhi en 1989 quand l'affaire Bofors [scandale lié à la vente

de canons suédois pour laquelle l'ancien premier ministre est soupçonné d'avoir touché de l'argent] était devenue le principal argument électoral de l'opposition », a déclaré M<sup>me</sup> Sushma Swaraj, porte-parole du BJP. Les nationalistes hindous, qui font campagne avec succès sur le thème « un gouvernement stable avec un premier ministre capable », vont sans aucun doute dénoncer aussi le fait que, pour eux, M<sup>me</sup> Gandhi est une « étrangère ». Née en Italie, Sonia Gandhi est cependant toujours vêtue d'un sari, maîtrise parfaitement l'hindi et a pris la nationalité indienne depuis des années. Quoi qu'il en soit, l'annonce de son entrée en campagne est, de toute façon, un événement politique d'importance, même s'il est encore trop tôt pour en mesurer l'exacte importance.

Françoise Chipaux

**PRÉCARITÉ** Le nombre de chômeurs a baissé de 0,3 % en novembre et le taux de chômage est redescendu à 12,4 % de la population active, selon les chiffres publiés, mar-

di 30 décembre, par le ministère de l'emploi. Cette baisse profite surtout aux moins de vingt-cinq ans, alors que le chômage de longue durée marque une nouvelle progression.

● **LE MOUVEMENT** de protestation des chômeurs n'a pas cessé malgré les réunions de cellules d'urgence organisées, lundi, dans les préfectures à la demande de M<sup>me</sup> Aubry. À Mar-

seille comme à Châtellerault, les voies ferrées ont été occupées, perturbant le trafic des trains. ● **LA CGT** appelle à une « amplification et à une généralisation » du mouvement

ainsi qu'à une manifestation, mercredi, devant le siège du CNPF. Les Verts soutiennent les occupants des antennes des Assedic (*Lire aussi page 24 et notre éditorial page 13*).

## Dans sept villes, les chômeurs continuent à harceler le gouvernement

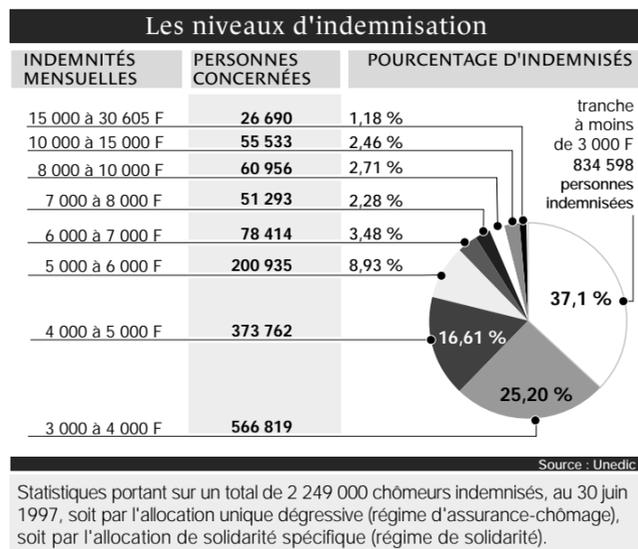
Pour le troisième mois consécutif, le nombre de demandeurs d'emploi a légèrement diminué en novembre (-0,3 %) pour s'établir à 3 114 600. Ceux qui sont inscrits à l'ANPE depuis plus d'un an, en revanche, sont de plus en plus nombreux (+1,2 %)

**LES ASSOCIATIONS** de défense de chômeurs (AC!, APEIS, MNCP), ainsi que les comités de chômeurs CGT ne relâchent pas la pression. Alors qu'une « manifestation » sur les marches de l'Opéra-Bastille, est organisée par AC!, mardi 30 décembre en fin de matinée, des petits groupes de militants contre le chômage ont organisé, lundi, des séries d'actions dans de nombreuses villes de province, pour obtenir une prime de fin d'année. Si les pouvoirs publics locaux ont réagi, en organisant des tables rondes, le silence observé par l'Unedic, présidée par Nicole Notat (CFDT), commence à irriter d'autres syndicats, comme la CGT et la CFTC qui ont protesté publiquement, lundi, contre la réforme des fonds sociaux. Une délégation de la CGT a toutefois été reçue lundi à sa demande par la direction de l'Unedic afin d'exprimer les revendications du mouvement des chômeurs.

● **À MARSEILLE**, environ 200 chômeurs des comités de privés d'emplois CGT ont envahi, lundi, les voies à l'entrée de la gare Saint-Charles et ont bloqué plusieurs trains. Les cheminots de la CGT ont menacé de stopper tout le trafic si la police intervenait. Les chômeurs entendaient protester

contre le fait de ne pas avoir été conviés à la réunion, tenue lundi matin par le secrétaire général de la préfecture des Bouches-du-Rhône, avec les représentants départementaux des Assedic, de la caisse d'allocations familiales et de la direction des affaires sociales et sanitaires, pour examiner les dossiers de demandeurs d'emploi. Plus tôt dans la matinée, d'autres chômeurs ont occupé les gares de Martigues et de Miramas.

Depuis le 11 décembre, des chômeurs huit antennes Assedic du département pour obtenir une prime spéciale de fin d'année de 3 000 francs. Lundi matin, l'Etat, le conseil général et les Assedic ont donné leur « accord pour contribuer au financement d'un fonds départemental de solidarité si le principe de sa création est confirmé », a indiqué la préfecture en précisant qu'il fallait encore « vérifier qu'une telle création était possible localement, compte tenu de la réglementation en vigueur ». Les comités de chômeurs vont aussi fournir à la préfecture quelque 30 000 dossiers de demandeurs d'emploi en grande difficulté. Ils seront examinés en vue de l'attribution d'une aide exceptionnelle de fin d'année, suite à la



circulaire adressée par Martine Aubry ministre de l'emploi et de la solidarité, aux préfets les invitant à apporter des « réponses d'urgence » aux cas les plus graves.

● **À ARRAS** (Pas-de-Calais), de 150 à 200 chômeurs ont manifesté, lundi, dans les rues et causé quelques dégradations à la préfec-

ture en raison du refus du préfet de les recevoir (*lire ci-dessous*). D'autres chômeurs, qui, depuis quelques jours, déployaient des banderoles dans les locaux des Assedic de Roubaix, se sont rendus, lundi après-midi, aux Assedic de Lille ; une quinzaine d'entre eux y ont déposé des dossiers.

● **À CHÂTELLERAULT** (Indre),

le trafic ferroviaire a aussi été interrompu durant près de trois heures, lundi, par une quarantaine de chômeurs qui ont manifesté à l'appel notamment de la CGT. Les chômeurs, qui réclamaient une prime de fin d'année et une revalorisation de leurs droits, ont d'abord manifesté devant les bureaux de l'Assedic de Châtellerault que des chômeurs avaient occupés pendant plusieurs jours, début décembre.

● **AU PETIT-QUEVILLY** (Seine-Maritime), une soixantaine de chômeurs ont occupé, lundi matin, un local de l'Assedic dans la banlieue rouennaise, pour exiger le versement d'une allocation de fin d'année de 3 500 francs, aux personnes privées d'emplois. Ils ont cessé l'occupation en début d'après-midi et ont appelé les chômeurs de Seine-Maritime à un « rassemblement », mardi, devant la préfecture, à l'occasion d'une « table ronde » qui devait être organisée en présence des organisations de chômeurs.

● **À CHAMPIGNY** (Val-de-Marne), une soixantaine de personnes ont occupé, lundi matin, un bureau des Assedic, à l'initiative de l'Association pour l'emploi, l'information et la solidarité des chômeurs et travailleurs pré-

caires (APEIS). Les chômeurs ont réclamé la mise en place d'une cellule de crise, le rétablissement du fonds social des Assedic, un relèvement des minima sociaux, une aide de fin d'année.

● **À POISSY** (Yvelines), une vingtaine de personnes ont investi, lundi après-midi, l'antenne des Assedic et y ont passé la nuit de lundi à mardi. Répondant à l'appel du Comité de lutte des privés d'emploi de Saint-Quentin-en-Yvelines, Les Clayes-sous-Bois, Plaisir, Mantes-la-Jolie, Poissy et Les Mureaux, et de l'Union départementale CGT des Yvelines, ils réclament l'ouverture « d'une table ronde avec tous les partenaires sociaux » (Unedic, CAF, préfecture, conseil régional, banques).

● **À PARIS**, une cinquantaine de chômeurs, de RMistes et de salariés se sont rassemblés, lundi, devant une antenne de l'Assedic, rue de Fontarabie, dans le 20<sup>e</sup> arrondissement. Le PC, la Jeunesse communiste, ainsi que AC! et l'APEIS ont appelé à ce rassemblement dans le cadre du « mouvement national des chômeurs ». La préfecture de Paris a par ailleurs mis en place une cellule inter-services pour traiter des chômeurs en difficulté.

## « Tout ce beau monde se réunit sans nous »

ARRAS

de notre correspondante

Il est près de 19 heures, lundi 29 décembre, à Arras, au centre d'inscription et de paiement des Assedic du Pas-de-Calais. Réunis en assemblée générale, les militants

### REPORTAGE

AC! et des militants de la CGT occupent l'Assedic d'Arras depuis 15 jours

du « comité chômage » de la CGT et ceux d'Agir ensemble contre le chômage (AC!), qui occupent cette antenne départementale depuis le 15 décembre, viennent de décider de poursuivre leur mouvement. La rumeur d'expulsion par les forces de police revient régulièrement. Mais déjà chacun se prépare à passer une nuit de plus dans une salle du rez-de-chaussée, transformée en dortoir de fortune.

La journée a été mouvementée. Le préfet du Pas-de-Calais, Daniel Cadoux, avait convoqué une cellule d'urgence rassemblant des représentants du conseil général, de la caisse d'allocations familiales et de l'ANPE. Cette cellule était chargée d'examiner 259 dossiers extrêmement urgents, signalés par les chômeurs en lutte. Faute d'y avoir été conviés, les occupants de l'antenne Assedic s'y sont finalement invités. « Encore une fois, tout ce beau monde se réunit sans nous. Ils ne prennent pas la peine de nous écouter. Y a-t-il plus grand mépris ? », s'interroge un père de famille au chômage depuis longtemps.

### « MESURETTES DÉRISOIRES »

En début d'après-midi, un cortège d'environ deux cents personnes a donc pris le chemin de la préfecture, soutenus par quelques élus du PCF et par des militants des Verts et de la Confédération paysanne. « Depuis le début du mouvement », explique un militant d'AC!, ces organisations nous apportent un soutien moral et matériel. » A la préfecture, la tension est montée d'un cran : les manifestants ont en effet trouvé porte close. Une poignée d'entre eux ont alors tenté de forcer la porte d'entrée. L'une des grilles a été endommagée, et des bris de glace ont été constatés. Mais le calme est revenu rapide-

ment. « Chacun est au bout du rouleau, lance un militant. Mais nous ne sommes pas venus pour tout casser. »

En fin d'après-midi, une délégation de chômeurs a finalement été reçue à la préfecture. Sur l'ensemble des 259 dossiers examinés par la cellule d'urgence, un tiers pourrait bénéficier d'un versement immédiat d'un montant qui ne devrait pas être inférieur à 2 000 francs, a annoncé le préfet. Pour le reste, une réponse sera apportée au cas par cas, avant le 31 décembre. « Il ne s'agit en aucun cas d'attribuer une prime à tous les chômeurs du département », précise M. Cadoux, mais de répondre par l'urgence à une situation d'urgence. » Ces arguments n'ont pas convaincu les demandeurs d'emploi : « Ces propositions, comme celles du gouvernement, sont inacceptables, souligne un porte-parole. Nous demandons des mesures contre la misère. On nous propose des mesures dérisoires. »

Depuis le 15 décembre, Thierry, un militant CGT, est l'un de ceux qui occupent jour et nuit les locaux de l'Assedic. Comme d'autres, il veut se battre jusqu'au bout, « parce qu'il n'a plus rien pour vivre, et vraiment plus rien à perdre ». A trente-deux ans, il a déjà connu trois licenciements, un CES, le chômage... Par deux fois, il a entamé une grève de la faim sur le parvis de la mairie de sa commune, à Bruay-la-Buissière, « pour avoir du boulot, pour vivre dignement, ce qui est une mission impossible quand on ne touche qu'un RMI ». Le 24 décembre, avec une soixantaine de personnes, il a passé le réveillon aux Assedic. « Ce qui est important dans un mouvement comme le nôtre, c'est qu'on relève la tête et qu'on prouve à d'autres qu'il est possible de lutter. » « Depuis quinze jours, il se passe des choses incroyables, constate un autre militant d'AC!. Des tas de gens passent ici. Les gestes de solidarité et les témoignages de sympathie se multiplient à notre égard. Les gens nous disent : "On vous comprend, nous aussi, on est au chômage. On est avec vous." Mais si seulement tous les chômeurs pouvaient trouver la force de se bagarrer, jamais plus aucun gouvernement, aucun responsable politique ne pourrait traiter ce problème à la légère. »

Nadia Lemaire

## La très légère amélioration de l'emploi profite surtout aux jeunes

**IL N'Y A PAS** de trêve pour le chômage, ni pour les chômeurs en fin de droit. La précarité reste incrustée au cœur de la société française. Ce n'est pas le dernier chiffre du chômage qui fournira une solide raison d'espérer, même si le nombre de demandeurs d'emploi a légèrement baissé en novembre pour le troisième mois consécutif. Après un recul de 0,2 % en septembre et de 0,1 % en octobre, il a encore diminué de 0,3 % (-9 000) en données corrigées des variations saisonnières, selon les statistiques mensuelles publiées, mardi 30 décembre, par le ministère de l'emploi et de la solidarité.

En un an, le chômage a reculé de 0,2 %, et même de 0,8 %, si l'on retient la définition restrictive qu'en donne le Bureau international du travail (BIT). Après avoir atteint 12,5 % de la population active en octobre, le taux de chômage est descendu à 12,4 % en novembre. Las, si l'on ajoute les personnes inscrites à l'ANPE et ayant travaillé plus de soixante dix-huit heures dans le mois (-0,5 % le mois dernier), le nombre total de demandeurs d'emploi a progressé de 2,6 % entre novembre 1996 et novembre 1997 pour atteindre 3 544 800.

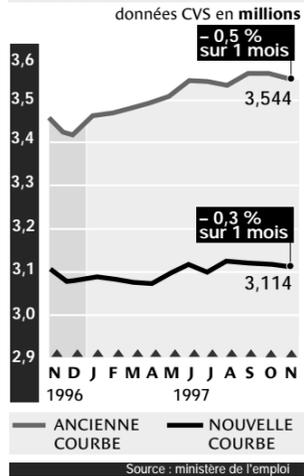
La timide embellie de ces derniers mois sur le front du chômage profite surtout aux moins de

vingt-cinq ans, dont le nombre (567 100) a diminué de 9 % sur les douze derniers mois ; en novembre, ce chiffre a baissé de 2,2 % pour les hommes et de 1,7 % pour les femmes. Pour les autres tranches d'âge, il reste stable ou en très légère progression (entre 0,1 % et 0,2 %). En revanche, le chômage de longue durée a encore progressé. Les priorités de la politique de l'emploi se lisent dans les statistiques mensuelles : après avoir mis l'accent sur les chômeurs de longue durée en 1995 et jusqu'à mi-1996, notamment à travers le contrat initiative-emploi, les pouvoirs publics ont ensuite donné la priorité aux jeunes.

Or les chômeurs en grande difficulté, qu'ils soient jeunes ou vieux, ne voient pas leur situation s'améliorer. Pour compléter le dispositif sur les emplois-jeunes, qui s'adresse en partie aux moins de vingt-six ans ayant déjà une formation, Martine Aubry, ministre de l'emploi, va adresser la semaine prochaine aux préfets trois circulaires concernant les publics les plus en difficulté : un texte prévoyant de concentrer l'octroi des contrats emploi-solidarité (un demi-SMIC pour un travail de vingt heures dans le secteur public ou parapublic) sur les personnes socialement les plus fragiles ; un autre est destiné à renforcer le volet insertion du RMI ; un troisième

### 9 000 chômeurs de moins

NOMBRE DE DEMANDEURS D'EMPLOI



va préciser le calendrier de versement des aides de l'Etat aux entreprises d'insertion.

Le gouvernement ne s'attend pas à une véritable amélioration de la situation de l'emploi avant le second semestre 1998, lorsqu'une reprise de la croissance et la réduction à 35 heures de la durée hebdomadaire du travail pourraient faire sentir leurs premiers effets. Or il s'agit de deux inconnues de taille, notamment en

ce qui concerne la baisse de la durée du travail. Une fois le projet sur les 35 heures définitivement adopté par le Parlement, probablement fin février, il restera l'essentiel : sa mise en œuvre dans les entreprises.

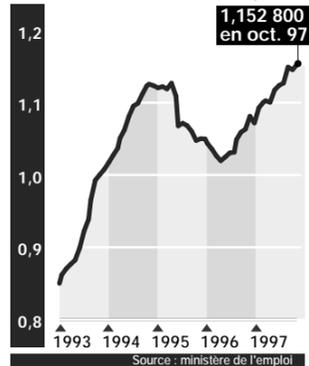
Pour être créatrices d'emplois, ne pas pénaliser l'activité économique et ne pas relancer l'inflation, les 35 heures devront faire l'objet d'un donnant-donnant, affirment les experts de l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE) sur la base d'hypothèses fournies par le ministère de l'emploi : aux salariés la baisse du temps de travail, aux entreprises un surcroît de flexibilité et la modération salariale. D'après cette étude, révélée par *La Tribune* du 29 décembre, sans cette modération ni une réorganisation du travail, les 35 heures conduiraient, au bout de cinq ans, à un recul de 2,2 points du PIB et à une reprise de l'inflation. Ce même document explique que le scénario idéal nécessite que la compensation salariale de la baisse du temps de travail ne soit pas intégrale, ce qui permettrait la création de 738 000 emplois sur cinq ans et la baisse de 1,8 point du taux de chômage. Cela suppose un fort consensus social, absent de la culture française.

Jean-Michel Bezat

## Plus d'un million de personnes cherchent du travail depuis plus d'un an

### La hausse se poursuit

CHÔMEURS DE LONGUE DURÉE en millions de chômeurs, CVS



Depuis juillet 1997, le nombre de chômeurs de longue durée est reparti à la hausse, en raison de la baisse des entrées en CIE (contrats initiative-emploi).

**APRÈS** une légère baisse de 0,3 % au mois de septembre, le nombre de chômeurs inscrits depuis plus d'un an à l'ANPE augmente très sensiblement depuis deux mois. Au mois d'octobre, l'évolution du chômage de longue durée était déjà très préoccupante puisqu'il avait progressé de 0,6 %, frappant 1 152 800 personnes, soit 36,4 % du total de chômeurs. Sur un an, cela constituait une augmentation de 8,4 %. Si l'on ne prend en compte que le nombre de demandeurs d'emploi de très longue durée (ayant deux à trois ans d'ancienneté de chômage), la hausse est encore plus forte : elle est de 2,3 % pour le seul mois d'octobre.

Pour le mois de novembre, les chiffres sont un décalque aggravé du mois précédent. Le nombre de chômeurs de longue durée s'accroît de 1,2 %, ce qui porte à 36,8 % leur part dans l'ensemble. Il y a 1 166 100

chômeurs de plus d'un an inscrits à l'ANPE. En revanche, la progression sur un an est de 7,8 %. Le nombre des demandeurs inscrits depuis plus de deux ans augmente plus nettement encore, avec un taux de progression de 2,3 %.

Aux deux bouts de la chaîne se situent les maillons les plus faibles de la population active, les plus sensibles aux chutes de la conjoncture économique : d'un côté, les jeunes de moins de vingt-cinq ans ; de l'autre, les salariés de plus de cinquante-cinq ans. Ces deux catégories sont pourtant, en général, privilégiées dans les politiques d'aide à l'emploi mises en place par tous les gouvernements.

En fait, c'est depuis mars 1996 que le nombre de chômeurs de longue durée a repris sa tendance à la hausse. En juillet 1997, il a dépassé le précédent pic, qui remontait à avril 1995. Cette augmentation sensible depuis cinq mois est à relier

avec la baisse du nombre de contrats initiative-emploi (CIE) depuis leur profonde modification, au 1<sup>er</sup> septembre 1996, par le gouvernement d'Alain Juppé, qui les avait recentrés sur les publics le plus en difficulté - notamment les chômeurs ayant deux à trois ans d'ancienneté. Le gouvernement actuel doit aussi traiter le cas des chômeurs qui ont épuisé leurs droits aux allocations de l'Unedic. Dans une lettre à Alain Bocquet, président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, le premier ministre a rappelé que des mesures sont « en préparation » afin d'assurer « l'amélioration des conditions d'attente de la retraite des chômeurs de longue durée [qui bénéficient de] l'allocation de solidarité spécifique et [du] RMI, [et] ayant validé quarante années au titre de l'assurance-vieillesse ».

Alain Beauvère-Méry

**JUSTICE** Les trois juges d'instruction chargés, à Paris, de l'affaire des syndicats de copropriété ont reçu, en décembre, le premier rapport d'étape des gendarmes de la section de re-

cherches de Paris. ● **LE CONTRÔLE DE 18 SYNDICS** ou sociétés de gestion de biens immobiliers a permis de découvrir que, entre 1992 et 1996, 836 entreprises avaient versé des dessous-

de-table aux syndicats afin d'obtenir des marchés. ● **LES JUGES ONT REÇU PAR LA POSTE** un document interne émanant d'Europe Services, leader français dans la branche de l'hygiène.

Cette liste semble recenser les commissions occultes versées par cette entreprise à ses clients. ● **SUR CE DOCUMENT**, figurent les noms de plusieurs salariés de la Semidep, une

société d'économie mixte qui est à la tête de logements sociaux. ● **FACE À CES REMOIS**, la Fnaim a créé une charte déontologique mais aucun contrôle n'est prévu.

## Des syndicats auraient perçu 47 millions de francs de dessous-de-table

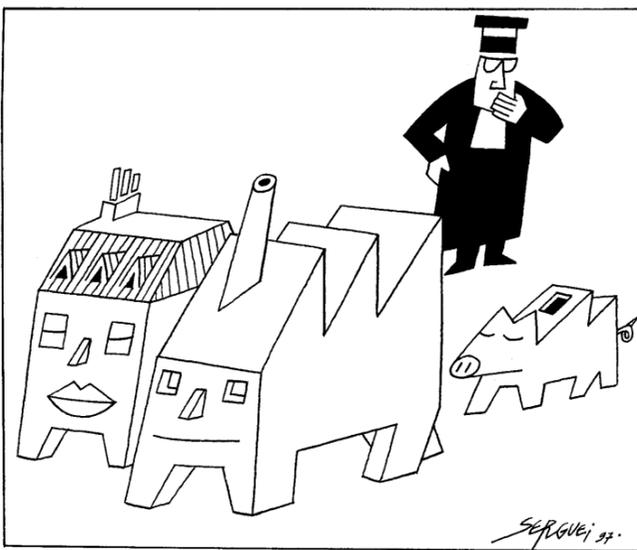
Selon un rapport d'étape établi par les gendarmes de la section de recherches de Paris, plus de 800 entreprises auraient versé des commissions pour obtenir des marchés, de 1992 à 1996. Mais aucune mise en examen n'a encore été prononcée

**LA VINGTAINE** de procédures judiciaires ouvertes à l'encontre des syndicats de copropriété de la région parisienne pourrait, à elle seule, engorger nombre de cabinets de juges d'instruction. Le rapport d'étape remis, début décembre, par les gendarmes de la section de recherche de Paris aux trois magistrats chargés, depuis novembre 1996, de suivre la partie parisienne de l'affaire des syndicats - Armand Riberoles, Evelyne Picard et Marc Brisset-Foucault -, résume l'ampleur de la tâche : le contrôle des comptabilités de 18 syndicats ou sociétés de gestion de biens immobiliers, à Paris, a permis de découvrir que 836 entreprises avaient versé, entre 1992 et 1996, 47 millions de francs de dessous-de-table. Près de 150 administrateurs de biens faisant fonction de syndicats sont aujourd'hui soupçonnés d'avoir reçu des pots-de-vin.

Le mécanisme était à chaque fois identique. Afin de conserver des marchés, les entreprises versaient des commissions occultes au moyen de fausses facturations ou de prestations partiellement réalisées. Au final, le coût des travaux engagés dans ces immeubles d'Ile-

de-France était souvent majoré. Ne pouvant examiner la totalité des cas de figures recensés dans le rapport d'étape - un épais document de plusieurs centaines de pages -, les magistrats ont effectué un tri en fonction de l'importance des détournements et de leur fréquence. Ils ont finalement retenu 109 entreprises qui ont, soit déboursé des sommes supérieures à 50 000 francs, soit versé des sommes inférieures mais avec une grande régularité. Ces entreprises soupçonnées d'avoir soudoyé des syndicats, tels que CGGI, GIPC, Dumonte, Malesherbes Gestion ou Cetim, sont issues des secteurs du bâtiment, de l'entretien, du chauffage et de l'approvisionnement en énergie.

Les gendarmes ont entendu, au cours de cette année, plusieurs dizaines de témoins, dont certains responsables d'organisation de syndicats, tels que le président de la Fédération nationale des agents immobiliers (Fnaim) ou le directeur général de Foncia, l'un des plus importants cabinets de syndicats en France. Les perquisitions au sein des syndicats de copropriété ont peu



à peu rempli un entrepôt mis à la disposition des enquêteurs qui centralisent les recherches menées par les différents juges d'instruction. A ce jour, aucune mise en examen n'a été prononcée. Les juges semblent

privilégier, dans un premier temps, un travail d'accumulation d'informations avant d'engager l'instruction dans une phase plus active. Cette enquête sans précédent a débuté, en 1994, à Brunoy (Essonne).

Un cadre licencié par une entreprise du bâtiment, Technique plastique, a dénoncé les pratiques douteuses mises en place par son employeur pour rétribuer une cinquantaine de syndicats (*Le Monde* du 13 janvier 1996). Cet ancien employé a apporté aux gendarmes une note interne de l'entreprise du 7 avril 1993 intitulée « majorations exceptionnelles de nos offres », qui précisait : « Il y a lieu de prévoir les majorations mentionnées ci-après pour toutes les affaires étudiées [...] avec les syndicats, architectes, intermédiaires et apporteurs d'affaires suivants. » Suivait une liste de 36 cabinets de syndicats ainsi que le pourcentage de la majoration et de la commission.

### EN LIQUIDE OU EN CADEAUX

L'enquête du juge d'Evry, Dominique Pauthé, a conduit à la mise en examen d'une dizaine de salariés de Technique plastique et à l'incarcération, pendant plusieurs semaines, de son directeur. A Paris, les mécanismes étaient identiques : les entreprises versaient aux syndicats des commissions grâce à des fausses factures ou des dessous-de-table versés en liquide, en voyages et en

cadeaux divers. Le syndic s'engageait en contrepartie à retenir l'entreprise en truquant les appels d'offres. Il déclarait ensuite les commissions au fisc sous forme d'honoraires.

Au mois de décembre 1995, un nouveau front s'est ouvert au tribunal de Bobigny (Seine-Saint-Denis). Deux filiales du groupe Elf Aquitaine, Mesa et Petro-Vaires, sont soupçonnées, dans ce département, d'avoir versé des pots-de-vin à une centaine de syndicats pour un marché de fioul. En raison de la dimension prise par cette affaire, le parquet général de la cour d'appel de Paris a décidé, le 10 janvier 1996, à la suite d'une demande du procureur d'Evry, Laurent Davenas, de répartir les dossiers entre les juridictions compétentes. Malgré ce découpage, les magistrats manqueront sans doute de temps pour traiter tous les faits susceptibles d'être poursuivis. A Paris, en dépit de la présence de trois juges pour gérer ce dossier, beaucoup d'entreprises échapperont donc sans doute aux filets de la justice.

Jacques Follorou

### Mandataire professionnel ou copropriétaire bénévole

● **Rôle** : le syndic est le représentant et le mandataire de tous les copropriétaires. Il administre l'immeuble et assure l'exécution des décisions de l'assemblée générale des copropriétaires. Peuvent être nommés syndic soit un administrateur de biens professionnel, soit un copropriétaire bénévole.

● **Garantie financière** : les conditions d'exercice du syndic professionnel sont réglementées par la loi Hoguet du 2 janvier 1970. La profession ne peut être exercée que par des professionnels titulaires de la carte portant la mention « gestion immobilière », établie par la préfecture. Elle certifie que le candidat dispose d'une garantie financière donnée par une banque, un établissement financier agréé ou une société de caution mutuelle. Les syndicats bénévoles ne sont pas tenus d'apporter de garantie financière sur les sommes qu'ils gèrent au nom des copropriétaires.

● **Désignation** : le syndic est désigné par l'assemblée générale des copropriétaires. A défaut, sa nomination peut résulter du règlement de copropriété ou d'une décision du tribunal de grande instance. La désignation par l'assemblée générale se fait à la majorité des voix. La durée du mandat de syndic est de trois ans renouvelables.

**LES JUGES** saisis, à Paris, de l'affaire des syndicats - Armand Riberoles, Marc Brisset-Foucault et Evelyne Picard - ont reçu par la poste, en décembre, une liste comptable émanant d'Europe Services, leader français dans la branche de l'hygiène. Filiale de la Compagnie générale des eaux (CGE) à l'époque des faits, cette société a apparemment recensé dans ce document interne les commissions occultes qu'elle versait à ses contacts dans les 269 entreprises clientes qu'elle compte en région parisienne.

A lire ce listing qui semble extrait de sa comptabilité interne, Europe Services aurait déboursé plus de 3 millions de francs, essentiellement entre 1989 et 1993, en dessous-de-table. Les syndicats de copropriété semblent être les principaux destinataires de ces gratifications, mais on trouve également des sociétés d'économie mixte, des organismes de logements sociaux et même l'entreprise publique Aéroports de Paris.

Les informations qui concernent quatre syndicats - CGGI, GIPC, Malesherbes Gestion et Cetim - ont été recoupées par les juges. Les montants et les dates des versements perçus par ces quatre sociétés de gestion de biens, sous contrat avec Europe services, correspondent effectivement à des éléments mis au jour par la justice. Estimant que cette validation don-

## La curieuse liste comptable d'Europe Services

nait du crédit à l'envoi, les magistrats ont joint à leur dossier cette liste de treize pages.

Certains syndicats cités dans cette énumération sont déjà visés par des procédures judiciaires. C'est le cas des cabinets Dadrier, dans l'Essonne, Somoger, dans les Hauts-de-Seine ou Carle Saint-Germain, et Europe immobilière à Paris. D'autres comptent parmi les plus importants de la place parisienne, comme Anjou Gestion. Le cabinet Montrion, dirigé par l'ancien président de la Fnaim Ile-de-France, aurait régulièrement perçu d'Europe Services, chaque année, d'avril 1984 à janvier 1993, entre 28 470 francs et 51 313 francs. De 1990 à 1992, un administrateur de biens aurait reçu 154 181 francs en alcools. L'un de ses confrères aurait bénéficié d'un lave-vaisselle pour 8 001 francs.

### INVENTAIRE

Europe Services aurait également pris à sa charge des déplacements en hélicoptère, des réparations d'automobiles ainsi que des locations de camions. On découvre également dans cet inventaire des voyages lointains pour 22 620 francs, des safaris africains pour 13 500 francs et des achats au Vieux Campeur. Au-delà des cadeaux de fin d'année acceptés dans bon nombre de sociétés, l'ampleur et le caractère organisé de ces versements permettent de soup-

çonner des pratiques de corruption. Plus troublant, les grands opérateurs sociaux, l'Opievoy, Logirep, HLM Sablière et l'Office public d'aménagement et de construction de la ville de Paris (OPAC), qui gèrent à eux seuls plus de 200 000 logements, apparaissent avec les mentions : « 10 % du CA » ou « 5 % du CA ». Sous cette qualification, faisant clairement référence au chiffre d'affaires réalisé par l'entreprise, 1 533 960 francs auraient été versés entre 1989 et 1992. Au mois de décembre 1990, les comptables ont indiqué la mention : « HLM Ville de Paris - 10 % du

CA : 173 791 francs. » Quatre lignes sont consacrées à ce chapitre dans lequel apparaissent deux personnes, dont l'une, aujourd'hui décédée, a effectivement travaillé dans cet organisme.

Le document donne, enfin, les noms de salariés de douze offices publics d'habitations à loyers modérés (OPHLM) de la région parisienne. A Alfortville, l'une d'elles aurait perçu, entre 1990 et 1991, 66 437 francs, dont 26 631 francs pour un seul voyage. Au sein des offices désignés, les bénéficiaires semblent avoir eu des exigences diversifiées. « OPHLM-Ermont, 91-03,

FAC, M. [X...], 3 617 francs, Renault 18, Frein, carburateur, allumage », « OPHLM-Levallois, 91-03, M. [X...], FAC, 6 905 francs, Séjour Andalousie-Iberia. »

Le président actuel d'Europe Services, Claude Lavaud, se refuse à tout commentaire sur cette liste. « Les faits dont vous me parlez remontent à une époque où je n'étais pas à la tête de l'entreprise. Je ne répondrai qu'aux questions de la justice », a-t-il répondu. M. Lavaud a pris ses fonctions au mois de janvier 1991.

J. Fo.

## La profession rechigne à de vrais dispositifs de contrôle

**DEPUIS** janvier 1996, les engagements et les déclarations sur la « transparence » du métier de syndic de copropriété fleurissent. Après les révélations sur les affaires de pots-de-vin des syndicats d'Ile de France, la Fédération nationale des agents immobiliers (Fnaim), qui regroupe mille sept cents professionnels dans la région parisienne, avait conclu, avec deux grandes associations de défenses de copropriétaires, la Confédération générale du logement (CGL) et la Fédération de défense des copropriétaires (Fédéco), « un protocole pour l'amélioration de la copropriété ». En septembre 1997, la Fnaim en a repris les principales dispositions dans une charte déontologique maison. Ses adhérents s'engagent, par exemple, à « garantir la transparence de l'ensemble des rémunérations précisées dans le contrat de syndic ».

Le problème est qu'aucun contrôle extérieur n'est prévu. Les sanctions sur les contrevenants, « qui

pourraient aller jusqu'à l'exclusion de la caisse de garantie Fnaim », précise-t-on à la chambre d'Ile de France, sont à l'étude depuis deux ans. L'association des responsables de copropriété (ARC) a tenté d'entraîner les syndicats dans une démarche plus rigoureuse de certification. Dans ce but, un véritable label, placé sous le contrôle du ministère de l'économie et des finances et de la direction de la concurrence et de la consommation - « qualité-syndic » -, a été créé. Les syndicats de copropriété labellisés sont soumis à des audits et des procédures de contrôle annuelles réalisés par des organismes indépendants. Cette opération « mains propres » à laquelle la Fnaim s'est ralliée sur le principe, en août 1996, n'a pas eu grand succès auprès des professionnels. Une centaine, seulement, ont réclamé et obtenu le label.

Christine Garin

## La Semidep, une société d'économie mixte dans le collimateur

**CITÉE** dans diverses procédures judiciaires et administratives, la Semidep, une société d'économie mixte à la tête d'un important parc de logements sociaux, n'en finit pas de donner le mauvais exemple (*Le Monde* daté 9-10 mars et du 26 juin 1997). Certains de ses anciens salariés figurent, en effet, parmi les bénéficiaires de la « liste noire » d'Europ services (voir ci-dessus). Annexé au dossier des syndicats de Paris, ce document comptable fait apparemment la liste des commissions occultes versées par ce leader de l'assainissement en France.

Sur l'une des lignes comptables, il est indiqué : « Semidep, 90-12, 94 384 francs, 10 % du CA. » Suit le nom d'un ancien cadre de la Semidep présenté comme le bénéficiaire de cet argent. Le document précise l'objet des dépenses, consacrées, pour l'essentiel, à des voyages. Si l'on prend en compte le décalage purement formel entre les budgets des deux sociétés, les 94 384 francs mentionnés par la liste correspondent effectivement à 10 % du

chiffre d'affaires réalisé, en 1990, par Europe services avec la Semidep.

La liste fournit également le nom d'un inspecteur de la Semidep qui aurait, si l'on en croit les auteurs du document, été destinataire, entre mars et décembre 1990, de plusieurs versements. Les montants sont modestes, mais le nom de cet inspecteur avait déjà été cité dans un rapport interne de la Semidep du 25 novembre 1988. Rédigé par le directeur général de l'époque, Gilles Roucher, ce document, qui soulignait que le chiffre d'affaires réalisé par Europe services avec la Semidep était passé de 725 934 francs en 1987 à 1 774 994 francs un an plus tard, détaillait l'ensemble des contournements de procédures qui permettaient de conclure des marchés avec les entreprises en dehors de tout contrôle.

Il révélait ainsi l'existence de factures payées avant exécution des travaux, d'appels d'offres truqués, de prestations à moitié réalisées mais rémunérées en totalité et d'augmentations injustifiées d'une

année sur l'autre. Rien que sur le domaine de Pantin (Seine-Saint-Denis), le coût du ramonage de 442 gaines était passé de 18 163 francs en 1987 à 50 117 francs en 1988 alors que le travail n'avait été effectué que sur une partie des cheminées. Le coût du dégorgeage du réseau d'égout avait, quant à lui, été multiplié par trois en un an.

### PROCÉDURE « HORS CONTRAT »

Le rapport accusait l'inspecteur cité par la liste d'Europe services, un de ses collègues et leur directeur d'exploitation, d'être à l'origine de ces malversations. Ils auraient ordonné des travaux dans le cadre de la procédure « hors contrat », ce qui permettait d'échapper au contrôle du siège social. Au gré de leurs interventions, ces trois salariés pouvaient à loisir grossir le contrat de l'entreprise. L'argent dégagé grâce aux prestations fictives pourrait avoir permis aux entreprises de rétribuer leurs interventions sous forme de commissions, de voyages ou de cadeaux. Cette affaire avait fi-

nalement été réglée sans trop de vagues, avec la démission des trois salariés.

Apparemment, ces pratiques ne se limitaient pas à la seule entreprise Europe services. « Les entreprises de nettoyage appelées, soi-disant en concurrence, étaient toutes entre les mains de M. Chollet (Euro-net, NTN, FNI, et ATN), de même que les entreprises de menuiserie et serrurerie Tricard et Serad ne font qu'une », avait, par exemple, constaté M. Roucher. Plus loin, il demandait : « Pourquoi avez-vous confié, sans appel d'offres, le contrat d'installation des 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> chaînes et Canal Plus sur la totalité de nos groupes à Electro-Plantes, non agréé pour ce travail ? » Après cette affaire, le groupe Euro-net a vu son chiffre d'affaires passer de 6 711 889 francs en 1988 à 229 094 francs en 1990. Quant à Electro-Plantes, elle a perdu les trois quarts de ses marchés avec la Semidep.

J. Fo.



### PUBLICATIONS JUDICIAIRES

Régisseur O.S.P. - 136, av. Charles de Gaulle  
92523 NEUILLY SUR SEINE Cedex  
TEL. : 01.46.40.26.07 - FAX. : 01.46.40.70.66

### LABORATOIRE OENOBIOL c/ LABORATOIRE DIETETIQUE ET SANTE

Par arrêt contradictoire de la Cour d'Appel de TOULOUSE le 19 Juin 1997, par ces motifs :

- Dit et juge que les agissements de la STE LDS, et en particulier l'imitation par elle de la présentation des produits THALASSOVITAL HYDRATATION, au regard de celle de OENOBIOL « HYDRATANT » constituent des faits de concurrence déloyale.

- Interdit en conséquence à la STE LDS d'exploiter à quelque titre que ce soit et sous leur forme actuelle les produits THALASSOVITAL HYDRATANT sous astreinte de 100 Frs par infraction constatée, dans le délai de quinze jours suivant la signification du présent arrêt.

- Condamne la STE LABORATOIRE DIETETIQUE ET SANTE à payer à la STE OENOBIOL, la somme de 300.000 Frs à titre de dommages et intérêts.

- Ordonne la publication de l'arrêt par extrait dans deux journaux périodiques aux frais de la STE LDS, et auprès de la STE LDS, dans la limite de 10.000 Frs par insertion et ce à titre de complément de dommages et intérêts. Condamne la STE LABORATOIRE DIETETIQUE ET SANTE aux entiers dépens, et autorise la SCP CANTALOUBE FERRIEU à recouvrer directement ceux d'appel conformément à l'article 699 du NCPC. La condamne en outre à verser à la STE OENOBIOL, la somme de 10.000 Frs par application de l'article 700 du NCPC.

SCP VILLARD & Associés, Maître BRUNOIS, Avocat au Barreau de Paris.

# Une enquête controversée de la télévision britannique sur Grace Kelly

LONDRES

de notre correspondant

En 1982, peu avant sa mort dans un accident de la route, la princesse Grace de Monaco aurait fait partie de l'Ordre du temple solaire (OTS), la secte dont soixante-neuf membres sont morts entre 1994 et 1995, en Suisse, au Canada et en France. Telle est la conclusion, pour le moins surprenante, d'un documentaire diffusé, lundi 29 décembre, par la chaîne de télévision privée britannique Channel Four. La Princesse avait par avance dénoncé ces « *fantaisies malsaines* » et jugé cette affaire « *particulièrement sordide* ». Ces « *révélation* » laissent pour le moins sceptiques les sources policières françaises interrogées par *Le Monde*.

Selon les deux réalisateurs, David Carr-Brown et David Cohen, Grace Kelly aurait intégré la secte au cours d'une initiation pratiquée par Luc Joutet, numéro deux de l'OTS. Leur principale source d'information est un certain Georges Leroux, qui se présente comme le chauffeur et garde du corps du chef de file de l'OTS, Joseph di Mambro. D'après ce témoin, la cérémonie aurait eu lieu dans le prieuré de Villié-Morgon (Rhône). La princesse aurait connu l'OTS par une amie chanteuse, membre d'un ordre créé par un conseiller de son mari, le prince Rainier.

Di Mambro aurait par la suite réclamé à sa nouvelle adepte une contribution de 100 millions de francs. Celle-ci aurait versé 60 millions avant de se rebeller. Les auteurs laissent entendre que son accident, le 14 septembre 1982, n'est peut-être pas étranger à ses liens avec l'OTS. Malgré tout, la presse britannique – y compris les tabloïds pourtant avides de ce genre d'extrapolation – ne s'est guère intéressée au sujet.

Tout d'abord, à part M. Leroux, un seul autre témoin de la cérémonie a accepté de parler, à visage caché, sous les pressions de l'ex-chauffeur : une acupunctrice, Lai-Ken Gauthier, qui aurait participé à la séance. Par ailleurs, l'affaire n'est pas sans rappeler aux chroniqueurs de télévision le mauvais coup journalistique de 1988, quand la chaîne ITV avait affirmé que le président John Kennedy avait été assassiné par trois tueurs à gages marseillais commandités par la mafia américaine. Une allégation demeurée sans suite.

Marc Roche

# Les gardes champêtres refusent d'être assimilés aux policiers municipaux

Ils ne veulent pas d'une modification de leur statut

Jacques Armesto, représentant de la « *police des campagnes* », a réagi aux propos de Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'intérieur, qui avait déclaré sur

France 2 : « *La plupart des 12 500 policiers municipaux sont des gardes champêtres*. » M. Armesto estime que ces deux métiers n'ont « *rien à voir* ».

**POUR FAIRE ENTENDRE** la voix des gardes champêtres, Jacques Armesto ne s'est armé que de sa plus belle plume. Dans un courrier adressé le 12 décembre à « *la presse nationale et régionale* », le président de la Fédération des gardes champêtres, au nom de ses 470 adhérents, met en garde contre « *divers propos souvent erronés* » tenus sur son honorable profession.

« *Nous n'avons rien à voir avec les agents de police municipale* », écrit-il. Le sous-entendu est clair : le projet de loi de Jean-Pierre Chevènement portant réforme des polices municipales ne doit pas s'appliquer aux gardes champêtres. Et tant pis s'il faut contredire le ministre de l'intérieur. M. Chevènement n'avait-il pas déclaré, le 7 décembre, lors d'un entretien sur France 2 : « *La plupart des 12 500 policiers municipaux sont des gardes champêtres*. »

Pour défendre son point de vue, M. Armesto, qui officie dans le village de La Salvat-sur-Agout (Hérault), ne s'est pas contenté de coucher par écrit ses revendications. Il est monté à Paris. Au mois de novembre, il a rencontré des conseillers de Lionel Jospin. Il s'est fait un plaisir de leur rappeler quelques vérités toujours bonnes à dire...

Les gardes champêtres existaient avant la République. Leur acte de naissance remonte à 1791. Jusqu'en 1958, ils étaient officiers de police judiciaire (OPJ). Fonctionnaires territoriaux recrutés sur concours, et placés sous l'autorité du maire, ils sont agréés par le procureur de la République et assermentés.

Le code des communes les dis-

tingue nettement des policiers municipaux. Des articles différents s'appliquent à chacune des catégories, y compris lorsque le contenu de leurs missions se recoupe. Car le garde champêtre concourt à « *la police des campagnes* », aux côtés de la gendarmerie. Il a la possibilité d'être armé, avec l'autorisation du maire.

« *On tient à avoir cette possibilité* », déclare Jacques Armesto. Il s'en explique dans sa lettre, lorsqu'il décrit en quelques phrases l'ordinaire du métier : « *Le garde champêtre, souvent seul, isolé, parcourant la campagne, contrôle en chemin chasseurs, braconniers éventuels, pêcheurs, au risque de rencontrer quelques auteurs de vol ou de cambriolages potentiels...* »

## NOBLESSE DE LA TÂCHE

Jacques Armesto est âgé de trente-sept ans. Depuis treize années, il sillonne la campagne héraultaise pour les 1 200 habitants de La Salvat-sur-Agout, qui de viennent 18 000 en été, à cause du tourisme. Lui travaille sans arme. Il n'a aucun doute sur la noblesse de sa tâche. Il aime « *rendre service* ». Il se reconnaît volontiers « *un tempérament militaire* » et défendra jusqu'au bout les particularismes du statut.

Les gardes champêtres sont irremplaçables. C'est sa conviction. Il propose même d'en recruter 20 000 au bénéfice des plus petites communes.

Pour conclure, Jacques Armesto s'est réservé une malicieuse anecdote, censée confondre les moins convaincus. C'est à Villepinte que s'est illustré récemment l'un de ses

collègues. Ce Villepinte-là n'a rien à voir avec la ville de la banlieue parisienne, où s'est tenu les 24 et 25 octobre dernier le colloque gouvernemental intitulé « *Des villes sûres pour des citoyens libres* ». Il s'agit d'un petit village de l'Aude de 1 017 habitants, où fut démontré avec éclat l'utilité des gardes champêtres.

Un matin, le collègue de Jacques Armesto surveillait la rentrée de l'école. Dans une voiture immatriculée en Gironde, il aperçoit, au côté d'un homme inconnu, une enfant de Villepinte qu'il reconnaît. Intrigué, il alerte la gendarmerie. Le plan Epervier est déclenché. L'homme est identifié comme l'auteur de plusieurs délits sexuels à l'encontre de mineurs. Il est interpellé. La fillette est saine et sauve.

« *Que serait-il arrivé sans le professionnalisme du garde champêtre local ?*, interroge Jacques Armesto. *Sûrement une tragédie de plus dans l'actualité des crimes de pédophiles et un drame de plus dans une famille.* »

Pascal Ceaux

## PRÉFECTURE DU RHÔNE - DIRECTION DES AFFAIRES DÉCENTRALISÉES AVIS AU PUBLIC Communes de BRON, LYON, SAINT-PRIEST ET VILLEURBANNE ENQUÊTE D'UTILITÉ PUBLIQUE SUR LA RÉALISATION DE DEUX LIGNES DE TRAMWAY DE L'AGGLOMÉRATION LYONNAISE

Le SYTRAL a demandé que le projet d'aménagement des deux lignes de tramway, la ligne Montrochet-La Doua et la ligne Perrache-Saint-Priest, soit déclaré d'utilité publique et cessibles les immeubles figurant au dossier d'enquête parcellaire. Conformément aux dispositions du code de l'expropriation pour cause d'utilité publique, ce projet sera soumis aux formalités d'une enquête publique et d'une enquête parcellaire pendant 33 jours consécutifs du JEUDI 15 JANVIER AU MARDI 17 FÉVRIER 1998 INCLUS. Il est précisé que l'enquête publique portera à la fois sur l'utilité publique du projet et sur la mise en compatibilité des plans d'occupation des sols de la Communauté Urbaine de Lyon, secteurs Centre et Est. Toute personne qui souhaite s'informer sur le projet peut se présenter pendant toute la durée des enquêtes à la Communauté Urbaine de Lyon et en mairies aux jours et heures suivants.

M. Paul HENZL, M. Jean Marie LAHITTE et Mme Andrée Claire MISSLIN, désignés en qualité de commissaires enquêteurs, par décision du Président du Tribunal Administratif de Lyon recevront aux jours et heures précisés ci-dessous. Monsieur Gérard BECQUET est appelé à assurer une suppléance en cas d'absence d'un membre de la commission d'enquête.

JOURS ET HEURES DE CONSULTATION DU DOSSIER	PERMANENCES DES COMMISSAIRES ENQUÊTEURS
<b>MAIRIE DE BRON - Service communication - bâtiment l'AGORA (au rez-de-chaussée)</b>	
— du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h — le samedi de 9 h à 12 h	— lundi 19 janvier 1998 de 10 h à 12 h — mercredi 28 janvier 1998 de 10 h à 12 h — mardi 3 février 1998 de 15 h à 17 h — lundi 9 février 1998 de 15 h à 17 h — vendredi 13 février 1998 de 10 h à 12 h
<b>MAIRIE DE SAINT-PRIEST - service de l'urbanisme</b>	
— du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h	— lundi 19 janvier 1998 de 15 h à 17 h — lundi 26 janvier 1998 de 10 h à 12 h — mercredi 4 février 1998 de 10 h à 12 h — mercredi 11 février 1998 de 15 h à 17 h — mardi 17 février 1998 de 10 h à 12 h
<b>MAIRIE DE VILLEURBANNE - Direction générale du génie urbain - service de l'urbanisme</b>	
— du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h	— lundi 19 janvier 1998 de 10 h à 12 h — mardi 27 janvier 1998 de 15 h à 17 h — mercredi 4 février 1998 de 10 h à 12 h — lundi 9 février 1998 de 15 h à 17 h — mardi 17 février 1998 de 15 h à 17 h
<b>À LA MAIRIE CENTRALE DE LYON - service des déplacements urbains</b>	
— du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h	— lundi 19 janvier 1998 de 10 h à 12 h
<b>À LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE LYON - Département développement urbain - Direction de la planification Urbaine</b>	
— du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30	— lundi 19 janvier 1998 de 14 h 30 à 16 h 30
<b>DANS LES MAIRIES D'ARRONDISSEMENTS DE LYON</b>	
<b>MAIRIE DU 2<sup>ème</sup> ARRONDISSEMENT</b>	
— du lundi au vendredi de 9 h 30 à 16 h 30 — le samedi de 9 h à 11 h 30	— jeudi 22 janvier 1998 de 14 h à 16 h — mardi 27 janvier 1998 de 10 h à 12 h — mardi 3 février 1998 de 10 h à 12 h — jeudi 12 février 1998 de 10 h à 12 h — lundi 16 février 1998 de 10 h à 12 h
<b>MAIRIE DU 3<sup>ème</sup> ARRONDISSEMENT</b>	
— du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 45 — le samedi de 8 h 30 à 11 h 45	— lundi 19 janvier 1998 de 14 h 45 à 16 h 45 — mardi 27 janvier 1998 de 14 h à 16 h — mardi 3 février 1998 de 10 h à 12 h — mardi 10 février 1998 de 10 h à 12 h — mardi 17 février 1998 de 10 h à 12 h
<b>MAIRIE DU 6<sup>ème</sup> ARRONDISSEMENT</b>	
— du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h — le samedi de 8 h 30 à 12 h	— vendredi 23 janvier 1998 de 10 h à 12 h — mardi 27 janvier 1998 de 10 h à 12 h — mercredi 4 février 1998 de 15 h à 17 h — mardi 10 février 1998 de 10 h à 12 h — lundi 16 février 1998 de 15 h à 17 h
<b>MAIRIE DU 7<sup>ème</sup> ARRONDISSEMENT</b>	
— du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h — le samedi de 8 h 30 à 11 h 45	— vendredi 23 janvier 1998 de 15 h à 17 h — mardi 27 janvier 1998 de 10 h à 12 h — jeudi 5 février 1998 de 15 h à 17 h — jeudi 12 février 1998 de 15 h à 17 h — mardi 17 février 1998 de 15 h à 17 h
<b>MAIRIE DU 8<sup>ème</sup> ARRONDISSEMENT</b>	
— du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 16 h 45 — le samedi de 8 h 30 à 11 h 45	— mercredi 21 janvier 1998 de 14 h 45 à 16 h 45 — mardi 27 janvier 1998 de 14 h à 16 h — jeudi 5 février 1998 de 15 h à 17 h — mardi 10 février 1998 de 10 h à 12 h — lundi 16 février 1998 de 14 h à 16 h

Dans un délai d'un mois, la commission d'enquête rédigera un rapport sur le déroulement de l'enquête publique et ses conclusions sur chacun des objets de cette enquête. Elle émettra également un avis sur l'emprise des ouvrages projetés. Copie des rapports et des conclusions de la commission d'enquête seront tenus à la disposition du public pendant un an à compter de la clôture de l'enquête à la Communauté Urbaine de Lyon et dans les mairies où se sont déroulées les enquêtes. Par ailleurs, il est précisé qu'en vue de la fixation des indemnités, les propriétaires et usufruitiers intéressés, recevront une notification personnelle de l'expropriant. Dans la huitaine qui suivra cette notification, ils seront tenus de faire connaître à l'expropriant les fermiers, locataires, ceux qui ont des droits d'emphytéose, d'habitation ou d'usage et ceux qui peuvent réclamer des servitudes. Les autres intéressés devront faire valoir leurs droits à l'expropriant dans un délai de huit jours, à défaut de quoi, ils seront, conformément aux dispositions de l'article L. 13-2 du code de l'expropriation, déchus de tous droits à indemnité.

Le Préfet, pour le Préfet, le Directeur des Affaires Décentralisées,  
Michèle TAILLARDAT

## CORRESPONDANCE

### Une lettre de Robert Carmille

A la suite de notre article sur la constitution des fichiers juifs sous Vichy (*Le Monde* daté 21-22 décembre), nous avons reçu de Robert Carmille, fils de René Carmille, le créateur du numéro national d'identification à treize chiffres, la mise au point suivante :

Arrêté par la Gestapo comme « *grand ennemi de l'armée allemande* », « *mort pour la France* » au camp de Dachau, le 25 janvier 1945, le contrôleur général de l'armée René Carmille n'a pas créé le numéro d'identité à treize chiffres

à l'occasion des persécutions antisémites.

Il a inventé et étudié, dès janvier 1935, l'utilisation mécanographique éventuelle de ce numéro par le service du recrutement. Ce numéro était prévu pour identifier les jeunes appelés au service militaire en vue de leur incorporation et de leur mobilisation éventuelle.

René Carmille avait signé un article « *Sur le germanisme* » dans *La Revue politique et parlementaire* de septembre-octobre 1939 où il dénonçait avec une grande sévérité et indignation l'antisémitisme du régime hitlérien.

Votre article signale les fichiers « *Tular* » qui ont été utilisés par les autorités policières françaises et allemandes pour rechercher et rafler les juifs, ce qui est exact, mais aucun de ces fichiers ne fut sur cartes perforées. Quant au traitement du fichier zone sud par « *les ateliers mécanographiques de Clermont-Ferrand* », c'est une tout autre histoire qui exige d'être relatée avec la plus rigoureuse exactitude.

Le 21 juin 1941, René Carmille écrit au commissaire général aux questions juives pour lui proposer de faire exploiter mécanographiquement par son service le fichier du recensement des juifs de zone sud, soit environ 120 000 fiches qui avaient été réunies par les services du ministère de l'intérieur.

Ce qui fut accepté, et René Carmille fit adresser ces fiches, pour exploitation, à la direction générale du SNS de Clermont-Ferrand.

Un rapport établi en 1979, assorti de témoignages écrits et signés, conclut ainsi : « *Il y a eu à la direction générale de Clermont-Ferrand un travail d'exploitation mécanographique sur les bulletins de recensement des juifs. Mais ce travail a été volontairement saboté et a été rendu au gouvernement quelques jours seulement avant la Libération, sous une forme inoffensive puisque uniquement statistique, avec des données de 1941 jamais mises à jour.* »

Il est prouvé par ce document et par plusieurs autres que René Carmille a rendu inutilisable un fichier de 120 000 juifs qui n'était pas établi en double.



**VENTES PAR ADJUDICATION**  
Régisseur O.S.P. - 136, av. Charles de Gaulle  
92523 NEUILLY SUR SEINE Cedex  
TEL. : 01.46.40.26.13 - FAX. : 01.46.40.70.66

78

Vente au Tribunal de Grande Instance de PARIS  
le JEUDI 15 JANVIER 1998 à 14 h 30 - EN UN LOT  
**UN PAVILLON de 4 PP à PLAISIR (78)**  
7, rue Aristide-Mailloil  
sur r.d.ch., cuis., sdb, WC, rangts, dégts, cellier et garage  
**MISE A PRIX : 200.000 Frs - Occupé**

S'adr. à M<sup>e</sup> TOURAILLE, Avocat, 48, rue de Clichy  
à PARIS 9<sup>ème</sup>. T. : 01.48.74.45.85

92

Vente au Palais de Justice de NANTERRE  
le JEUDI 15 JANVIER 1998 à 14 h - EN DEUX LOTS  
à SEVRES (92) - « *Les Postillons des Bruyères* » 110, rue des Bruyères  
1<sup>er</sup> lot SURFACE D'ACTIVITE de 278 m<sup>2</sup> Bât. E - **MISE A PRIX 700.000 F**  
2<sup>ème</sup> lot SURFACE D'ACTIVITE de 156 m<sup>2</sup> Bât. F - **MISE A PRIX 300.000 F**  
Rens. : M<sup>e</sup> BOUCHERY-OZANNE, Avt à NANTERRE (92),  
215, Av. G. Clémenceau, T. : 01.46.69.91.88 - Au Greffe du T.G.I.  
de NANTERRE de 9 h 30 à 11 h 30 où le cahier des charges est déposé  
Sur les lieux pour visiter le 9 Janvier 1998 de 15 h à 16 h 30

17

Vente au Palais de Justice de PARIS,  
le JEUDI 22 JANVIER 1998 à 14h30 - EN UN SEUL LOT  
**CHATEAU D'USSON**  
sis à PONS (Charente-Maritime)  
Château historique style RENAISSANCE formé de  
deux ailes dont une avec donjon.  
Ecuries - Remises - Cour d'honneur, allée d'accès,  
allées parterres, pelouses, jardin potager, bois d'agrément et verger.  
cadastré pour 8 ha 56 a 47 ca  
**LIBRE DE LOCATION**

**MISE A PRIX : 2.000.000 de Frs**

S'adresser à Maître Pierre CHEVROT, Avocat à PARIS (75008)  
8, rue Tronchet - Tél. : 01.47.42.31.15  
Maître Jean-Claude FREAUD, Avocat à PARIS (75008)  
69, rue d'Amsterdam - Tél. : 01.49.95.03.37 - Maître Patrice FRECHOU,  
Liquidateur à PARIS (75006) - 18, rue Séguier - Tél. : 01.46.33.54.17  
Sur place pour visiter - Sur MINITEL : 3616 AVOCAT VENTES

## DISPARITIONS

# Jacques Tessier

## Militant du syndicalisme chrétien

**JACQUES TESSIER**, ancien président de la CFTC, est mort, lundi 29 décembre, à Paris, des suites d'une tumeur au cerveau.

Né le 23 mai 1914 à Paris, Jacques Tessier avait adhéré à la Confédération française des travailleurs chrétiens à l'âge de seize ans. Son père, Gaston Tessier, avait été l'un des fondateurs de la centrale chrétienne, créée en 1919, au lendemain de la première guerre mondiale. Employé dans le commerce, puis secrétaire, il devint secrétaire général adjoint de la fédération française des syndicats chrétiens d'employés, techniciens et chefs de service, à la veille de la deuxième guerre mondiale. Fait prisonnier en 1940, il fut nommé conseiller municipal du 11<sup>e</sup> arrondissement de Paris par les autorités de Vichy, fonction qu'il n'avait pas sollicitée et qu'il n'exerça jamais, n'ayant été libéré qu'en 1945.

Après la guerre, Jacques Teissier devient secrétaire général de la fédération des employés. Lorsque des divisions se firent sentir au sein du mouvement syndical chrétien, en raison des activités menées par les groupes « Reconstruction », qui œuvraient depuis 1946 pour la déconfessionnalisation de la centrale, Jacques Tessier démissionna du bureau confédéral en 1950, pour marquer son opposition.

En 1956, il crée et anime le bulletin des équipes syndicalistes chrétiennes, rebaptisé *Rénovation* en 1963, qui se réclamait de la « *fidélité à la morale sociale chrétienne* ». Lors du congrès extraordinaire de la CFTC, réuni les 6 et 7 novembre 1964 à Paris, il fut l'un des diri-

geants de la confédération à refuser la déconfessionnalisation, aux côtés de Joseph Sauty et de Jean Bornard.

A l'issue du vote, Jacques Tessier et ses amis quittèrent le congrès avec les délégués qui partageaient leur position et décidèrent le maintien de la CFTC. Nommé secrétaire général adjoint de la « CFTC maintenue », il se voit accorder par le conseil des ministres, le 31 mars 1966, la représentativité syndicale.

A la mort de Joseph Sauty en 1970, il est élu, à l'unanimité, président de la CFTC, et est remplacé au secrétariat général par Jean Bornard. Onze ans plus tard, en 1981, le même Jean Bornard – décédé le 29 août 1996 – lui succède à la présidence de la CFTC. Devenu président honoraire de la centrale chrétienne, il a retracé, en 1987, dans *Comment fut maintenu le syndicalisme chrétien* (Fayard, 1987), le processus qui conduisit à la rupture de 1964. En 1992, il publia un second ouvrage consacré aux deux sources du syndicalisme et à leur parcours divergent : *Marxisme ou doctrine sociale chrétienne, trente ans de confrontations en France* (Fayard, 1992).

Membre depuis 1969 du Conseil économique et social, dont il fut vice-président de 1974 à 1984, Jacques Tessier a aussi été administrateur de plusieurs institutions, parmi lesquels le Secours catholique, de 1958 à 1989, et le quotidien *Ouest-France*, de 1962 jusqu'à sa mort. Hormis la croix de guerre 1939-1945, il avait refusé toute décoration.

***Alain Beuve-Méry***

– M<sup>me</sup> Claude Dargnies, son épouse, Bruno Dargnies, Marie-Amélie Dargnies, Cécile et Michaël Peirce, Sylvie Dargnies, ses enfants,

Et toute la famille, ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu de

**M. Claude DARGNIES**, médaille des évadés de France, ancien de la 2<sup>e</sup> DB,

survenu le 27 décembre 1997.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 31 décembre, à 9 heures, en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy, Paris-16<sup>e</sup>, suivie de l'inhumation au cimetière du Montparnasse, Paris-14<sup>e</sup>.

– Marlène Picovsky, Ariella Masbounji, Gérard Dumbakly, Yves Dumbakly, Ainsi que leurs familles, ont la profonde douleur de faire part du décès de leur mère,

**Rachel DUMBAKLY,** née **TAJER,**

survenu le 26 décembre 1997, à Villeneuve-Loubet.

Les obsèques ont eu lieu le mardi 30 décembre, au cimetière de Cagnes-sur-Mer.

53, allée de la Pierre-à-Tambour, 06270 Villeneuve-Loubet.

– M. Dimitri Bershadski, son cousin, Sa famille, Ses collègues, Et ses amis, ont la douleur de faire part du décès du

**professeur Leonid FRANK,** professeur aux universités de Jérusalem, Nimègue et Reims,

décédé le lundi 29 décembre 1997, à Maisons-Laffitte.

On se recueillera au funérarium d'Antony, 106, rue de Châtenay.

La levée du corps aura lieu le mercredi 31 décembre, à 9 heures.

Il reposera au cimetière de Nimègue (Pays-Bas), aux côtés de sa mère.

16, avenue des Cottages, 92340 Bourg-la-Reine.

– M<sup>me</sup> Marthe Guillien, M. Jérôme Nakajima, M. Roch Nakajima, Parents et alliés, ont la douleur de faire part du décès de

**André GUILLIEN,** Légion d'honneur, directeur honoraire de la Banque de l'Algérie et de la Banque de France,

survenu le 28 décembre 1997.

L'inhumation aura lieu le mercredi 31 décembre, dans l'intimité familiale, au cimetière de Mougins (Alpes-Maritimes).

Cet avis tient lieu de faire-part.

258, allée des Pins, La Peyrière, 06250 Mougins.

# Doda Conrad

## Un chanteur proche des mécènes de son temps

**DODA CONRAD**, basse américaine d'origine polonaise, est mort, vendredi 26 décembre, dans sa maison près de Blois, à l'âge de quatre-vingt-douze ans.

Né en Silésie le 19 février 1905, Doda Conrad était le fils de la chanteuse Marya Freund (1876-1966), qui chanta pour Gustav Mahler, participa à la création des *Gurrelieder*, créa le *Pierrot lunaire* de Schönberg à Paris sous la direction de Darius Milhaud et quantité d'œuvres de compositeurs contemporains, tout en servant le grand répertoire avec un art qui en a fait l'une des personnalités musicales les plus importantes de ce siècle.

Après avoir tenté d'apprendre le violon avec Yvonne Astruc et Georges Enesco, Doda Conrad voulut être peintre. Sa rencontre avec un Pablo Picasso, pourtant enthousiaste, lui fit comprendre que sa vraie voie était ailleurs.

Conrad sera finalement chanteur un peu contre la volonté de sa mère, à qui il vouait une vénération qu'il aura entretenue jusqu'à son dernier souffle. Pilier des salons parisiens de l'entre-deux guerres, Doda Conrad fut de toutes les aventures. Il fréquentait et fut l'ami de « tous » les artistes – musiciens, écrivains, peintres, sculpteurs, de Picasso à Saint-John Perse – qui vivaient à Paris.

Il fonda la Société Schubert à Paris avec l'aide d'un ami banquier et donna dans ce cadre les premières mondiales de sublimes chœurs du compositeur qui n'étaient pas édités.

Chanteur à la voix ordinaire,

manquant de technique mais incontestablement artiste, il savait reconnaître le talent chez les autres. Organisateur inlassable, il aura aidé de nombreux interprètes à se faire connaître – dont le pianiste Leon Fleischer – et maintes fois joué les « agents » pour faire engager ceux, inconnus ou célèbres, en qui il croyait.

##### GRAND TÉMOIN

Proche de Nadia Boulanger, des Polignac, des grands mécènes de son temps, ami de la reine Elisabeth de Belgique, Doda Conrad aura été l'un des grands témoins de ce siècle. Il venait de publier chez Actes Sud (*Dodascalies, ma chronique du XX<sup>e</sup> siècle*) un livre de Mémoires dans lequel il livre sa chronique du siècle, avec un réel talent de conteur, mais avec une capacité dérangementante à rapetisser ce qu'il ignore et ceux qu'il n'aime pas, écornant au passage quelques personnalités vénérées – dont Pau Casals, Arnold Schönberg, Wilhelm Furtwängler, le couple Schwarzkopf-Legge. Conrad rejetait leur comportement humain sans toujours s'apercevoir qu'il n'était pas lui-même au-dessus de tout soupçon de ce point de vue. Dans son livre, il se complait un peu trop à montrer les travers des autres avec une méchanceté jubilatoire.

Naturalisé américain en 1942, Doda Conrad avait été officier de liaison dans l'armée des Etats-Unis pendant la seconde guerre mondiale.

***Alain Lompech***

– M. et M<sup>me</sup> Dominique Haym, son épouse, M. et M<sup>me</sup> Jean-Paul Haym, M<sup>me</sup> Daniel Haym,

ses enfants, M. et M<sup>me</sup> Jean-Marie Haym, M. et M<sup>me</sup> Benoît Haym, M<sup>me</sup> Sylvie Humbert et son époux, M<sup>le</sup> Isabelle Haym, M. et M<sup>me</sup> Yan Haym, ses petits-enfants, M<sup>me</sup> Nicole Levy et son époux, sa sœur et son beau-frère, Sa famille, Et ses amis, ont la douleur de faire part du décès de

**Ginette HAYM,** née **DREYFUS,**

survenu dans sa cent-unième année, le 24 décembre 1997.

Les funérailles ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

– Emmanuel de Laroche, son mari, Charlotte, Marine, Raphaël, ses enfants, Nicole du Castel, sa mère, Christophe du Castel, son frère,

Les familles de Brisson de Laroche, du Castel et Piquart, ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu, à l'âge de trente-neuf ans, de

**Virginie de LAROCHE,** née **du CASTEL.**

La messe d'adieu sera dite le mercredi 31 décembre 1997, à 15 heures, en l'église Saint-Pierre de Montrouge, 80, avenue du Général-Leclerc, Paris-14<sup>e</sup> (métro Alésia).

L'inhumation aura lieu aux Portes-en-Ré (Charente-Maritime).

– Le docteur David Lellouche, François, Serge et Gaëlle, ses enfants, Ses frères et belles-sœurs, Ainsi que toute la famille Chapin, Laurence et Bassarou, ses proches, Ses amies et tous ceux qui l'ont aidée et accompagnée dans sa souffrance et sa lutte contre la maladie, ont la douleur de faire part de la disparition de

**Françoise LELLOUCHE,** née **CHAPIN,**

survenue le 26 décembre 1997, à Paris, à l'âge de cinquante-trois ans.

Elle a été inhumée le mardi 30 décembre, au cimetière de Saint-Briac-sur-Mer (Ille-et-Vilaine), à 15 h 30.

6, mail de la Justice, 94440 Marolles-en-Brie.

##### CARNET DU MONDE

**Fax : 01-42-17-21-36**

Téléphone :  
**01-42-17-39-80**  
**01-42-17-38-42**  
**01-42-17-29-96**

**Stéphane LEMMERT**

est mort le vendredi 12 décembre 1997, à Paris.

Il manque à ses amis.

On peut téléphoner au 01-42-51-33-77.

# Christian Bachmann

## Spécialiste des problèmes des banlieues

**LE SOCIOLOGUE** Christian Bachmann est mort samedi 27 décembre à Paris des suites d'une hémorragie cérébrale. Il était âgé de cinquante-quatre ans.

Dans les années 60, Christian Bachmann fut une figure typique de cette jeunesse étudiante qui s'engagea corps et âme, sous l'influence de Jean-Paul Sartre et de quelques autres, dans le combat contre la guerre d'Algérie.

Etudiant en lettres classiques à la Sorbonne, il y fut un des animateurs de la Fédération générale des groupes d'études de lettres (FGEL) et une des chevilles ouvrières, au Quartier latin, du mouvement de mai 68. La préoccupation d'un réel progrès social, en dehors des phraséologies sentimentales et des théorisations a priori, le conduisit au métier de sociologue, qu'il allait illustrer d'une manière à la fois rigoureuse et absolument non académique.

Doté d'une énergie peu commune, Christian Bachmann fut par excellence l'homme de ce terrain dont beaucoup de ses confrères parlent plus qu'ils ne le pratiquent. Tel n'était pas son cas.

##### FORMATEUR INFATIGABLE

Pour enquêter sur les banlieues marginalisées, il s'installait pour plusieurs années à La Courneuve ou ailleurs, ne concevant pas la recherche sans implication existentielle du chercheur. Tout récemment encore, il avait longuement enquêté dans un quartier défavorisé de Melun et en avait tiré, avec l'historienne Nicole Le Guennec (*Le Monde* du 19 septembre), un livre stimulant et à rebours de

– M<sup>me</sup> Madeleine Miart, son épouse, M. et M<sup>me</sup> Jacques Miart, M<sup>me</sup> Florence Miart et M. Emmanuel Koerner, ses enfants, Nicolas, Anne-Lise, Ancel, Bruno et Yves, ses petits-enfants, Les familles Miart, Nicolas, Joseph, Baudrillart, Herpin, ont la douleur de faire part du décès de

**M. Emile Jacques MIART,** professeur honoraire de lycée, chevalier de la Légion d'honneur, officier de l'ordre national du Mérite, officier des Palmes académiques, vice-président d'honneur du conseil d'administration de l'Union nationale des mutuelles de retraite d'anciens combattants,

survenu à Charleville-Mézières, le 27 décembre 1997, dans sa quatre-vingt-onzième année.

Les obsèques seront célébrées le samedi 3 janvier 1998, à 14 h 30, en l'église du Sacré-Cœur à Charleville-Mézières, suivies de l'inhumation au cimetière d'Haudreycy (Ardennes).

Cet avis tient lieu de faire-part.

35, rue Jean-Jacques-Rousseau, 08000 Charleville-Mézières.

– Andrée Mirochnikoff-Robbe, ancien maire de Bois-d'Arcy (Yvelines), son épouse,

Nadine Mirochnikoff, Maryse et Jean Thiébaud, Pierre Mirochnikoff et Betty Lasson, Yvan Mirochnikoff et Christine Besnard, ses enfants, Caroline et Valérie, Florence et Sylvie, ses petites-filles, Sa famille, Et ses nombreux amis, ont la douleur de faire part du décès de

**M. Yvan MIROCHNIKOFF,** chevalier de la Légion d'honneur, officier de l'ordre national du Mérite, président d'honneur de la Commission des titres d'ingénieurs, président d'honneur de la FEANI, président d'honneur de l'ANORG, colonel honoraire du génie (CR), ingénieur IDN - Centrale Lille, docteur ès sciences de l'éducation,

survenu le 26 décembre 1997, dans sa soixante-douzième année, en son domicile.

*Priez pour lui.*

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 2 janvier 1998, à 10 h 45, en l'église Saint-Gilles de Bois-d'Arcy (Yvelines), et sera suivie de l'incinération dans l'intimité familiale.

45, rue Hoche, 78390 Bois-d'Arcy.

##### Rectificatifs

– Précision concernant l'avis de décès de

**M<sup>me</sup> Charles BRISSET.**

Les obsèques auront lieu le 31 décembre 1997, à 11 heures, en l'église Saint-Nicolas de Ville-d'Avray, suivis de l'inhumation au cimetière du Montparnasse.

tous les clichés, *Autopsie d'une émeute* (Albin Michel).

Ce même souci d'unité de la réflexion et de la praxis conduisit Christian Bachmann à s'engager dans les mouvements qui luttent pour l'égalité, Droit de cité et SOS Racisme, dont il était un des experts les plus écoutés. Maître de conférences à l'université Paris-XIII, où il dirigeait les enseignements d'ingénierie sociale et urbaine (IUP Bobigny), il s'était également beaucoup investi dans la formation et aimait d'innombrables séminaires destinés aux acteurs de terrain, travailleurs sociaux, animateurs, militants syndicaux ou associatifs.

Il faisait en particulier autorité dans le domaine délicat de la toxicomanie, sur lequel il avait rédigé plusieurs rapports destinés aux institutions nationales ou européennes. Il en avait tiré, avec Anne Copel, une synthèse historique, non dépourvue de cet humour qu'il savait projeter sur les sujets les plus arides : *Le Dragon domestique* (Albin Michel, 1989 ; réédité en Points-Seuil sous le titre *Les Drogues en Europe*).

Depuis toujours soucieux du sort des migrants et des exploitations politiciennes qui, d'après lui, en sont trop souvent faites, Christian Bachmann avait récemment pris parti, avec d'autres intellectuels, dans le débat provoqué par les projets de loi Chevènement sur l'entrée et le séjour des étrangers en France (*Le Monde* du 8 octobre).

***Daniel Lindenberg,***  
*historien*

– Marcelle Pochard, son épouse,

Noelle et Ladislav Slehofer, Jean-Paul et Reine Pochard, Dominique et Christiane Pochard, Claudie et Etienne Gazzo, Michelle Pochard, Patrick et Patricia Pochard, ses enfants,

Denis, Laurence, Yann, Carole-Ann, Sabine, Véronique et Didier, Jean-Christophe, Clément, Rémi, ses petits-enfants,

Laura, Margaux, Veasna et Minsan, ses arrière-petits-enfants, Madeleine David, sa sœur, Janine Pochard, sa belle-sœur, ont la douleur de faire part du décès de

**Henri POCHARD,** ancien élève de l'Ecole normale supérieure, agrégé de mathématiques,

survenu le 22 décembre 1997, à Nice, à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

Les obsèques ont eu lieu le 24 décembre, dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

La Vigue, 27, avenue Germaine, 06300 Nice.

– Eliane Volcovici Nadelar, ses enfants et petits-enfants, Henri et Madeleine Volcovici Nadelar et leurs enfants, Michèle et Bruce Antman-Harway et leurs enfants, Philip et Alison Harway et leurs enfants, Danièle Harway et son fils Max Harway, Yvette et Lucien Fayman et leurs enfants, Charles et Lilette Calamaro et leurs enfants, Gilberte et Pierre Djan et leurs enfants, Georges Nadelar et ses enfants, Marc et Monique Nadelar et leurs enfants, Jacques Bassous et son fils, Les parents, alliés et la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

**M<sup>me</sup> veuve Jean VOLCOVICI NADELAR,** née **Marguerite SCHAMASCH,**

survenu le 22 décembre 1997, en son domicile, à Boulogne, dans sa quatre-vingt-dix-septième année.

L'inhumation a eu lieu au nouveau cimetière de Boulogne, le mercredi 24 décembre, dans la plus stricte intimité.

**Anniversaires de décès**

– Il y a dix ans que nous n'entendons plus le grand rire de

**Francis GULMANN.**

Son sens de la vie nous manque.

##### AU CARNET DU « MONDE »

##### Naissances

**Françoise HEINZLÉ** et **Jean-François EVENOU** ont la joie d'annoncer la naissance de

**Alice,**

le 27 décembre 1997, à Dijon.

##### Anniversaires de naissance

– Kaouanne.

**Noëlle,**

Quarante ans ! Bravo.

**Hadrien, Pierre, Michel.**

– Le 31 décembre 1979 s'annonçait un petit

**César...**

Quel prénom, quel renom... César, c'est toute la Provence ! Le « César », c'est toute la récompense !

**César PRAT,**

c'est toute notre chance.

Dix-huit ans. Joyeux anniversaire.

##### Décès

– Clarisse Brissaud, son épouse, Nicole, Serge, Dominique, ses enfants, Ses petits-enfants, Et toute la famille, font part du décès de

**Henri BRISSAUD,**

survenu le 28 décembre 1997, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

Les obsèques religieuses ont eu lieu le mardi 30 décembre, dans l'intimité, en l'église Saint-Joseph, à Limoges.

15, rue Beausoleil, 87100 Limoges.

– James Barette, Et quelques-uns des amis de

**Doda CONRAD,**

nous prient d'informer qu'il a été contraint à son regret d'abandonner sa maison du Val-de-Loire pour une destination inconnue de lui.

56, rue des Moriers, Les Grouets, 41000 Blois.

(Lire ci-dessus.)

*Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

ACTIVE:ESKOFOT:PQUO2332-0000  
does not exist

# Le monde des cadres



**Michael Page Informatique**  
Le Spécialiste du recrutement Informatique

Summit is the market leader in Derivatives Trading and Risk Management Systems. Our customers are among the most important and prestigious investment banks in the world. With headquarters in New York Wall Street district, Summit has grown rapidly since its foundation in 1990 with the establishment of branches in Tokyo, Paris, Frankfurt and London. More staff are required to meet the increasing demand for the product. At Summit, you will have the best of both worlds working in a small focused company with a history of promoting from within which is tracked by the resources of our parent, Misys, one of the world's largest multi-national software corporations.

## Banking Consultants\* (M/F) (JPS19247)

Consultants provide various levels of support for our customer base. They are involved in the following:

- Project Management - Account Management
- Pre-Sales Support - Post sales Support
- Develop / Implement Valuation and Risk Models

Applicants should have at least 3 years experience in banking, with particular experience in Capital Markets and Risk Management. Background may be in banking or a software house or consultancy.

Good interpersonal skills, initiative, flair, analytical ability and ambition will be expected. Applicants will be graduate calibre with a second degree (MSc, PhD) in mathematics an advantage.  
**Positions are available in London and Frankfurt.**

Interested candidates should contact **Jean-Pierre Scandella, Michael Page Informatique**, 3 bd Bineau 92594 Levallois-Perret cedex. Please quote reference JPS19247.

Les candidats possèdent au minimum 3 ans d'expérience en Banque avec une spécialisation en Finance de marché et Risk Management. Votre expérience aura pu être réalisée en Banque, chez un éditeur ou un cabinet de conseil. Ce poste nécessite une grande aisance relationnelle, de l'initiative, du flair, une capacité analytique et de l'ambition. Les candidats possèdent une formation d'ingénieur. Si vous êtes intéressé(e), merci d'adresser votre dossier de candidature à **Jean-Pierre Scandella, Michael Page Informatique**, 3 bd Bineau 92594 Levallois-Perret cedex ou de taper votre CV sur le 3617 Mpage (Comiche 3-AREMin) ou de vous connecter au <http://www.mpfrance.com> sous la référence JPS19247.

## \* Consultants Banque (H/F) (JPS19247)

Summit est le leader du marché des Systèmes d'Information de Salle de marchés et de Risk Management. Nos clients font partie des banques d'investissement les plus importantes et les plus prestigieuses au monde. Avec son siège à Wall Street, Summit s'est développé rapidement depuis sa fondation en 1990 avec l'ouverture de filiales à Tokyo, Paris, Frankfurt et Londres. Nous recrutons pour suivre l'augmentation de la demande de notre produit. Chez Summit, vous aurez le meilleur des deux mondes, en travaillant dans une petite société spécialisée, tout en profitant des ressources de notre groupe, Misys, l'un des éditeurs mondiaux les plus importants.

Les Consultants dispensent différents niveaux de support pour notre base clients. Ils sont impliqués dans les responsabilités suivantes:

- Développement et Implémentation de Modèles de Risque et de Valorisation.
- Support Avant-Vente - Support Après-Vente
- Pilotage de Projets - Responsable de Compte

Le Spécialiste du recrutement Informatique

## IMPORTANTE REGIE PUBLICITAIRE

recrute .....

..... des **COMMERCIAUX (H/F)**  
dans le secteur de la Presse Magazine Grand Public

Chefs de Publicité Junior (2/3 ans d'expérience) ou confirmés, vous aurez en charge le développement publicitaire d'un magazine auprès des annonceurs, agences et centrales d'achat.

Votre expérience concrète de la commercialisation des espaces publicitaires d'un support de presse magazine est indispensable.

Ténacité, dynamisme, initiative et autonomie seront les atouts nécessaires à votre candidature.

Merci d'adresser de manière urgente votre candidature et prétentions (sous réf. 9815) à :

LE MONDE PUBLICITE - 21 bis, rue Claude-Bernard  
BP 218 - 75226 PARIS Cedex 05, qui transmettra.

Grand groupe de distribution très diversifié (CA 4 Mds, 2000 personnes)  
recherche, pour accompagner son développement, son :

## Responsable des Ressources Humaines

Martinique Package attractif

En liaison avec le Président Directeur Général et en étroite collaboration avec le Secrétaire Général, vous prenez en charge l'ensemble des responsabilités suivantes :

- ✓ Optimisation de la gestion dynamique du personnel (formation, programme de motivation, gestion proactive des carrières, évaluations, communication interne...),
- ✓ Implémentation de cette gestion dans chacune des filiales, en tenant compte des impératifs et spécificités locales,
- ✓ Participation à la stratégie globale de développement de l'entreprise pour tout ce qui concerne les ressources humaines et la promotion des personnes.

Agé(e) d'environ 35 ans, titulaire d'une formation supérieure de gestion (type grande école de commerce), vous avez acquis une expérience complète de la gestion des ressources humaines au sein d'un groupe international.  
Vous êtes dynamique et désireux de vous investir dans une entreprise performante.

*Vous parlez anglais et espagnol.*

Si vous êtes intéressé(e), merci d'adresser votre dossier de candidature à notre conseil **Xavier Camby**, 3 bd Bineau 92594 Levallois Perret cedex ou de taper votre CV sur le 3617 code Mpage (Comiche 3-AREMin) ou de vous connecter au <http://www.mpfrance.com> sous la référence XC19044.

ne année 98  
bonne année!  
1998 bonne année

**publival**® 27, Route des Gardes - 92190 MEUDON

## INITIATIVES LOCALES

— les offres d'emplois cadres des collectivités territoriales —

### Cadres territoriaux

Important Organisme Public de Formation crée, dans le cadre de la rénovation d'une formation au management des politiques publiques destinée à des cadres supérieurs ou/et de direction, le poste

## Directeur Pédagogique H/F

Vous serez responsable devant la Direction Générale de la réussite des modules (conception, coordination, animation) spécifiques à ce nouveau programme dispensé par l'Organisme.

Véritable interlocuteur pédagogique de la structure, vous développerez en qualité d'ensemblier des démarches d'ingénierie pédagogique novatrices, stimulantes et en conformité avec les cahiers des charges. Vous interviendrez ensuite en coordination et en animation des intervenants et des participants à ce programme.

Nous souhaitons rencontrer rapidement un candidat, 35 ans minimum, possédant idéalement un diplôme bac+5 généraliste doublé d'une spécialisation ingénierie de la formation (DESS-DEA) et d'une expérience significative, acquise par exemple en C.C.I., en Chambre des Métiers, au sein d'un I.E.P., ... en tant que responsable formation au sein d'un établissement d'Enseignement Supérieur.

Ce profil évolutif en relation avec les développements à terme du programme nécessite une réelle implication y compris en recherche pédagogique.

Pour recevoir des informations complémentaires, merci d'adresser avant le 26 janvier votre CV accompagné d'une lettre de motivation précise et argumentée sous la réf. CRH98016M à FC Conseil, 9, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris.



FRANCOIS CORNEVIN

## BDDP Corporate

concepteur rédacteur

directeurs artistiques

junior • senior

Ouvert à la pub comme à l'édition, curieux, enthousiaste, bref, créatif à part entière, vous aimez faire de belles choses dans un bon esprit pour différentes activités (B to B, communication financière, communication interne, communication RH...), activités qui exercent leur métier avec les mêmes besoins en termes de réflexion, de stratégie et de créativité.

Faites-nous découvrir rapidement ce que vous pensez de votre métier, quelles sont vos motivations pour rejoindre une agence comme BDDP Corporate et quelques exemples issus de votre book.

Merci d'envoyer votre dossier en précisant sur l'enveloppe la référence CREA/LM à Jean-Charles Amaudruz, BDDP Corporate, 50/54 rue de Sully, 92513 Boulogne-Billancourt Cedex.

## Le monde des cadres

## Le numéro 1 en Europe,

partenaire principal pour la mesure, du dosage,  
et de la commande des flux air dans les  
installations de climatisation  
cherche un

# CHEF DES VENTES

**le no 1**  
et responsable pour  
la France, l'Espagne et le Portugal.

**Votre profil:** ♦ Vous êtes un homme (ou une femme) expérimenté dans la vente des applications mécaniques, êtes apte à diriger une dizaine de collaborateurs, et savez négocier au niveau de direction. La communication interne, vous demande d'excellentes notions d'allemand ou d'anglais. Des connaissances dans le domaine de la climatisation sont appréciées.

**Votre mission:** ♦ Bureaux et dépôt de la succursale de France sont situés dans la Région Parisienne. Vous serez le responsable des ventes en France, Espagne, Portugal. Vous établirez et consoliderez les relations avec une clientèle exigeante. Ceci vous demande environ 50% de travail à l'extérieur - contacts avec les clients, les plus importantes.

**Notre client:** ♦ Est une société suisse, bien établie dans la branche des clapets et de la régulation de débit-volume dans les climatisations, avec de nombreuses succursales en Europe et Outre-mer. Sa situation économique est absolument saine et vous assure un avenir professionnel couronné de succès.

Intéressé? - Réagissez vite! Afin de pouvoir présenter votre dossier de manière favorable, envoyez-nous votre curriculum-vitae, des copies des certificats de travail, une photo d'identité et une lettre manuscrite. Votre dossier de candidature entièrement complété est absolument dans votre intérêt et nous permettra de réagir immédiatement. Mentionnez le no de référence: B-1/Ce/LM. Notre Directeur E.R.Jaeger vous assure d'une discrétion absolue.

## MSI-CONSEILS EN PERSONNEL

Beau-Site 5, CH-2603 Péry - Suisse / Tél. 0041 32 485 18 38  
Depuis 1973

Nous vous adressons  
nos meilleurs vœux...  
et notre nouvelle adresse

**A partir du 29 Décembre 1997,**

ABAX change de locaux, d'adresse,

de numéro de téléphone, de fax

mais ne change rien à sa rigueur,

son enthousiasme et son professionnalisme.



**ABAX CONSEIL**

31, rue Danielle Casanova - 75001 Paris.  
Tél : 01 40 20 16 20 - Fax : 01 40 20 41 40  
Conseil en Recrutement Informatique

À PARTIR  
DU 6 JANVIER 1998\*

RETROUVEZ

LES OFFRES D'EMPLOIS

DANS

Le Monde  
DES  
INITIATIVES  
EMPLOI

\* daté 7 janvier 1998



**INFOTEL**

**POUR ÉVOLUER VITE,  
IL FAUT :**

✔ UN SECTEUR EN  
PLEINE CROISSANCE

✔ UNE EXPERTISE  
RECONNUE

✔ UN ENTREPRISE  
CONQUÉRANTE

### JEUNES INGÉNIEURS OU UNIVERSITAIRES SCIENTIFIQUES

Vous avez choisi une filière de formation supérieure scientifique ou économique. Elle a développé vos qualités de rigueur et de méthode. Elle a renforcé votre curiosité pour des techniques, des situations et des milieux diversifiés.

**Votre diplôme en poche, vous voulez engager la première étape d'une "vraie" carrière dans l'informatique.**

Nos projets vous attendent. Après une formation (rémunérée) de deux mois aux techniques grands systèmes (MVS, COBOL, DB2, IMS ou CICS), vous rejoindrez nos équipes opérationnelles en charge de la conception et de la mise en œuvre de systèmes d'information pour de grandes entreprises françaises et internationales. Vous y développerez des compétences avancées dans nos différents domaines d'activités (conseil et ingénierie, direction de grands projets, client /serveur, développement de progiciels, formation). Nos objectifs : à terme, faire de vous des experts en informatique et poursuivre grâce à vous le développement de notre groupe.

Merci de nous adresser rapidement votre candidature (lettre, C.V. et photo) sous la référence JM/6358.

INFOTEL CONSEIL - 164, avenue Charles de Gaulle - BP 186 - 92205 Neuilly-sur-Seine

## E M P L O I

### OFFRES

Sté de 1<sup>er</sup> plan rech. pour son département juridique basé à PARIS ÉTOILE

### RÉDACTEUR CONTENTIEUX

- formation supérieure  
- 3-5 ans d'expér. minimum du recouv. de créances, des procédures collectives, des voies d'exécution  
- pour assentiment des délais de paiement, engagem. des procédures judiciaires par saisie des officiers et auxiliaires de justice  
- bon relationnel, sens de l'organisation, rigueur et discrétion nécessaires.

Adresser lettre, CV, prêt. à

PRIMAGAZ, serv. recrutement  
64, av. Hoche, 75008 Paris.

### STÉ AGENCEMENT TABAC PRESSE recherche

### 1 COMMERCIAL

25-30 ans (env.) secteur Paris, Ile-de-France, possédant une expérience dans notre métier. Fixe + com., env. lettre et CV :

E + G, 3, rue Cuvier  
69006 LYON

### ORGANISME DE FORMATION recherche pour Bordeaux UN FORMATEUR

en droit public et synthèse  
Nbx déplacements à prévoir  
Envoyer CV + photo sous n° 9813  
Au Monde Publicité  
21 bis, rue Claude-Bernard  
75005 Paris

**VOS ANNONCES  
dans l'emploi  
Tél. : 01-42-17-39-33**

### DEMANDES

Secrétaire confirmée, trilingue anglais/espagnol, 15 ans d'expérience, recherche emploi salarié en télésecrétariat, équipée d'un Mac, fax, modem, imprimante couleur.  
Tél. : 05-61-30-25-91  
Fax : 05-62-74-03-18  
E-mail : michelle@hol.fr

### MÉCANICIEN

entretien, maintenance industrielle  
cherche emploi  
Tours et environs  
Tél. : 02-47-54-89-46

Vingt-trois années de commercial et le management d'un centre de profit pendant six années.  
Cadre recherche  
responsabilités permettant d'exprimer pleinement ses compétences.  
Contact : 01-39-18-20-92.

**J. F. TRÈS SÉRIEUSE**  
avec réf. ch. heures de ménage (repassage) ds le privé ou bureau  
Tél. : 01-42-40-72-17

### JURISTE CRÉDIT CONTENTIEUX

7 ans expérience bancaire (CL, CADIF)  
Etudie toutes propositions  
Tél. : 01-47-25-03-59.

### RESPONSABLE LOGIST. / ORDONNANCEMENT MRP2 / JAT / KANBAN / Gestion de stocks

17 ans expér., libre de suite.  
Etudie ttes propositions  
Tél. : 06-08-89-55-36.

Jne femme 26 ans maîtrise lettres modernes + DEA inf./communication  
Expérience presse/édition/enseigne/communication  
recherche poste en rapport  
Etudie ttes propositions.  
Tél. au 01-42-55-18-39

## IMMOBILIER AGENDA

### VENTES

#### APPARTEMENTS

#### VAL-DE-MARNE 94

IVRY, vd F2 37 m<sup>2</sup>  
Proche Paris 13<sup>e</sup> arrond.  
Ds petite copropriété 3<sup>e</sup> ét.  
R.-de-jard., calme, faibles ch.  
Cave. Px : 375 000 F  
T. : 01-48-52-80-49 ap. 19 h.

#### PROPRIÉTÉS

Part. à part. vend  
VILLA HAB. 165 m<sup>2</sup>  
800 m mer, étranger.  
TURQUIE (Antalya).  
Px : 500 000 F  
Tél. : 03-84-48-02-23

GORDES Lubéron  
Maison provençale,  
160 m<sup>2</sup> hab.  
Terrain boisé 4 000 m<sup>2</sup>  
Pisc. 6 x 12. Px : 2 MF  
Tél. : 06-80-30-12-73.

Le Lavandou, maison 3 p., à  
3 étages, terrasse, résid.  
avec pisc., garage, meublée,  
comm. et plage à 5 m,  
529 000 F. Tél. : 00-416-13-01-87-37

### MAISONS

#### ANTILLES

Guadeloupe (Le Moule, 150 m de la plage), vend villa dans quartier résidentiel, 800 m<sup>2</sup> de terrain, 240 m<sup>2</sup> habitables, grand séjour, salle à manger, 4 chbres, 3 salles de bains, garage, dépendance (niv. b.).

Prix : 1 900 000 F.

Tél. : 01-42-53-96-86  
05-90-83-94-49

Fax : 05-90-83-94-93

### LOCATIONS

#### OFFRES VIDES

ISSY-LES-MOULINEAUX  
Imm. anc., studio tt cft  
4<sup>e</sup> ét., digicode, 2 100 F cc  
Tél. : 01-30-41-08-60  
01-30-41-03-00.

VUE SUR CHAMP-DE-MARS  
Très beau 5 p., 195 m<sup>2</sup>  
27 000 F + charges. -  
ÉTUDE  
SUFFREN - 01-45-67-88-88

### COLLECTIONS

RARE BOUTEILLE DE  
COGNAC  
NORMANDIN 1865  
expertisée  
02-98-78-68-16

### COURS

### NORMALIEN

donne cours français  
et méthodologie  
06-80-58-05-22

### DIÉTÉTIQUE

CENTRE DU VERNET  
MINCIR ET STABILISER  
Méthode LAURAND, testée  
et expérimentée  
sous contrôle médical.  
Une méthode  
d'aminicissement performante  
à Saint-Maur !

NATURELLE,  
SANS MÉDICAMENT  
NI COSMÉTIQUE,  
1<sup>er</sup> ENTRETIEN GRATUIT  
SUR RENDEZ-VOUS  
AU 01-42-83-20-15  
LA VARENNE  
22 bis, avenue de Chanzy  
(face à la clinique Saint-Hilaire)

### VACANCES TOURISME LOISIRS

Près gare TGV Vallorbe  
JOUGNE (Doubs)  
Près pistes ski fond et alpin  
Part. loue F2 50 m<sup>2</sup>, cuis.,  
séj., 2 chbres couch. 5 pers.  
Douche, wc sép., véranda 12 m<sup>2</sup>,  
terrasse, TV couleur, etc.  
Pr réserver : 03-81-49-20-65.

**JURA** SKI DE FOND  
près (Métabief)  
frontière suisse  
3 h de Paris par TGV,  
en pleine zone nordique.  
Chbres en pension ou  
demi-pension chez ancien  
sélectionné olympique,  
avec salle remise en forme,  
cours, matériel, etc.  
Réservation : 03-81-49-00-72

### VIN

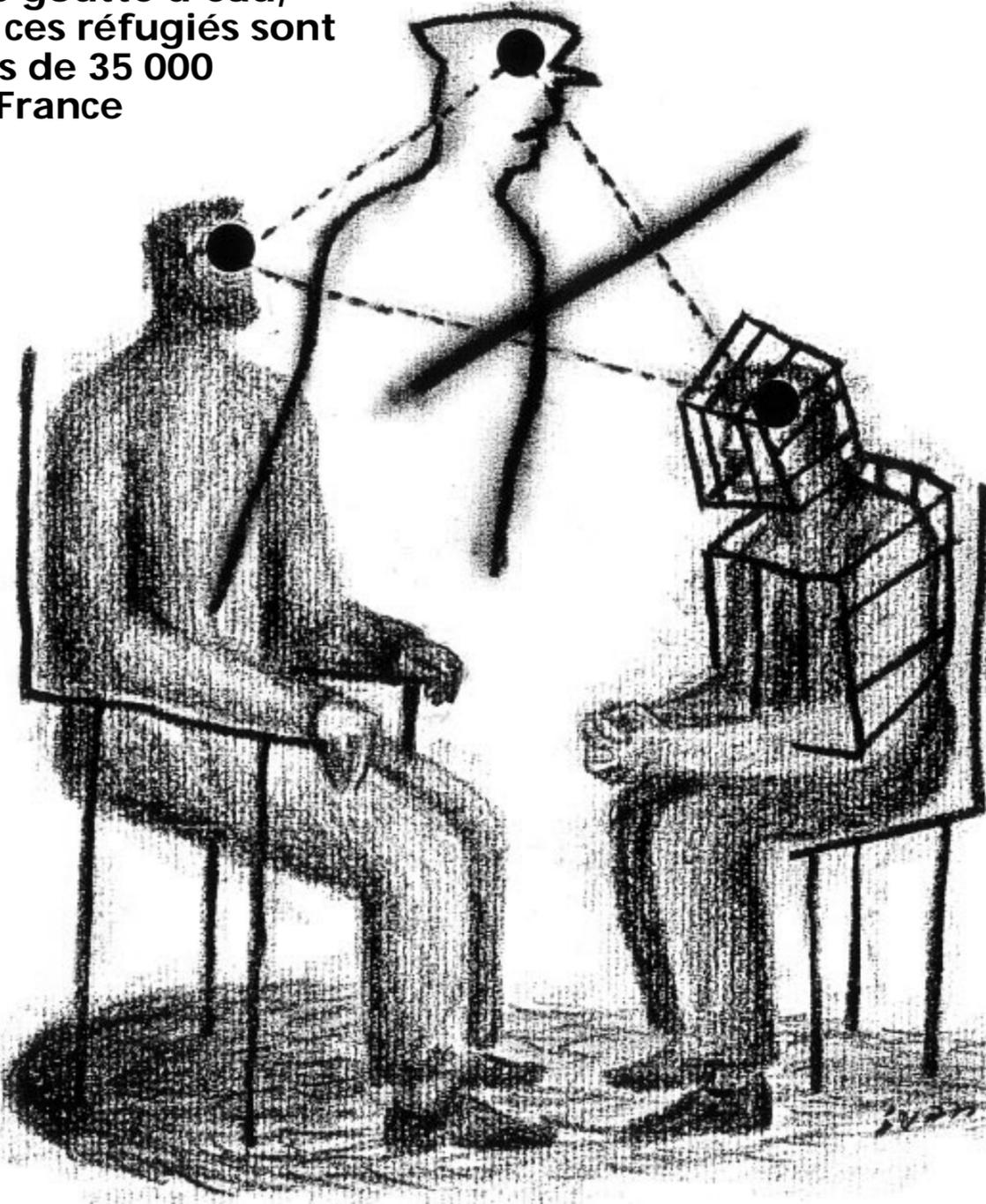
Pour les fêtes  
**MONTLOUIS-SUR-LOIRE  
AOC**  
Tarifs sur demande  
L. CHAPEAU  
15, r. des Aïtres-Husseau  
37270 Montlouis-sur-Loire  
Tél. : (02) 47-50-80-64

**L**E 7 avril 1994 était un jeudi, Blaise s'en souvient très bien. « Vers 10 heures du matin, précise-t-il, les premiers groupes de miliciens ont commencé à patrouiller. » La suite aussi, il s'en souvient. Dans ses moindres horreurs. « Jusqu'à ce que j'arrive en France, à l'été 1995, j'ai l'impression de n'avoir pas dormi », dit le jeune Rwandais. Le visage tendu, il raconte d'une voix monocorde son périple à travers la nuit de la guerre. Les mots ne viennent pas toujours. Relativement prolixe sur la plupart des épisodes qui ont marqué sa fuite du Rwanda, puis des camps burundais, l'ancien étudiant de Kigali ne sait évoquer autrement que par une ellipse le massacre de sa famille, auquel il a échappé par miracle.

Aujourd'hui encore, Blaise a du mal à trouver le sommeil. Les séances de psychothérapie qu'il a suivies, en France, au Centre de soins Primo-Levi, dans le 11<sup>e</sup> arrondissement de Paris, l'ont pourtant aidé à retrouver, sinon la paix, du moins une certaine force de vivre. « J'avais des choses à dire qui pesaient trop lourd sur mon cœur, explique-t-il à propos de sa thérapie. Le fait de parler et d'être écouté, je me suis senti plus libre, plus à l'aise. » Aujourd'hui, Blaise arrive à dormir quatre ou cinq heures par nuit.

« Personne ne savait ce que je vivais. Tout restait à l'intérieur. C'était ça le problème », dit en écho Véli, exilé kurde rescapé des geôles turques. Pendant plusieurs mois, cet ancien militant politique a été, comme Blaise, un « habitué » du 107, avenue Parmentier, où le Centre Primo-Levi a ouvert ses portes, en mai 1995. Dans ce modeste mais vaste appartement, transformé en cabinet médical, plus de 200 personnes, « victimes de la torture et de la violence politique », ont été accueillies, au cours des deux dernières années, par une équipe pluridisciplinaire, formée de médecins, de psychothérapeutes, d'un psychiatre, d'une kinésithérapeute, d'une assistante sociale, d'interprètes et de juristes. Plusieurs des salariés de ce centre sont des transfuges de l'Association pour les victimes de la répression en exil (AVRE), première structure du genre en France. Depuis sa création, en 1984, l'AVRE, installée rue d'Avron, dans le 20<sup>e</sup> arrondissement de Paris, reçoit, pour sa part, une centaine de pa-

**Depuis son ouverture à Paris, en mai 1995, le Centre Primo-Levi a soigné plus de 200 victimes de la torture et de la violence politique. Une goutte d'eau, car ces réfugiés sont plus de 35 000 en France**



images psychiques très profonds, aussi lourds, parfois, que ceux rencontrés en hôpital chez des patients psychotiques ou schizophrènes. »

La majorité des patients reçus au Centre Primo-Levi sont originaires de Turquie. Beaucoup viennent aussi d'Afrique noire et, depuis quelques mois, d'Algérie, où la violence se déchaîne depuis plus de cinq ans sans espoir d'accalmie. « Quand un conflit n'est pas "fini", la douleur des patients ne finit pas non plus », note le docteur Monbet. Les difficultés rencontrées pour l'obtention d'un statut administratif ajoutent aux souffrances déjà endurées. « Tous ceux que nous recevons ici ont, ou ont eu, des problèmes de papiers. Les seuls à faire exception sont les "grands" militants – qui arrivent assez facilement à réunir des preuves et à plaider leur cause », souligne Diane Kolnikoff. « Mais pour les autres, pour les gens ordinaires, c'est l'enfer », affirme-t-elle. Les patients algériens font généralement partie de la deuxième catégorie. La plupart d'entre eux se plaignent de menaces de mort reçues dans leur pays. « Ils se sentent persécutés, y compris quand ils arrivent ici : la précarité de leur situation est comme le prolongement de la paranoïa qu'ils éprouvaient là-bas », assure M<sup>me</sup> Kolnikoff.

**A**INSI, le déclassement social de ces innombrables « naufragés du droit d'asile », privés de revenus et interdits d'emploi, « aggrave le traumatisme » et conduit, bien souvent, à un allongement de la durée des prises en charge médicales, soulignent les responsables du centre de l'avenue Parmentier. Le rejet des étrangers n'est pas, cependant, une spécialité française. « C'est une forteresse européenne qui est en train de s'édifier sous nos yeux », déplore Sherman Carroll, porte-parole de la Medical Foundation. Ce centre de soins, installé depuis bientôt douze ans dans un vieil immeuble des quartiers nord de Londres, reçoit chaque année quelque 2 500 patients, originaires du Moyen-Orient (Iran, Irak, Kurdes de Turquie), d'Afrique et d'Amérique latine. Une « usine » à gros

# Les psycho-traumatisés de la torture

tients par an. Une « goutte d'eau », comparé aux 35 000 étrangers victimes de torture et réfugiés dans l'Hexagone, ont déploré, le 25 novembre, à la veille du dixième anniversaire de la signature de la Convention européenne contre la torture, les responsables de l'AVRE et leurs homologues danois de l'International Rehabilitation Council for Torture Victims (IRCT).

Quand il est arrivé à Paris, il y a deux ans, Véli souffrait de bourdonnements d'oreilles et de vertiges – marques des sévices subis en Turquie. « Mais c'est surtout à cause du stress, c'est dans la tête que ça se passe, insiste-t-il. La prison me hante. Il suffit que je voie une scène de tabassage à la télévision ou que j'entende des gens évoquer la torture, c'est automatique : je me sens renvoyé dans le passé, je fais à nouveau des cauchemars, les angoisses remontent. » Contrairement à Blaise, totalement étranger, au départ, à l'idée de psychiatrie, Véli, dès sa sortie de prison en Turquie, avait lu beaucoup d'ouvrages traitant de ce sujet. Ce qui ne l'a pas empêché de résister longtemps avant de pouvoir entamer le lent travail sur soi qu'exige une psychothérapie. « Vous êtes sourd de tout un côté de vous-même, m'a dit, un jour, ma psychothérapeute. Vous n'arrivez pas à parler de ce que vous avez vécu, vous l'interprétez : c'est ce qui vous permet de vous gommer, de vous effacer de la scène. A partir de ce jour, j'ai commencé à voir les choses autrement, se rappelle Véli. C'est ce qui m'a permis d'avoir accès à moi-même. »

« Chez les gens qui arrivent des pays du tiers-monde, les choses sont

d'autant plus enfouies que la psychiatrie, le fait de parler de soi, n'appartient pas à leur culture », commente Diane Kolnikoff, l'une des psychothérapeutes du Centre Primo-Levi. Réciproquement, la torture n'existe pas, ou très peu, dans le monde ordinaire des psychiatres occidentaux. « D'habitude, on travaille sur des traumatismes fantasmés, qui relèvent de l'inconscient et de l'intra-psychique. Alors que, là, les gens ont été blessés dans leur corps et dans leur psyché : ils ont été réellement torturés », confirme M<sup>me</sup> Kolnikoff. « Le dispositif technique imaginé par Freud incitait le patient à se penser seul responsable de son destin, rappelle sa consœur Françoise Sironi. Or, avec des patients victimes de torture, le problème qui se posait à nous était le suivant : comment penser la responsabilité de l'autre ou, plus exactement, comment penser qu'une psyché est perpétuellement co-construite ? Avec les traumatismes liés à l'interaction, le thérapeute doit nécessairement inclure le tiers, le tortionnaire. »

**P**OUR les psychiatres, l'étude et le traitement de ces patients pas vraiment comme les autres restent une pratique récente et exceptionnelle – hormis au sein de l'armée, où, en France par exemple, les scientifiques se sont penchés, dès les guerres napoléoniennes, sur ce qu'on appelait alors le syndrome du vent du boulet ou l'hypnose des batailles. Cette mise à l'écart perdure. « Quand on allume la télévision, on voit des guerres et des conflits partout. Il n'empêche que, pendant les études de méde-

cine, le psycho-traumatisme n'est quasiment pas abordé. En tout et pour tout, on doit lui consacrer au maximum une page ! », constate le docteur Nathalie Monbet, médecin généraliste. Paradoxe ou schizophrénie ? La « société humaine » a-t-elle donc si peu évolué, depuis l'époque où Primo Levi et ses compagnons sortirent des camps de concentration, dans l'indifférence quasi générale ? « J'avais, nous avions tous rêvé de quelque chose de ce genre pendant les nuits d'Auschwitz : de parler et de ne pas

« Le corps est une mémoire. Il garde la trace de toutes les expériences, comme un puits garde l'eau. Ici, à Primo-Levi, les corps de mes patients parlent énormément. Ils disent des choses violentes. Et j'ai appris à les comprendre. »

être écoutés, de retrouver la liberté et de rester seuls », note l'écrivain italien, dans *La Trêve* (Grasset, 1966). « La guerre n'était pas finie, la guerre est éternelle », ajoutait-il avec effroi.

Quelque chose a bougé, pourtant, depuis ces années de plomb. C'est en 1973, au Danemark, à la suite d'un appel d'Amnesty International, que le docteur Inge Kemp Genefke et un groupe de médecins décident de créer, à Copenhague, le premier centre de soins réservé

aux victimes de la torture. L'IRCT – qui accueille entre 80 et 100 patients par an – a fait école, bien au-delà des frontières de l'Europe. Selon une étude réalisée en 1997 par l'IRCT, il existerait actuellement, répartis dans une quarantaine de pays, au moins 90 centres de soins, contre 55 centres en 1996. Cette progression, signe tangible d'une prise de conscience plus forte des opinions publiques, n'a pourtant pas eu un grand écho dans les cérémonies gouvernementales. Le Fonds des Nations unies pour les victimes

de la torture « n'a reçu, cette année, que 2,7 millions de dollars [environ 16 millions de francs], une somme honteusement minuscule », s'est indignée, au printemps, à Genève, devant la commission des droits de l'homme de l'ONU, le docteur Genefke. A ce jour, seulement 102 pays ont ratifié la convention des Nations unies contre la torture. Dont 24 – soit à peine un quart des pays signataires – ont versé une contribution financière au Fonds, a souligné la pionnière danoise. « Ce

que la plupart de ces gens ont vécu dépasse l'entendement. Quand j'ai commencé à travailler au Centre Primo-Levi, j'ai eu peur de ne pas pouvoir supporter toute cette douleur, explique Marie-Claire Gati-neau, kinésithérapeute. Jamais je n'avais observé de tels réseaux de tensions chez des patients. » Mains crispées, dos contractés, souffles coupés : à force de pétrir, de masser, d'ausculter tous ces « corps en morceaux », la jeune femme a fini par apprendre à les lire. « Le corps est une mémoire. Il garde la trace de toutes les expériences, comme un puits garde l'eau. Ici, à Primo-Levi, les corps de mes patients parlent énormément. Ils disent des choses violentes. Et j'ai appris à les comprendre », dit-elle, soulignant l'importance du travail en équipe. « Quand ça lâche du côté du corps, cela se répercute côté psy, et vice versa. Travailler en tandem avec les autres thérapeutes est une nécessité », insiste-t-elle.

« Si on n'entend pas ces symptômes, on est dans la répétition du silence – ce silence des victimes, qui est l'atout fondamental des bourreaux et des dictateurs », souligne Juan Boggino, psychologue. Ancien psychiatre des hôpitaux, le docteur Bernard Michel, membre de l'association Médecins du monde, reconnaît avoir eu du mal, au début, à mesurer la gravité des troubles dont souffraient ses patients de l'avenue Parmentier. « De prime abord, les doléances sont d'une grande banalité : angoisses, troubles du sommeil, signes de dépression, etc. explique-t-il. Ce n'est que peu à peu, une fois la confiance établie, que j'ai découvert des dom-

rendements, si on la compare aux modestes performances françaises du Centre Primo-Levi ou de l'AVRE. Question de temps, peut-être, ou, plus sûrement, de conception des choses ?

« De toute façon, c'est un chiffre qui n'augmentera plus : ici, comme en France, l'immense majorité des demandeurs d'asile est désormais rejetée », explique M. Carroll, qui dénonce la « dangereuse confusion » introduite, selon lui, « entre demandeurs d'asile et simples migrants ». Dernier scandale en date, celui d'un exilé algérien, atrocement torturé par les policiers de son pays, mais que le ministère britannique de l'intérieur a failli renvoyer chez lui. Un long article de presse, publié en juin dans l'*Observer Review*, lui a sans doute sauvé la vie. « En 1996, seulement 2 % des Algériens qui avaient demandé asile en Grande-Bretagne ont été reconnus comme réfugiés. Rien n'indique que le nouveau gouvernement travailliste fasse preuve de plus de sympathie à leur égard », remarque le journal londonien.

« En Turquie, on sent toujours l'ombre d'une arme qui vous menace. En France, c'est différent, sourit Véli. On n'arrête pas de parler de démocratie. » « Et pourtant, ajoute-t-il, je sens toujours une main qui m'étrangle. Vous savez, comme dans *Montaigne, l'histoire du chien et de la laisse...* » Selon l'association Primo Levi, le nombre des demandes de statut de réfugié enregistrées dans l'Hexagone est passé de 28 873 en 1992 à 17 000 en 1996.

Catherine Simon  
Dessin : Ivan Sigg

# Chronopathie

par Bertrand Poirot-Delpech, de l'Académie française

IL PARAÎT que la maladie existe. Elle s'appelle la « chronopathie ». Elle consiste en un dérèglement des rapports avec le temps. Les rythmes biologiques du patient cahotent. Il s'attarde dans le passé, se projette dans le futur. Tout plutôt que de vivre dans le présent, trop « stressant », trop complexe. Ça ne vous rappelle rien ? Mais c'est tout nous ! Ne cherchons plus : la France est tombée chronopathe. Depuis quand ? Voyez comme vous êtes : tout de suite le regard en arrière !

Notre goût du rétroviseur, ce n'est pas la semaine où l'on peut en douter. Le Nouvel An ramène ses monceaux de bilans et de palmiers. Qui fut la plus sainte, de Teresa ou de Diana ? Crissement du coupe-papier dans l'enveloppe des « Audimats » : *the winner is...* la princesse ! Un milliard et demi d'humains ont pleuré à Westminster ; qui dit mieux ? Grâce à Elton John et aux larmes arrachées à la reine ? N'importe. A l'émotionomètre, mesure de toutes choses, la belle Lady D a battu la madone bancroche des mourours. Par la même occasion, elle a éclipsé le pape, dont le petit million de pèlerins à Longchamp fait misérable, comparé à l'embarquée fatale de l'Alma.

Au chapitre des « contre-perf » du millésime (la métaphore sportive n'est plus évitable) : les records de mises en examen de nos chères élites, l'enfance outragée par la chasse aux tabous ; mais d'abord la dissolution de

l'Assemblée et sa suite, la guéguerre des petites phrases au sommet de l'Etat, cette « censure sur le gâteau » (autre image incontournable) de nos institutions que le monde entier, paraît-il, nous envie. Côté succès : les progrès de la thérapie antisida et anticancer, grâce aux bonds de la génétique ; et la folie des « portables », après quoi il sera difficile de gémir sur le manque de communication entre les gens.

Mais 1997 a-t-il seulement eu lieu ? A relire nos archives, on dirait que l'année qui s'achève ne fut rien d'autre qu'un *remake* de 1942. Quoi de neuf, ce matin ? Le convoi du 26 août entre Bordeaux et Drancy ! Papon a-t-il signé l'ordre de Sabatier pour Garat ? On savait quoi, cet été-là ? Rien ; tout. Trop tard, ce procès ; jamais trop tard. Les Français sont-ils pour ou contre l'imprescriptibilité ? Sondage suit. Qu'auriez-vous fait, à sa place ? Il fallait bouffer. Laissez ce vieillard tranquille, il y a eu des responsables tellement plus compromis que lui ! Au fait, Machin, le ministre de De Gaulle, il a quitté Vichy avant ou après Chose ? Et Staline ? Combien de morts, au juste ?... Rassurons-nous : des placards à ouvrir, ce n'est pas ça qui manquera en 1998, avec des cadavres bien froids à l'intérieur, chacun le sien. Sans parler du millénaire, tellement célébré à l'avance qu'on dirait déjà le souvenir d'un vieil anniversaire !

Nouveauté : notre manie de la commémoration ne se limite plus au passé. Elle a colonisé l'avenir. L'an qui vient verra célébrer les cent ans d'Aragon, Brecht, Dumézil, Hemingway, Kessel, Magritte, Calder ; les quarante-cinq ans du 11 novembre 1918, de l'Armée rouge, du *Pain dur* et de Rita Hayworth ; les soixante-dix ans de *Colline*, de *L'Amant de Lady Chatterley*, des *Conquérants*, du *Grand Jeu* ; les cinquante ans de la Déclaration universelle des droits de l'homme, de la rupture de Tito avec Moscou, de la mort de Bermanos, d'*Uranus*, de *Vipère au poing*, de *L'Arrêt de mort*.

Notez encore, mais non, inutile, on vous le rappellera bien assez : les trente ans de mai 68, de la révolte à Prague, de la mort de Paulhan, de *La Plaisanterie* de Kundera, de *La Place de l'Etoile* de Modiano, de *La Vie mode d'emploi*, de Georges Perec. Vingt ans que Jean Paul II règne à Rome, qu'ont été signés les accords de Camp David. Dix ans que Mitterrand se fit réélire, que Gorbatchev remplaça Gromyko et se retira d'Afghanistan ; fatwa contre Rushdie, inauguration de la pyramide du Louvre, mort de Char et de Ponge...

Et la vraie actualité, dans tout ça ? Le SDF, en bas, avec son poing violet qui dépasse du carton, respire-t-il encore ? Les krachs bourgeois d'Asie, c'est grave pour qui ? Les chômeurs sont-ils une force ?... Vous voulez parler du présent ? De grâce : un peu de tenue !

# Le traité d'Amsterdam bouleverse notre Constitution

par Georges Berthu et Philippe de Villiers

LE président de la République et le premier ministre ont saisi conjointement le Conseil constitutionnel, le 4 décembre, du traité d'Amsterdam. Selon leur entourage, cette saisine conjointe « devrait assurer un examen rapide du texte » pour que la réponse vienne si possible avant la fin de l'année.

On conviendra que la formulation de ce vœu est plus que bizarre : en quoi cette démarche coordonnée pourrait-elle rendre moins difficile l'examen des immenses problèmes juridiques posés par le traité d'Amsterdam ? La Cour constitutionnelle de Karlsruhe a mis plus de trois mois, en 1993, après la procédure orale, pour rendre son fameux arrêt « Maastricht », qui reste aujourd'hui encore un modèle d'analyse rigoureuse et de compréhension globale. Les Français, toujours malins, auraient-ils inventé une nouvelle méthode, la « saisine conjointe », pour raccourcir le délai à trois semaines sur un sujet tout aussi difficile ?

Nous pensons que les cas de non-conformité à la Constitution contenus dans le traité d'Amsterdam sont suffisamment graves pour justifier autre chose qu'un examen précipité. Il est des moments où l'opportunité politique doit céder le pas au souci de peser avec soin les choix vitaux pour le pays. Nous sommes aujourd'hui dans ce cas-là.

Le traité d'Amsterdam, sous des dehors parfois anodins, nous propose en effet un véritable changement de Constitution. D'institutions fondées sur la souveraineté nationale, gouvernement du peuple par le peuple, où les Français

gardent en principe le dernier mot sur l'orientation de leur destin, il faudrait passer à un tout autre système : une souveraineté diluée, où le peuple français dans son ensemble ne pèserait que 11,5 % des voix, et bientôt 7,7 % après l'élargissement ; une souveraineté atténuée par des mécanismes dont tout le jeu consiste à opposer aux peuples réels un peuple européen fantomatique ; une souveraineté confisquée par des institutions européennes qui, dans le cadre actuel, sont impossibles à contrôler par les citoyens, quand elles ne sont plus

## Le Conseil constitutionnel ne doit cautionner en rien la tentation de contourner l'autorité constituante supérieure : le peuple français

maîtrisées par les Etats. Ce changement institutionnel majeur, cette abolition du pilier principal de notre Constitution, la souveraineté du peuple français, apparaît sous quatre aspects différents dans le traité d'Amsterdam.

1) La subordination de tout droit national, même constitutionnel, à tout droit communautaire, même dérivé. Cette révolution juridique a certes été amorcée, dans le passé, par la Cour de justice, mais sans conséquences pratiques notables, et surtout sans qu'aucun gouvernement ait osé la soumettre à la ratification de son peuple. Ce serait fait ici, au détour du protocole sur la subsidiarité.

2) La remise en cause du principe des compétences d'attribution, sur lequel sont fondées l'Union et les

Communautés depuis l'origine. Pour que la souveraineté nationale puisse exercer un contrôle efficace, les compétences déléguées doivent en effet rester précises et limitées. Dans le cas contraire, on tombe dans un système de délégation de souveraineté, et non plus seulement de compétences. Or c'est bien ce que le traité d'Amsterdam nous propose avec la non maîtrisable clause « anti-discrimination » ou avec la possibilité de suspendre unilatéralement les droits d'un Etat membre, sans suspendre ses obligations.

## Le Conseil constitutionnel ne doit cautionner en rien la tentation de contourner l'autorité constituante supérieure : le peuple français

3) La perte de contrôle du territoire national, par la ratification qui serait donnée officiellement pour la première fois à l'interprétation erronée de la Commission, selon laquelle la liberté de circulation impliquerait l'abolition de tous les contrôles de personnes aux frontières internes, y compris pour les ressortissants de pays tiers. Doit-on rappeler cette vérité première qu'il n'existe pas de souveraineté nationale sans maîtrise du territoire national ?

4) Enfin, l'approfondissement de la procédure dite de « codécision », qui revient à donner un pouvoir de blocage au Parlement européen, même contre l'unanimité des gouvernements et des Parlements nationaux. Cette innovation (en germe dans Maastricht, amplifiée

dans Amsterdam) n'a guère été soulignée jusqu'ici devant les citoyens. Sont-ils si satisfaits du Parlement européen, l'estiment-ils si représentatif qu'ils souhaitent lui confier des pouvoirs aussi démesurés ?

En contredisant ainsi la souveraineté nationale, et donc la Constitution française, Amsterdam ne fait pas que briser un système juridique établi, soubassement d'une Europe des nations ; il détruit aussi les conditions concrètes d'une démocratie réelle, qui ne peut vivre aujourd'hui qu'à partir du cadre national. Il ne s'agit pas ici de défendre le passé. Il s'agit de préserver l'avenir.

Ce qui nous ramène aussi au Conseil constitutionnel. Car il ne faudrait pas que sa saisine, dans les conditions que l'on a vues, revienne à lui suggérer une appréciation minimale, donnant bonne conscience à nos gouvernants pour éluder le référendum. Le Conseil constitutionnel ne doit cautionner en rien la tentation de contourner l'autorité constituante supérieure : le peuple français.

S'il acceptait d'entrer dans ce jeu, il prêterait sans aucun doute la main à la dérive antidémocratique de l'Union, désastreuse pour tous, et aussi pour l'Europe elle-même. Saura-t-il dépasser le déterminisme de son mode de nomination pour se faire le défenseur des peuples ?

**Georges Berthu** est député européen, coprésident du groupe Europe des nations au Parlement européen.  
**Philippe de Villiers** est député de Vendée, président du Mouvement pour la France.

# L'Europe dans le « grand jeu » sud-américain

Suite de la première page

En marge d'un récent sommet des chefs d'Etat du Mercosur à Montevideo, Manuel Marin, vice-président de la Commission européenne, a précisé la suite du calendrier : « En mai et juin prochains, la Commission mettra au point le projet de négociation. Pendant le deuxième semestre, le Conseil approuvera le mandat final. Et un sommet des chefs d'Etat de l'Union et du Mercosur se tiendra au cours du premier semestre de 1999. » La vraie négociation pourra alors s'ouvrir. Elle devrait, selon M. Marin, durer entre deux et trois ans.

Chacun anticipe d'ores et déjà de rudes marchandages sur le dossier agricole, qualifié de « sensible ». En entrant librement à terme sur le marché communautaire, certains produits latino-américains (viande, volailles, blé dur) menaceraient une production européenne généreusement subventionnée. Mais en l'occurrence, une difficulté pourrait

bien en cacher une autre. « Il ne faut pas dramatiser l'obstacle agricole », souligne Manuel Marin. Il concerne seulement 17 % de nos échanges. La négociation risque d'être beaucoup plus dure sur les services, qui représentent près des deux tiers du commerce. Tous les dossiers seront sur la table. On s'efforcera d'équilibrer les intérêts mutuels. C'est une affaire de confiance. »

L'Europe n'est, bien sûr, pas seule dans le « grand jeu » sud-américain. Elle y retrouve les Etats-Unis, soucieux d'exercer leur leadership sur un marché sans barrière, « de l'Alaska à la Terre de Feu ». Pendant son premier mandat, Bill Clinton n'avait pas fait un seul voyage en Amérique latine. Il s'y intéresse beaucoup plus depuis qu'elle est devenue une zone de forte croissance. Relançant en 1994 à Miami, l'« initiative pour les Amériques » prise en 1990 par son prédécesseur, George Bush, il souhaite l'entrée en vigueur à l'horizon 2005 d'une Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA) regroupant trente-quatre Etats du continent et des Caraïbes. Cette conversion des Etats-Unis au régionalisme suscite certaines réserves en Amérique latine, où l'on préfère avancer à son rythme en consolidant d'abord l'intégration entre proches voisins plutôt que la marche forcée, souhaitée

par Washington, favorable à une dilution aussi rapide que possible dans la future ZLEA des blocs régionaux existants, dont l'Alena et le Mercosur. Les Etats-Unis songent d'abord à réduire leur déficit commercial ; les pays du Mercosur redoutent d'exposer leurs économies encore fragiles aux assauts d'un libre-échange effréné.

PLUSIEURS ATOUTS

Il n'empêche : les investissements directs américains au sein du Mercosur ont été trois fois plus importants, entre 1990 et 1995, que ceux de l'Union, même si celle-ci reste, de peu, la première détentrice de capital étranger. Les entreprises européennes ont pourtant beaucoup investi, dans l'industrie et les infrastructures, profitant des privatisations en chaîne. Aux yeux des Sud-Américains, l'Europe possède plusieurs atouts : elle sait, mieux que les Etats-Unis, différencier sa stratégie, en l'adaptant aux particularités de chaque partenaire ; elle constitue une seule entité avec laquelle il est plus facile de négocier ; elle plaide pour le renforcement du Mercosur, non pour sa disparition.

Pour l'Europe, le rapprochement avec le Mercosur est aussi un « projet politique ». Il s'agit d'aider à stabiliser et à développer le sous-continent, tout en invitant ses diri-

geants à entreprendre des réformes sociales. Ces derniers insistent également sur la dimension politique du Mercosur, répétant sans cesse qu'il contribue à enrainer la paix et la démocratie. Une clause prévoit d'ailleurs l'exclusion de tout pays qui réinstaurerait un régime autoritaire.

A la différence de l'Union, le Mercosur reste une association intergouvernementale, souple et légère. Désireux d'approfondir son intégration économique face à la mondialisation, il devra se doter, le moment venu, d'institutions plus fortes. Lors du sommet de Montevideo, le président argentin Carlos Menem a lancé l'idée d'un passeport commun et même, à terme, d'une monnaie unique. L'Europe ne peut qu'applaudir à ce programme audacieux.

Jean Pierre Langellier

RECTIFICATIF

1997-1998

C'est Martin Jarry qui a illustré le bilan de l'année 1997 (*Le Monde* du 30 décembre) et non Jochen Gerner, contrairement à ce qui était indiqué, à la suite d'une regrettable erreur, en première page de ce supplément.

# Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05  
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F  
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90  
Internet : <http://www.lemonde.fr>

EDITORIAL

# La révolte des sacrifiés

LES chômeurs manifestent. Il y avait bien eu déjà, au début des années 80, des tentatives de mobilisation des sans-emploi. Aujourd'hui, alors que le chômage est devenu un phénomène de masse, le mouvement prend une autre ampleur. Profitant de la période des fêtes, les exclus du travail expriment des revendications qui ne peuvent rencontrer que la sympathie de l'opinion. Les associations à l'origine du mouvement – appuyées par la CGT et par SUD, mais aussi par des militants CFDT opposés à la ligne confédérale – demandent une « prime de Noël » pour les chômeurs et une revalorisation des minima sociaux. Cette mobilisation est un défi pour les partenaires sociaux, pour le gouvernement et pour le pays.

Les chômeurs n'ont, dans notre société, ni statut, ni moyens de pression. Contrairement aux camionneurs ou aux postiers, ils ne peuvent, pour défendre leurs intérêts, ni bloquer les routes, ni interrompre la distribution du courrier. En dépit de nombreuses tentatives, ils n'ont jamais réussi à s'organiser. Bref, dans les mécanismes de partage en œuvre dans nos économies, les sans-travail sont constamment les « dindons de la farce ».

Même si les syndicats de salariés affirment se préoccuper du sort des chômeurs, ces organisations restent d'abord les syndicats de ceux qui ont un travail, défendant en priorité les « inclus », qui sont leurs mandants, plutôt que les « exclus ». La remise en question progressive des droits des chômeurs depuis le

début des années 90 tout comme la réforme contestée des fonds sociaux de l'Unedic, initiée par la présidence CFDT de cet organisme paritaire, s'inscrivent dans ce cadre. Ebauche d'une organisation collective des chômeurs, le mouvement actuel traduit un réveil qui pourrait ébranler le monde syndical.

Sept mois après le succès électoral de M. Jospin, le gouvernement est confronté à un dossier hautement symbolique. C'est sur le terrain de la fracture sociale qu'il est aujourd'hui contesté. Sans doute, en affichant d'autres priorités, notamment la question de l'immigration – qui, faut-il le répéter, n'a rien à voir avec celle du chômage, sauf à adopter l'amalgame lepéniste –, a-t-il lui-même brouillé son message. La lutte contre le chômage ne saurait se satisfaire de décisions économiques ; elle doit aussi intégrer des dispositions de nature sociale. La création des emplois-jeunes, les 35 heures hebdomadaires et la revalorisation du pouvoir d'achat de ceux qui ont un salaire : tout cela finira peut-être, un jour, par favoriser un reflux du chômage. Dans l'immédiat, les situations de détresse engendrées par la crise doivent être traitées.

La lutte des chômeurs nous renvoie, tous, à une question essentielle. En dépit d'une richesse croissante et de mécanismes massifs de redistribution, notre économie est incapable d'éliminer la pauvreté. Peut-être est-il temps de repenser notre système de redistribution. Un beau défi pour le gouvernement, s'il ne veut pas avoir à affronter la révolte des sacrifiés !

Le Monde est édité par la SA LE MONDE

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani  
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel  
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomet, Robert Solé  
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Erik Izraelwicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre  
Directeur artistique : Dominique Ruyette  
Rédacteur en chef technique : Eric Azan  
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg  
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.  
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde ».  
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde,  
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,  
Le Monde Presse, Léna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Mariage au château d'Epierre

CETTE JOURNÉE du mariage religieux de Philippe de Gaulle et de Henriette de Montalembert aurait pu s'appeler la journée des barricades, tant étaient nombreux les cordons de maréchaussée qui verrouillaient la route 3 bons kilomètres avant le fameux château d'Epierre. Quelle différence avec la journée d'hier, à Poncin, où le brave maire, M. Morellet, avait ouvert toutes grandes les portes de son hôtel de ville !

La pluie d'hier avait complètement lavé le ciel ce matin. Les belles collines ourlées de givre du Bugy étaient coiffées d'un beau ciel bleu tout guilleret. Mais les chemins étaient glissants, et si les autos s'y aventuraient d'un train parfois rapide les piétons formaient de petits cortèges hésitants et cahotants.

Arriver jusqu'aux abords du château d'Epierre ne fut pas une petite

affaire. Le bâtiment qui date du XVI<sup>e</sup> siècle se trouve au milieu d'un cirque de montagnes très sauvages. La chapelle se trouve au premier étage ; on y accède par un escalier monumental. Elle est si petite que la plupart des invités – pourtant bien peu nombreux – ne purent y pénétrer.

La mariée, que son beau-père arrivé la veille était allé chercher dans son manoir de La Cueilie, s'était mise à la mode de l'endroit. Et sa robe, venue de Lyon, était pleine d'allusions médiévales. Mais les uniformes du général et de son fils, la robe de bure de l'amiral d'Argenlieu, la croix pectorale de l'abbé Darstein, oncle de la mariée et aumônier de la marine, qui célébra la messe, rappelaient qu'on était là entre militaires.

Jean Couvreur  
(31 décembre 1947.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : 3615 code LEMONDE

Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC  
ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : renseignements par téléphone, 01-44-08-78-30

Index et microfils du Monde : renseignements par téléphone, 01-42-17-29-33

Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE  
Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

**FINANCE** Après le FMI et la communauté internationale, ce sont les grandes banques commerciales américaines, japonaises et européennes qui ont décidé, lundi 29 décembre

dans la soirée, à New York, d'aider la Corée du Sud. ● LES ENTREPRISES sud-coréennes ne peuvent faire face aux échéances de remboursement de leur dette à court

et moyen terme en devises, estimée, fin novembre, à 156,9 milliards de dollars dont 100 milliards exigibles dans les douze mois. ● LEURS CRÉANCIERS occidentaux et japonais

auraient accepté de leur accorder un délai supplémentaire pour les 15 milliards de dollars de remboursement de prêts à court terme prévus avant la fin de l'année. Au-delà, ces

créances, avec d'autres, seraient converties en obligations garanties par le gouvernement de Séoul. Un prêt supplémentaire de 10 milliards de dollars serait aussi envisagé.

## Les banques commerciales étrangères acceptent d'aider la Corée du Sud

A l'issue d'une réunion, lundi 29 décembre à New York, les grands établissements financiers américains, européens et japonais ont décidé de rééchelonner la dette à court terme des groupes bancaires et industriels du pays

LES GRANDES banques commerciales américaines, japonaises et européennes ont annoncé, lundi 29 décembre dans la soirée, qu'elles étaient prêtes à aider la Corée du Sud à faire face à la crise financière dont elle est victime. « L'économie coréenne est solide et la situation actuelle est la conséquence d'une pénurie de liquidités liée à un recours excessif à la dette à court terme », souligne un communiqué publié à l'issue de la réunion à New York des représentants du Fonds monétaire international (FMI) et des banques américaines, japonaises, anglaises, canadiennes, françaises, allemandes, suisses et italiennes.

En dépit d'une aide record pour un total de 60 milliards de dollars (360 milliards de francs) apportée à Séoul par la communauté interna-

tionale et le FMI, dont 10 milliards débloqués d'urgence en janvier, la confiance des marchés et des prêteurs est loin d'être revenue. Depuis l'annonce, le 21 novembre, du plan du FMI, la situation financière de la Corée, privée de capitaux étrangers, n'a cessé de se dégrader, au point de faire se multiplier les craintes d'une faillite pure et simple du pays et de ses entreprises. Ces dernières ont le plus grand mal à faire face aux échéances de remboursement de leurs dettes en devises. Elles sont victimes d'abord de la baisse continue, de 50 % en deux mois, de la valeur de la monnaie sud-coréenne, le won, face au dollar. Ensuite, les grands conglomerats industriels (chaebols), dont sept ont fait faillite depuis le début de l'année, sont surendettés. Enfin, le système bancaire coréen se

trouve dans un grand état de faiblesse, submergé par les créances douteuses.

C'est justement afin d'éviter une défaillance qui pourrait créer un précédent et provoquer une véritable panique sur les marchés que depuis plusieurs jours les grandes manœuvres se multiplient entre les banques centrales, le FMI et les banques commerciales privées. La rencontre lundi à New York des représentants des principales banques internationales créancières des entreprises coréennes a ainsi été précédée de consultations nationales.

### DÉLAI SUPPLÉMENTAIRE

Les établissements allemands, japonais, britanniques et français s'étaient réunis à Francfort, Tokyo, Londres et Paris sous l'égide de leurs représentants à New York, à savoir respectivement la Deutsche Bank, la Mitsubishi Bank, la HSBC et la Société générale. A l'issue des rencontres, les banques allemandes et japonaises avaient fait savoir dans un communiqué qu'elles étaient prêtes à collaborer pour maintenir la stabilité du système financier international. Les plus grandes banques d'investissement américaines, Goldman Sachs, Lehman Brothers, Merrill Lynch, Morgan Stanley et Salomon Smith Barney, avaient également annoncé leur participation à un soutien financier de la Corée du Sud.

Aucun détail sur les dispositions retenues n'a été annoncé officielle-



ment, mais selon le *New York Times* du mardi 30 décembre, un premier accord conclu lundi accorderait un délai supplémentaire d'un mois aux groupes coréens pour faire face aux 15 milliards de dollars de remboursements de prêts à court terme prévus avant la fin de l'année. D'ici à la fin du mois de janvier, ces créances pourraient être converties, avec d'autres, en obligations émises par les groupes industriels et financiers

### L'Allemagne et la France sont les plus engagées

En Europe, selon une étude de Paribas, les banques allemandes et françaises sont les principaux prêteurs à la Corée du Sud.

- **Banques allemandes** : le total de leurs créances s'élève à 9,58 milliards de dollars, dont 2,18 pour la WestLB, 1,99 pour la Dresdner, 1,75 pour la Bay LB et 1,68 pour la Commerzbank.
- **Banques françaises** : leurs engagements atteignent 8,34 milliards de dollars, dont 3,78 pour le Crédit lyonnais et 3,18 pour la Société générale.
- **Banques britanniques** : elles totalisent 4,4 milliards de dollars de créances.
- **Banques suisses** : leurs prêts atteignent 3,19 milliards de dollars.
- **Banques néerlandaises** : leurs créances s'élèvent à 1,93 milliard de dollars.

coréens et garanties par le gouvernement de Séoul. La dette à court et moyen terme en devises étrangères des établissements financiers et des entreprises coréennes était estimée, fin novembre, à 156,9 milliards de dollars, dont 100 milliards exigibles dans les douze mois et 28 milliards à rembourser en théorie avant la fin du mois de février. Les banques les plus engagées en Corée sont dans l'ordre les japonaises, les allemandes, les françaises, les américaines et les anglaises.

Le quotidien japonais des affaires *Nihon Keizai*, dans son édition du 30 décembre, affirme que les banques internationales pourraient convertir l'ensemble des crédits qui

arrivent à échéance dans moins de douze mois en prêts garantis à plus long terme. Le *Wall Street Journal*, toujours du 30 décembre, évoque aussi la possibilité d'un prêt supplémentaire de 10 milliards de dollars accordé par les banques américaines, européennes et japonaises à Séoul.

Le secrétaire d'Etat américain au Trésor, Lawrence Summers, s'est félicité lundi soir de l'attitude constructive des banques et de « la prise de conscience par la communauté financière de ses responsabilités ». M. Summers a pourtant ajouté qu'il restait encore « beaucoup de travail à faire ».

En tout cas, la volonté manifestée par les banques commerciales d'éviter une défaillance de la Corée du Sud a soulagé les investisseurs un peu partout dans le monde. Après l'annonce des négociations à New York, les principales places boursières étaient en hausse sensible lundi 29 et mardi 30 décembre dans la matinée. Lundi, Paris, Francfort, Londres et Wall Street ont enregistré des gains compris entre 1,5 % et 3,2 %. Mardi, Tokyo gagnait 3,3 % en clôture et la Bourse de Séoul s'envolait de plus de 6,7 %.

Pourtant, l'économie coréenne devrait connaître encore des heures difficiles. Selon les prévisions de l'institut national LG, la Corée connaîtra en 1998 sa première récession depuis dix-huit ans avec une baisse de 1,3 % de son produit intérieur brut. Le chômage pourrait atteindre le niveau record de trois millions de personnes.

Eric Leser

### Les premières réformes financières

L'Assemblée nationale sud-coréenne a approuvé, lundi 29 décembre, l'ensemble des dispositions que le gouvernement s'est engagé à mettre en œuvre dans le cadre du plan de sauvetage négocié avec le FMI. La réforme prévoit le regroupement, d'ici au 1<sup>er</sup> avril, au sein d'une unique entité des autorités de tutelle des secteurs bancaires, d'assurances et des marchés de valeurs mobilières. Cet organisme sera placé sous la responsabilité du premier ministre et non du ministère des finances.

Par ailleurs, le gouvernement a décidé de lever, à partir du 1<sup>er</sup> avril, le plafonnement des participations au capital des banques commerciales et des sociétés coréennes cotées en Bourse. Des mesures ont été adoptées pour empêcher les « chaebols » (conglomerats) de prendre le contrôle du secteur financier. Le plafonnement des participations étrangères dans les sociétés, actuellement de 50 %, doit passer dès mardi à 55 %, ce qui permettra la prise de contrôle d'entreprises par des intérêts étrangers.

## Les investisseurs internationaux se renforcent en Thaïlande

ACCULÉE par la crise financière, la Thaïlande ouvre son système bancaire aux investisseurs étrangers. Cédant aux exigences du Fonds monétaire international, le gouvernement avait annoncé dès octobre qu'ils seraient autorisés à prendre une participation dans les banques locales pouvant aller jusqu'à 49 %. Certains vont déjà plus loin.

Trois opérations sont en cours. L'établissement japonais Sanwa Bank a annoncé, lundi 29 décembre, qu'il allait porter de 0,6 % à 13 % sa participation dans la Siam Commercial Bank, la quatrième banque du pays. Une opération portant sur 100 millions de dollars (599 millions de francs). La Sanwa Bank deviendra ainsi le seul grand actionnaire de la Siam derrière le Crown Property Bureau, qui gère les participations de la famille royale et qui en détient 26 %. La Citibank, deuxième banque américaine, va prendre 50,1 % du capital de la First Bangkok, la septième banque thaïlandaise. Elle sera ainsi l'une des premières banques étrangères à prendre le contrôle d'un établissement bancaire thaïlandais, avec la Deve-

lopment Bank of Singapore, qui vient d'acheter 53 % de la Thai Danu Bank (onzième banque).

Le mouvement ne devrait pas s'arrêter là, selon le courtier japonais Nomura Securities, cité, lundi 29 décembre, par le quotidien coréen *La Nation*. Nomura estime le besoin en capital des banques thaïlandaises à 19 milliards de dollars et prévoit que, dans quelques années, quatre banques seulement resteront sous contrôle thaïlandais.

L'arrivée des étrangers n'est pas encore acceptée de bon gré. La Sanwa Bank a dû s'engager à n'avoir ni rôle opérationnel dans la direction de la banque ni administrateur à son conseil. Quant à l'accord entre la Citibank et la First Bangkok Bank, il n'a pu être trouvé qu'après un changement radical de la direction de la banque thaïlandaise : son président, son directeur général et plusieurs membres du conseil ont été remerciés la semaine dernière.

S. F.

## Paris et Bruxelles divergent sur l'évaluation de l'aide d'Etat au Crédit lyonnais

L'ANNÉE 1997 s'achève et l'avenir du Crédit lyonnais n'est toujours pas scellé. Faute d'avoir tous les éléments nécessaires et surtout faute d'entente avec Paris sur le fond du dossier, le commissaire européen à la concurrence, Karel Van Miert, a repoussé l'examen du dernier plan de sauvetage de la banque publique à 1998. Les discussions entre Paris et Bruxelles reprendront en début d'année.

Pour Bruxelles, le plan envoyé par les autorités françaises fin juillet était trop peu précis sur les sacrifices que la France était prête à faire en contrepartie d'une nouvelle autorisation d'aide d'Etat. La Commission l'avait rejeté, demandant davantage de détails. Les Français, qui s'étaient, notamment, abstenus d'évoquer la privatisation de la banque, étaient conscients des lacunes de leur document, mais ils souhaitaient engager les discussions avec Bruxelles avant d'affiner leur copie. La Commission attend désormais la dernière version de Paris.

A la veille des fêtes de fin d'année, le dossier paraissait cependant une nouvelle fois bloqué sur un désaccord profond entre Paris et Bruxelles. Le premier point d'opposition porte sur l'évaluation du montant total d'aide liée au dossier Crédit lyonnais. M. Van Miert a annoncé le 20 novembre, sur TFI, que ce montant s'élevait

dans une fourchette de 150 à 190 milliards de francs. Ce chiffre a beaucoup surpris à Bercy. Il s'agirait en fait d'une erreur. Bruxelles l'aurait reconnu lors d'une discussion avec la direction du Trésor. Les services de la direction générale de la concurrence à Bruxelles (DG IV) auraient additionné des pertes estimées aujourd'hui et des coûts de portage et pertes à venir sans ramener tous ces chiffres en « francs 1997 ». Un problème d'actualisation qui ajouterait 64 milliards de francs à la facture, selon les calculs de la direction du Trésor. La facture serait donc plus proche de 100 milliards.

Le commissaire à la concurrence n'a, lui, jamais expliqué en détail comment on est passé, depuis la décision de la Commission, en juillet 1995, de 45 milliards de francs d'aide d'Etat à 150 milliards. Même en ajoutant la dérive (40 à 50 milliards de francs) des pertes du Consortium de réalisation (CDR), la structure destinée à vendre les actifs du Lyonnais, et le montant des nouvelles aides (environ 20 milliards de francs) demandées par Paris pour modifier le dispositif financier du plan de 1995, on est loin du compte. Interrogé lors d'un point presse le 18 décembre, M. Van Miert a constaté que les différences d'appréciation entre les autorités françaises et ses services venaient des méthodes de

calcul. « Mais, quelles que soient les méthodes utilisées, le montant reste faramineux, autour de 150 milliards de francs, sinon plus. Que l'on parle de 100, de 120, de 150 ou de 170 milliards ne change rien à la nécessité de trouver des compensations valables et suffisantes », a ajouté le commissaire.

### QUESTION DE PÉRIMÈTRE

C'est le deuxième point de désaccord entre Paris et Bruxelles. Dans l'entourage de M. Van Miert, on estime que le Crédit lyonnais de demain sera « mécanique » différent de celui d'aujourd'hui, les contreparties - notamment la réduction de son périmètre en France et à l'étranger - devant être proportionnelles au montant d'aide global. Paris refuse d'entrer dans cette logique. « Si la structure de cantonnement venait à faire moins de pertes que prévu, laisserait-on le Crédit lyonnais racheter les filiales qu'il aura vendues ? », s'interroge-t-on à Bercy, où l'on plaide pour que les deux dossiers soient désormais considérés séparément et que la discussion ne porte donc que sur la nouvelle aide de 20 milliards de francs.

A Bercy comme au Lyonnais, on redoute surtout que Bruxelles compromette le redressement de la banque en réduisant trop son périmètre. Le ministère des fi-

nances estime notamment que, sans ses activités internationales, le Crédit lyonnais n'est pas viable. Un schéma les réduisant considérablement pourrait mettre la banque à terre et lamènerait les recettes de privatisation que l'Etat peut en attendre. Des recettes qui viennent en diminution du montant d'aide d'Etat... Un tel schéma rendrait aussi impossible l'ouverture du capital de la banque dès 1998, à laquelle la banque et Bercy réfléchissent.

Le Lyonnais rappelle pour sa part que son développement est limité depuis plusieurs années par le niveau de ses fonds propres. Surtout, lorsqu'il aura atteint l'objectif de cession de 50 % de ses actifs en Europe hors de France, il aura déjà renoncé à 80 % de son chiffre d'affaires dans cette zone.

Les syndicats CGT et CFDT de la banque rappellent, eux, qu'ils « en ont marre de payer la note : 10 000 suppressions d'emplois en quatre ans », et un représentant de FO a rencontré le chef de cabinet de M. Van Miert avant Noël pour demander à la commission de trouver un terrain d'entente avec les autorités françaises qui ne soit pas trop douloureux pour l'emploi. Les positions françaises sont donc toutes unies face à Bruxelles. Et déterminées.

Sophie Fay

LA BOURSE de Tokyo a terminé mardi 30 décembre en forte hausse. L'indice Nikkei des valeurs vedettes a gagné 2,27 %, à 15 258,74 points en clôture.

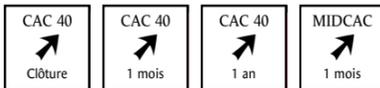
LA BOURSE de Hongkong a terminé mardi en hausse de 2,4 % dans la foulée de Wall Street. L'indice Hang Seng a gagné 252,22 points pour afficher 10 755,21 en clôture.

LE DOLLAR était en hausse, mardi, à 5,9862 francs et à 1,7886 deutschemark dans les premiers échanges entre banques, contre 5,9752 francs et 1,7852 mark lundi soir.

WALL STREET, rassurée par la volonté des banques d'éviter une faillite de la Corée, a progressé de 1,47 %, lundi 29 décembre. Le Dow Jones a gagné 113,10 points, à 7 792,41.

L'OR a ouvert en baisse, mardi 30 décembre, sur le marché international de Hongkong, à 290-290,50 dollars l'once, contre 294-294,50 dollars lundi à la clôture.

LES PLACES BOURSIÈRES



Nouvelle progression à Paris

LA BOURSE de Paris a entamé la journée de mardi 30 décembre sur une nouvelle hausse de 0,69 % du CAC 40. Quelques minutes plus tard, l'indice enregistrait une progression de 0,80 %, à 2 962,87 points.

En dépit de la trêve des confiseurs, la Bourse de Paris s'est déjà offert - comme les autres places financières occidentales, encouragées par la hausse du dollar - une très belle séance lundi. En hausse de 0,60 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 a très vite dépassé les 2 900 points, avant de terminer la journée sur une hausse de 2,37 %, à 2 939,46 points.

Le secteur des grands magasins et de la distribution était en pleine



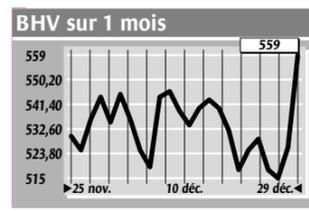
effervescence après la décision de Promodès et de Casino d'enterrer la hache de guerre. Galeries Lafayette a fini sur un gain de 5,80 %, Promodès de 4,35 %, et Pinault de

3,49 %. Les valeurs dont les profits sont en partie liés à l'évolution du dollar étaient également recherchées : Bic a pris 5,83 %, L'Oréal 4,87 %, Total 2,73 %.

BHV, valeur du jour

L'ACTION BHV a fait l'objet d'une très forte spéculation, lundi 29 décembre, et a terminé la séance à 559 francs, en hausse de 6,3 %. A l'origine de cette animation, l'annonce d'un fonds d'investissement britannique, Ramses Fund, qui a déclaré, lundi, détenir 3,45 % du capital. Ce fonds, tout en excluant de lancer une OPA, souhaite augmenter sa participation pour exercer une influence sur la gestion et réclame un poste d'administrateur. Dans la foulée,

les Galeries Lafayette, actionnaire principal du BHV, ont gagné 5,8 % et atteint leur plus haut de l'année, à 3 100 francs par action.



PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

Table listing top gains and losses for various companies like Cipe France Ly, Cerus Europ.Reun, L'Oréal, Bouygues Offs, Remy Cointreau, Fives-Lille, SFIM, Esso, Effiage, Vallourec, etc.

Table listing top gains and losses for various companies like Pathe, De Dietrich, Christian Dalloz, SEITA, Club Mediterranee, Groupe GTM, Worms & Cie, Bull#, Promodès, Guilbert, etc.

VALEURS LES PLUS ACTIVES

Table listing active values like Eau (Gle des), Casino GuichADP, L'Oréal, France Telecom, Elf Aquitaine, Carrefour, LVMH Moet Hen, AGF-Ass.Gen.France, Axa, Total, etc.

PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

Table listing top gains and losses for companies like Paul Predault, Cofidur CB, Aigle, Jet Multimedia, Comp.Euro.Tele-CET, etc.

Table listing top gains and losses for companies like Nomai, Immob.Batibail Nyl, Marie Brizard, MGI Coutier, Airfeu(Ns), etc.

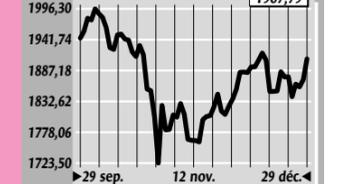
INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

Table showing index values for SBF 120, SBF 250, Second Marché, and MidCac.

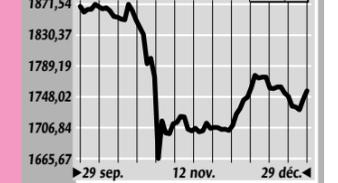
Valeurs indus.

Table showing industrial values across sectors like Energie, Produits de base, Construction, Biens d'équip., Automobile, Biens consom., Indus. agro-alim., Services, Distribution, Autres services, Sociétés financières, Immobilier, Sociétés invest.

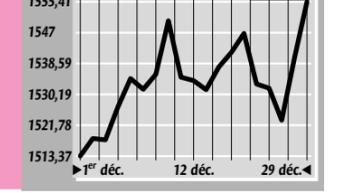
Indice SBF 250 sur 3 mois



Indice second marché sur 3 mois



Indice MidCac sur 1 mois



Hausses à Tokyo et à New York

LA BOURSE de Tokyo a terminé l'année en forte hausse, mardi 30 décembre, avant de fermer ses portes jusqu'au 5 janvier. L'indice Nikkei 225 a gagné 483,52 points, soit 3,27 %, à 15 258,74. Ce sursaut de fin d'année est loin de pouvoir faire oublier le sombre bilan boursier de l'année qui s'achève. Le Nikkei aura au total perdu 4 000 points, soit plus de 20 % en un an.

A Wall Street, l'indice Dow Jones a terminé la séance en hausse de 1,47 %, à 7 792,41 points, lundi 29 décembre. L'atmosphère

a été calme avec quelque 446 millions d'actions échangées, contre plus de 500 millions en moyenne. Les titres des banques ont été les principaux gagnants. Les banques d'investissement américaines, comme JP Morgan, Merrill Lynch et Citicorp, ont accepté le principe d'une participation au plan de soutien financier pour la Corée du Sud.

INDICES MONDIAUX

Table showing global indices like Paris CAC 40, New-York/DJ Indus., Tokyo/Nikkei, Londres/FT100, Francfort/Dax 30, etc.

NEW YORK Les valeurs du Dow-Jones

Table listing top values in New York like Alcoa, Allied Signal, American Express, AT & T, Boeing Co, Caterpillar Inc., etc.

LONDRES Sélection de valeurs du FT 100

Table listing top values in London like Allied Lyons, Barclays Bank, B.A.T. Industries, etc.

FRANCFORT Les valeurs du DAX 30

Table listing top values in Frankfurt like Allianz Holding N, Basf AG, Bayer AG, etc.

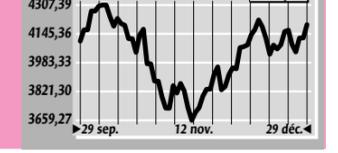
New York. Dow Jones sur 3 mois



Londres. FT100 sur 3 mois



Francfort. Dax 30 sur 3 mois



LES TAUX



Baisse du Matif

APRÈS les fortes hausses des semaines précédentes, (les cours montent quand les taux d'intérêt sont orientés à la baisse), les marchés obligataires européens et américains marquaient une pause, lundi 29 et mardi 30 décembre. Sur le Matif, le marché à terme des obligations françaises d'Etat, le contrat notional à échéance mars était en baisse, mardi 30 décembre, dans la matinée au cours des premiers

échanges. Il cédait dix centimes à 101,40. Du côté des taux à court terme, le contrat Pibor abandonnait deux centimes à 96,21.

La veille, sur le marché obligataire américain, le taux d'intérêt sur les émissions du Trésor à trente ans, qui évolue à l'inverse du prix, était resté plutôt stable, remontant légèrement, à 5,92 % contre 5,90 % vendredi en clôture.

LES MONNAIES

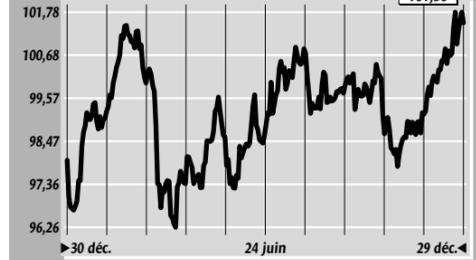


Fermeté du dollar

LE DOLLAR était en hausse face aux devises européennes dans les premiers échanges entre banques, mardi 30 décembre, à 5,9862 francs et 1,7886 deutschemark, contre 5,9752 francs et 1,7852 deutschemark lundi soir. Le franc restait quasiment inchangé face au mark, à 3,3465 francs, contre 3,3462 francs lundi en fin d'après-midi. Face au yen, le dollar restait ferme, mardi, sur le

marché des changes de Tokyo, mais sa progression était limitée en raison des inquiétudes des investisseurs sur une éventuelle intervention de la Banque du Japon. De plus, le marché était peu étoffé avant la trêve de cinq jours du Nouvel An débutant mercredi. Le billet vert s'échangeait à 129,85 yens pour 1 dollar, contre 129,97 yens dans les derniers échanges interbancaires de lundi.

Notionnel 5,5 % première échéance, 1 an



LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,55 %)

Table showing money market transactions for Pibor Francs and Pibor Ecu at various maturities.

LES TAUX DE RÉFÉRENCE

Table showing reference rates for France, Allemagne, Grande-Bretagne, Italie, Japon, and États-Unis.

MATIF

Table showing MATIF market data for Notionnel 5.5% and Pibor 3 mois.

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

Table showing Paris bond market performance for various maturities and yields.

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Table showing CAC 40 futures contracts for Dec 97, Jan 98, Feb 98, and Mars 98.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

Table showing exchange rates for various countries like Allemagne, Ecu, États-Unis, Belgique, Pays-Bas, Italie, Danemark, Irlande, Gde-Bretagne, Grèce, Suède, Suisse, Norvège, Autriche, Espagne, Portugal, Canada, Japon, Finlande.

Table showing Dollar exchange rates for Francfort and Tokyo.

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

Table showing interbank exchange rates for Dollar, Yen, Deutschmark, Franc Suisse, Lire ital., Livre sterling, Peseta, and Franc Belge.

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

Table showing interest rates for Eurofranc, Eurodollar, Eurolivre, and Eurodeutschemark.

L'OR

Table showing gold prices in various currencies like Or fin, Once d'Or, Pièce française, Pièce suisse, etc.

LES MATIÈRES PREMIÈRES

Table showing prices for various commodities like Dow-Jones comptant, Cuivre, Aluminium, Plomb, etc.

METEAUX (New-York)

Table showing metal prices for Silver, Platinum, Palladium, Graines, etc.

LE PÉTROLE

Table showing oil prices in dollars for En dollars, Brent, WTI, and Light Sweet Crude.

RÈGLEMENT MENSUEL

MARDI 30 DÉCEMBRE

Liquidation : 23 janvier

Taux de report : 3,63

Cours relevés à 10h15



+0,90%

CAC 40 : 2965,78

Table of French stock values with columns: Valeurs Françaises, Cours précéd., Derniers cours, % +/-, Montant coupon (1). Includes companies like B.N.P., Renault, Air Liquide, etc.

Table of French stock values (continued) with columns: Valeurs Françaises, Cours précéd., Derniers cours, % +/-, Montant coupon (1). Includes companies like Legrand, L'Oréal, Peugeot, etc.

Table of French stock values (continued) with columns: Valeurs Françaises, Cours précéd., Derniers cours, % +/-, Montant coupon (1). Includes companies like Michelin, Danone, Bouygues, etc.

Table of French stock values (continued) with columns: Valeurs Françaises, Cours précéd., Derniers cours, % +/-, Montant coupon (1). Includes companies like Elf, Total, Bouygues, etc.

Table of foreign stock values with columns: Valeurs Étrangères, Cours précéd., Derniers cours, % +/-, Montant coupon (1). Includes companies like ABN Amro, Adidas, etc.

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 10h15

MARDI 30 DÉCEMBRE

Table of bond values with columns: Obligations, du nom., %, du coupon. Includes Nat. Bq. 9% 91-02, etc.

Table of French stock values with columns: Actions Françaises, Cours précéd., Derniers cours. Includes companies like OAT, Suez, etc.

Advertisement for Natexis: 'N comme Nouvelle année et comme action "Natexis"'. Includes logo and text about the 2nd January action.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 10h15

MARDI 30 DÉCEMBRE

Table of second market values with columns: Valeurs, Cours précéd., Derniers cours. Includes companies like Acial, AFE, etc.

Table of second market values (continued) with columns: Valeurs, Cours précéd., Derniers cours. Includes companies like Cardif, C.E.E., etc.

Table of second market values (continued) with columns: Valeurs, Cours précéd., Derniers cours. Includes companies like Gautier France, Gel 2000, etc.

Table of second market values (continued) with columns: Valeurs, Cours précéd., Derniers cours. Includes companies like Onet, Paul Predault, etc.

Table of second market values (continued) with columns: Valeurs, Cours précéd., Derniers cours. Includes companies like Centenaire Blanzay, Champex, etc.

SICAV et FCP

Une sélection Cours de clôture le 29 décembre

Table of SICAV and FCP values with columns: Valeurs, Émission Frais incl., Rachat net. Includes Agipi, Bred Banque Populaire, etc.

Table of SICAV and FCP values (continued) with columns: Valeurs, Émission Frais incl., Rachat net. Includes CDC Gestion, Multi-Promoteurs, etc.

Table of SICAV and FCP values (continued) with columns: Valeurs, Émission Frais incl., Rachat net. Includes Prévoyance Ecur, Fond. communs de placements, etc.

Table of SICAV and FCP values (continued) with columns: Valeurs, Émission Frais incl., Rachat net. Includes Cic Banques, Cic Paris, etc.

Table of SICAV and FCP values (continued) with columns: Valeurs, Émission Frais incl., Rachat net. Includes Crédit Mutuel, LCF E. De Rothschild Banque, etc.

**SCIENCES** Un projet scientifique, mené par la géographe médicale canadienne de l'université de Toronto, Kirsty Duncan, tente de percer une énigme qui taraude de-

puis près de quatre-vingts ans la communauté scientifique : pourquoi le virus de la grippe, qui entre 1918 et 1919 a tué plus de 25 millions de personnes à travers le monde, a pu

acquérir une telle virulence ? ● LA MISSION scientifique va tenter de répondre à la question à partir d'échantillons de poumon et de cerveau prélevés sur des victimes du vi-

rus. Leurs corps, enterrés dans la terre gelée de l'archipel du Svalbard, dans l'océan Arctique, auraient conservé des traces du virus mortel. ● CETTE ÉPIDÉMIE a consti-

tué, selon l'historien américain « le plus grand choc démographique qui ait jamais frappé l'espèce humaine », faisant plus de morts que la guerre de 1914-1918.

## Une Canadienne traque le virus de la grippe espagnole au Spitzberg

Enterrés dans une île perdue de l'océan Arctique, les corps de sept victimes de la pandémie qui a tué plus de 25 millions de personnes entre 1918 et 1919 permettront peut-être de comprendre comment cette souche est devenue mortelle

SITUÉ dans l'océan Arctique, entre le pôle Nord et la Norvège, l'archipel du Svalbard est surnommé « le pays aux côtes glacées ». Sous souveraineté norvégienne, ces îles sont recouvertes de glace la plus grande partie de l'année. Grâce au Gulf Stream, elles jouissent cependant d'un climat assez doux, puisque la température moyenne mensuelle oscille entre -12 °C en hiver et 4,5 °C l'été. Cela n'empêche pas la partie profonde du sol de rester gelée en permanence. Ce permafrost atteint une profondeur d'environ 100 mètres près des côtes, et de 500 mètres à l'intérieur des terres.

C'est dans une de ces îles désolées que des chercheurs vont peut-être trouver le matériel pour résoudre l'énigme de la grippe espagnole, qui taraude la communauté scientifique depuis quatre-vingts ans. Personne ne peut expliquer pourquoi un virus grippal apparemment anodin a pu acquérir une telle virulence et tuer en deux ans, entre 1918 et 1919, un peu plus de 25 millions de personnes. Déferlant sur toute la planète, il n'a épargné que Sainte-Hélène, la Nouvelle-Guinée et quelques îles du Pacifique Sud.

Au moment de l'épidémie, on

ne connaissait rien du virus de la grippe humaine, qui ne sera isolé qu'en 1934. L'origine de la maladie n'a donc été certifiée qu'ultérieurement. L'analyse des sérums prélevés sur des malades, et qui ont été conservés, a permis de retrouver les anticorps caractéristiques du virus grippal H1N1. Mais pas le virus tueur. Une géographe médicale canadienne de l'université de Toronto, Kirsty Duncan, a décidé de partir à sa recherche.

Comme l'explique la *New-Yorker* du 29 septembre, la passion de la jeune femme pour cette épidémie date de sa lecture d'un ouvrage publié en 1976 par l'historien américain Alfred Crosby, *America's Forgotten Pandemic*. Kirsty Duncan découvre à cette occasion que la grippe espagnole a causé en Amérique plus de morts que les deux guerres mondiales, la guerre de Corée et la guerre du Vietnam réunies. Et, surtout, qu'on ignore tout de l'origine de cette maladie.

Or, depuis une quinzaine d'années, les scientifiques arrivent à prélever des éléments de code génétique appartenant à des hommes ou à des animaux morts depuis longtemps, mais qui ont pu être conservés dans de bonnes conditions. Les terres gelées, et particulièrement le permafrost, peuvent être de bons conservateurs, puisque l'on a découvert en Sibérie un mammoth laineux vieux de 40 000 ans, dont il a été possible d'étudier l'ADN. Pour-



Police à Seattle (Washington) pendant l'épidémie de 1918-1919

quoi ne pas appliquer cette formule à la recherche du terrible virus de la grippe espagnole ?

Partant de cette idée, Kirsty Duncan a parcouru le monde pendant trois ans pour rechercher le site idéal susceptible d'avoir conservé en bon état des corps de victimes de cette effroyable grippe. Elle a fini par trouver la petite ville de Longyearbyen (Spitzberg), préfecture de l'archipel du Svalbard. Après une lecture attentive des listes d'état civil et du registre de la paroisse, Kirsty Duncan a en effet pu déterminer avec précision que sept mineurs norvégiens, dont l'âge s'échelonne entre dix-neuf et vingt-huit ans, se rendant au Spitzberg à bord du vapeur *Forsete*, en même temps qu'un groupe de pêcheurs et de fermiers désireux de gagner un peu d'argent dans les mines de charbon de l'île, ont été contaminés pendant le voyage. Hospitalisés à leur arrivée à Longyearbyen, ils sont morts très rapidement, et ont été enterrés dans le petit cimetière local.

S'ils reposent à une profondeur suffisante, entre 2 et 3 mètres, dans le permafrost, leurs corps ont pu ne pas être trop dégradés, et conserver des traces du virus mortel. Dans ce cas, il serait alors possible de prélever de minuscules échantillons de tissus du cerveau, des poumons ou de la trachée-artère, pour tenter ensuite d'en extraire le virus et de le caractériser.

Tel est l'objectif du Svalbard Spanish Flu Project, dont Kirsty Duncan est responsable, auquel participent plusieurs scientifiques canadiens, américains et norvégiens, et qui a reçu l'appui des National Institutes of Health américains. Pour l'instant, le projet en est seulement au stade préparatoire. Il importe d'abord de vérifier à quel niveau sont enterrées les sept victimes. Pour cela, la Canadienne et une dizaine de ses collègues ont effectué une première visite du site, entre le 10 et le 14 octobre.

S'ils reposent à une profondeur suffisante, entre 2 et 3 mètres, dans le permafrost, leurs corps ont pu ne pas être trop dégradés, et conserver des traces du virus mortel

Ils ont exploré le sous-sol et les tombes à l'aide d'un radar spécialement conçu (ground penetrating radar). Les données recuei-

lies « sont actuellement traitées sur ordinateur. Si les résultats de l'analyse indiquent que les corps sont bien positionnés dans le permafrost, alors le groupe de recherches pourra revenir à Longyearbyen à l'été 1998, pour effectuer les prélèvements de tissus humains. Mais il faudra d'abord obtenir l'autorisation des autorités norvégiennes », explique Kirsty Duncan.

Si la réponse est positive, les chercheurs commenceront par découper le sol gelé au marteau-piqueur. Puis, quand ils seront en vue des cercueils, ils installeront une tente de sécurité spéciale au-dessus des tombes, et revêtiront une combinaison protectrice pour éviter tout risque de contamination. Par respect des victimes, « il n'est pas question d'effectuer une véritable autopsie », précise Peter Lewin, pédiatre à l'hôpital des enfants malades de Toronto. « Comme les corps sont gelés, nous préleverons seulement des petites carottes de tissus humains, ce qui laissera peu de traces visibles », ajoute-t-il. Le carottage sera effectué à l'aide d'un appareil spécial formé de petits tubes, longs de 23 cm, et larges de 6 mm.

Une fois les échantillons extraits, ils seront transportés vers des installations de haute sécurité, de type P4, prévus pour l'examen des virus très dangereux, soit en Angleterre, ou au centre de recherche sur les maladies infectieuses de l'armée américaine, à Fort Detrick (Maryland).

C'est dans ces installations que

commencera la quête du virus meurtrier et de son génome. A ce stade de l'étude, « on ne peut rien préjuger. Tout dépendra de l'état de conservation. Il est cependant peu probable de trouver un virus vivant, car les virus ne sont pas très stables », explique Sylvie van der Werf, chef de l'unité de génétique moléculaire des virus respiratoires à l'Institut Pasteur. « Malgré toutes les précautions que nous prenons, les virus que l'on conserve au congélateur pendant plusieurs années ne sont pas toujours intacts, bien qu'ils soient stockés en grande quantité. En revanche, il est beaucoup plus plausible de retrouver quelques segments du génome du virus, que l'on pourra ensuite multi-

« Cela vaut la peine d'essayer »

Jean-Claude Manuguerra, coordinateur du Centre national de référence de la grippe pour la France nord, estime que le projet de Kirsty Duncan se heurte à plusieurs difficultés. Selon lui, « les tissus dans lesquels il est le plus probable de retrouver les séquences virales sont des tissus mous (poumons), très fragiles. De plus, l'information génétique du virus est contenue dans de l'ARN (acide ribonucléique) simple brin, beaucoup plus fragile que de l'ADN (acide désoxyribonucléique) double brin. Toutefois, on peut imaginer des circonstances exceptionnelles où les tissus ont été congelés de telle façon qu'ils ont subi une déshydratation à basse température, ressemblant à une lyophilisation. Si jamais cela s'est produit, cela vaut la peine d'essayer ».

plier plusieurs millions de fois grâce à la technique PCR (Polymerase Chain Reaction). Ce qui permettra de les séquencer et les étudier. »

Car la connaissance des facteurs qui ont contribué à la virulence de la grippe espagnole peut « avoir pour l'humanité un intérêt historique. Si nous disposons d'une telle information, nous aurons une arme contre un nouveau virus très virulent, dont il sera possible de détecter le pouvoir dévastateur avant qu'il ne fasse trop de victimes ». Les travaux sur ce virus représentent cependant un risque réel, celui de voir resurgir la mortelle pandémie.

Une éventualité envisagée par certains chercheurs, qui n'ont pas caché leur hostilité au projet de Kirsty Duncan.

Christiane Galus

## Les oiseaux, « réservoir » de la maladie

LA BOUFFÉE épidémique de grippe dite « du poulet » observée depuis peu à Hongkong vient, une nouvelle fois, soutenir l'hypothèse selon laquelle – comme le montrent les travaux effectués par Robert Webster, du St. Jude's Children's Hospital de Memphis (Tennessee) – les oiseaux constituent le « réservoir » mondial des virus de la grippe.

Les virus grippaux ne se localisent pas au sein de l'appareil respiratoire de ces volatiles, mais à l'intérieur de leur système digestif. Ils le répandent ensuite dans l'environnement en même temps que leurs déjections. En théorie, il n'y a pas de transmission directe d'un virus aviaire à l'homme, le germe devant d'abord séjourner chez un autre hôte, le porc, pour devenir virulent. Chez cet animal, les virus grippaux provenant des oiseaux ou des hommes peuvent échanger certains segments de leur génome, et produire un virus composite inconnu auparavant. C'est de cette manière que se sont répandus les virus de la grippe asiatique (1957-1958) et ceux de la grippe de Hongkong (1968-1969).

### « GRIPPE DU POULET »

C'est dans ce contexte qu'est apparue à Hongkong une nouvelle forme de grippe, dénommée « grippe du poulet », qui semble résulter de la transmission directe d'un virus grippal de type A (H5N1), du poulet à l'homme. Le premier cas recensé fut, en mai dernier, celui d'un enfant de trois ans, qui devait succéder des suites de l'infection. On compte aujourd'hui quatre décès et une vingtaine de cas, certains ou suspects. De nombreuses questions demeurent quant à l'épidémiologie de ce virus, qui avait été identifié en 1961 chez des sternes d'Afrique du Sud.

Le principal sujet d'interrogation concerne la possibilité d'une transmission interhumaine. Réfutée jusqu'à présent par les spécialistes, cette hypothèse est actuellement tenue pour vraisemblable à la suite de la contamination, découverte il y a quelques jours, d'un médecin de Hongkong qui avait soigné l'enfant décédé au mois de mai.

Jean-Yves Nau

### L'ADN qui vient du froid

Ce n'est pas la première fois que l'on tente d'analyser l'ADN de corps bien conservés dans le permafrost, ce sol gelé des pays nordiques. Déjà, en septembre 1950, plusieurs scientifiques américains se sont envolés à bord d'un avion de l'US Air Force pour Nome, en Alaska, afin de prélever sur des cadavres Eskimos des tissus humains susceptibles de contenir le virus de la grippe espagnole. Mais, in fine, l'expédition a été un échec, car aucun virus n'a pu être isolé. En 1980, une expédition a été menée au Spitzberg pour étudier l'ADN de pêcheurs de baleines hollandais du XVII<sup>e</sup> et du XVIII<sup>e</sup> siècle. On a récupéré un corps bien conservé, dont on a analysé l'ADN, en 1991. Dans le règne animal, il faut aussi noter la découverte spectaculaire d'un mammoth laineux vieux de 40 000 ans, retrouvé dans la toundra sibérienne, dont il a été possible d'étudier les séquences d'ADN.

## Une pandémie qui a fait trois fois plus de victimes que la guerre de 1914-1918

CONNUE depuis l'Antiquité, parfois confondue avec des rhumes et des infections pulmonaires saisonnières, la grippe provoque à certaines occasions de grandes épidémies.

La première description précise de l'une d'elles a été donnée en Angleterre en 1510. D'autres ont été signalées par la suite, en 1580, 1675, 1733. L'épidémie de 1742-43 a atteint 90 % de la population d'Europe de l'Est, et celle de 1889-1890 a frappé l'Europe et le reste du monde.

Mais la plus effroyable a été l'épidémie de « grippe espagnole », ainsi baptisée à tort parce que la phase la plus virulente de la maladie est arrivée en France par le Sud. Elle s'est répandue sur toute la planète entre 1918 et 1919, en trois vagues successives, et a causé la mort de plus de 25 millions de personnes. Par comparaison, la première guerre mondiale a tué 8,5 millions d'individus. Selon un historien américain, « il est possible que la pandémie de 1918-1919 soit le plus grand choc démogra-

phique qui ait jamais frappé l'espèce humaine ».

Favorisée par les conditions de fatigue et de malnutrition que connaissaient les populations après le premier conflit mondial, par les transports de troupes, et en l'absence des antibiotiques, la grippe espagnole s'est répandue très rapidement, frappant surtout, et malgré tout, des jeunes gens en bonne santé.

### ISOLEMENT RÉCENT

A Paris, du 6 octobre au 9 novembre 1918, on a compté 210 morts par jour. Parmi eux, Edmond Rostand et Guillaume Apollinaire. Le docteur Marguerite Barbier, travaillant dans le service « femmes » de Saint-Antoine, a laissé une description détaillée de la grippe dans la capitale. « Des malades cyanosées, dyspnéiques, angoissés, parfois mourants, devaient être installés sur des matelas, par terre dans les couloirs, ou à l'entrée des salles en attendant un lit. Un certain nombre d'entre elles mouraient après quelques heures

de séjour à l'hôpital. Plusieurs décès par famille n'étaient pas chose rare. »

A l'époque, on ne savait pas que la grippe « espagnole » était due à un virus, puisque le premier virus grippal humain ne sera isolé qu'en 1933-1934 par trois chercheurs britanniques, celui de la grippe du porc ayant été découvert aux Etats-Unis, en 1931.

Le virus grippal, qui appartient à la famille des orthomyxovirus, a la redoutable faculté de transformer très rapidement sa structure antigénique. Lorsque la modification est mineure, il s'agit d'un « glissement », mais il arrive qu'il se produise une mutation fondamentale et brutale du virus que l'on qualifie de « cassure ». Le virus est tout simplement remplacé par un autre, très différent par ses caractères immunologiques. Et il prend le système immunitaire humain complètement au dépourvu. C'est une cassure de ce type qui a provoqué les grandes épidémies de grippe espagnole, de grippe asiatique (1957), de grippe de Hong-

kong (1968) et de grippe russe (1977),

Jusqu'à ce jour, le virus de la grippe espagnole est demeuré très mystérieux. Mais récemment, un scientifique américain, Jeffery Taubenberger, et ses collègues de l'Institut de pathologie des forces armées (AFIP) à Washington, ont levé une partie du voile.

Ils ont pu isoler et analyser des fragments du virus tueur à partir d'échantillons de poumon appartenant à un jeune Américain de vingt et un ans, mort brutalement de la pandémie à Fort Jackson, en Caroline du Sud, le 26 septembre 1918.

### TRANSMISSION PORCINE

Ces tissus humains, contenant le redoutable virus, protégés par du formol et enrobés de paraffine, « dormaient » depuis soixante-dix-neuf ans dans le National Tissue Repository, une division de l'Institut de pathologie.

En utilisant les techniques d'amplification génétique par PCR (polymerase chain reaction), Tauten-

berger et ses collègues ont analysé neuf fragments de l'ARN de ce virus, et pu établir, dans la revue *Science* du 21 mars, que la souche virale de 1918, A (H1N1), est très proche du virus de la grippe porcine.

La grippe espagnole a donc très vraisemblablement été transmise par ces animaux, préalablement contaminés par des oiseaux, qui constituent le principal réservoir de virus grippaux dans le monde.

Selon Jeffery Tautenberger, l'épidémie de 1918 a démarré dans les fermes du Middle West, où existait une promiscuité entre fermiers, canards et porcs. Le premier cas connu de grippe espagnole a été enregistré le 4 mars 1918 à Camp Fuston, dans le Kansas. De là, selon des données médicales recueillies par l'armée américaine à l'époque, l'épidémie s'est étendue à la plus grande partie des Etats-Unis, puis a été transportée en Europe par les troupes américaines.

C. Ga.

# Les actionnaires arbitrent le conflit entre Publicis et True North

Bruce Mason, le patron du groupe de publicité américain, aborde en position de force le dernier round de son combat contre son ancien allié, Maurice Lévy

Convoqués en assemblée générale extraordinaire, mardi 30 décembre à Chicago, les actionnaires du groupe américain True North doivent se prononcer sur une fusion avec le réseau new-yorkais Bozell Jacobs Kenyon &

Eckhardt. Cette opération, qui devrait faire de True North le sixième groupe mondial de publicité, est combattue par les français Publicis, actionnaire à 18,5 %, qui a tenté de prendre le contrôle de son ancien partenaire par le biais

d'une OPA. Les deux stratégies s'affrontent devant les tribunaux américains et par médias interposés depuis le 10 novembre. Mais le conflit s'est cristallisé depuis longtemps entre deux hommes : Bruce Mason, le patron de

True North, et Maurice Lévy, le président du directoire du groupe parisien. Les actionnaires de True North doivent aussi trancher entre ces deux publicitaires que tout oppose et qui sont en guerre ouverte depuis 1995.

**DERNIER ROUND.** A qui les actionnaires de True North réunis en assemblée générale, mardi 30 décembre à Chicago, décideront-ils d'accorder leur confiance ? Au président de True North Communications, l'Américain Bruce Mason, cinquante-sept ans, ou à son plus farouche opposant, le Français Maurice Lévy, cinquante-cinq ans, président du directoire de Publicis ? S'ils entendent la fusion de True North avec le réseau new-yorkais Bozell, Jacobs, Kenyon & Eckhardt (BJK&E) (*Le Monde* du 12 août), les actionnaires accorderont la victoire à Bruce Mason qui concrétisera le projet dont il a fait son cheval de bataille depuis août 1995. S'ils votent « non » ou s'abs-

## Dernier appel perdu par Publicis

L'OPA déclenchée par le groupe publicitaire d'origine française Publicis en vue d'acquérir 72 % du capital de True North Communications a été bloquée, dans la nuit du 29 décembre (heure française), par la Cour suprême de l'Etat du Delaware. Maurice Lévy, président du directoire de Publicis, entendait, en faisant appel de la décision du juge fédéral William Chandler rendu la semaine dernière (*Le Monde* du 26 décembre), repousser à une date ultérieure l'assemblée générale des actionnaires de True North prévue mardi 30 décembre. L'instance fédérale ayant confirmé le premier jugement, les actionnaires sont donc appelés à se prononcer comme prévu sur le rachat du réseau américain Bozell Jacobs Kenyon & Eckhardt par True North. Cette opération sera réalisée, si elle est entérinée, pour un montant de 440 millions de dollars. « Nous croyons que c'est terminé. Je ne vois pas où [Publicis] pourrait encore faire appel », a déclaré le porte-parole de True North.

tiennent, c'est son rival Maurice Lévy, dont les tentatives d'OPA destinées à bloquer la fusion entre les deux groupes américains ont été bloquées par les tribunaux américains (*lire ci-contre*), qui fera un pas vers la prise de contrôle de son ancien allié (*Le Monde* du 26 novembre). couvert de désaccords stratégiques, les frères ennemis de la publicité, qui n'ont pour points communs que leur pugnacité et leur ambition planétaire, ont entamé la phase terminale d'une rivalité vieille de quatre ans. Seul l'un des deux obtiendra le contrôle total du sixième groupe mondial de publicité. Tout avait pourtant commencé par un mariage. Maurice Lévy, entré chez Publicis dix-sept ans plus tôt comme directeur de l'informatique, est nommé, en 1988, président du groupe par le fondateur Marcel Bleustein-Blanchet qui voit en lui son fils spirituel. Aussitôt placé à la tête de l'activité publicitaire, ce fin lobbyiste signe avec l'Américain Norman Brown, alors patron de FCB, une alliance qui associe les deux groupes dans une même stratégie internationale au moyen de participations croisées. Publicis contrôle les opérations des deux

groupes sur le Vieux Continent et FCB a la haute main sur l'Amérique du Nord. Le système fonctionne assez bien jusqu'en février 1993, date à laquelle Maurice Lévy décide de se porter acquéreur du réseau européen FCA afin de satisfaire deux de ses trois plus gros clients, Nestlé et L'Oréal. Cette décision marque le début des hostilités.

Bruce Mason, qui a succédé à Norman Brown, parti à la retraite, et Maurice Lévy, qui monte en puissance à l'intérieur de Publicis, vont tour à tour se soupçonner des pires maux. « Chacun est persuadé que l'autre cache quelque chose, qu'il met en place une prise de contrôle rampante du groupe », analyse un observateur américain qui connaît les deux chefs d'entreprise depuis plusieurs années. Bruce Mason – « un type de terrain, sympathique mais qui a besoin d'affirmer son pouvoir », selon l'un de ses proches collaborateurs – voit en Maurice Lévy un louvoyant cavalier solitaire, lui qui ne supporte pas les résistances internes. De son côté, Maurice Lévy, frustré de ne pouvant jouer un rôle « international » et habitué lui aussi à être seul maître à bord, accuse

Bruce Mason d'être davantage préoccupé par sa propre ambition que par l'intérêt de son entreprise.

### GUERRE TOTALE

Les deux hommes ne se supportent pas, et l'affaire FCA fait éclater leur animosité au grand jour. « Mason a reproché à Lévy d'avoir monté l'opération trop vite, sans vraiment avoir obtenu son accord », affirme un témoin de l'opération. Un argument réfuté par Maurice Lévy, pour qui « M. Mason a donné son accord avant de se rétracter devant le conseil d'administration ». En même temps, Publicis renforce sa présence aux Etats-Unis : une déclaration de guerre pour FCB dont c'était la chasse gardée depuis l'alliance. « En rachetant FCA, Lévy acquiert du même coup deux agences américaines basées à Dallas et à New York qui lui permettent de tripler de taille outre-Atlantique, le tout en une seule opération », se souvient un ancien dirigeant du groupe Publicis. En septembre 1994, Bruce Mason, qui conteste la validité de l'opération, saisit un tribunal d'arbitrage.

Deux mois plus tard, c'est au tour de Bruce Mason mettre son

encombrant allié devant le fait accompli. Lors d'un conseil d'administration de True North, dont Publicis détient à l'époque 20 % du capital, il présente un projet de rapprochement entre True North et Publicis. Réaction offusquée de Maurice Lévy qui affirme ne pas avoir été mis au courant et assimile, à son tour, la proposition à une prise de contrôle déguisée. Il quitte la réunion en claquant la porte et dénonce aussitôt le contrat d'alliance. « C'est le début de la guerre totale », reconnaît-il par la suite.

Toujours liés par des participations croisées, les deux patrons tentent de sortir au mieux de leurs intérêts d'une situation épineuse. Chacun multiplie les propositions aux administrateurs. Dès août 1995, Bruce Mason présente un premier projet de fusion avec le réseau américain Bozell que Maurice Lévy rejette. En novembre de la même année, le Français présente un projet de fusion de True North avec Publicis. Deux ans plus tard, ce sont encore ces deux projets qui s'affrontent, mais dans un climat envenimé.

M. Lévy accuse le patron de True North de l'avoir fait suivre par un détective privé et d'avoir fait fouiller ses chambre d'hôtel entre septembre 1995 et mai 1996. Bruce Mason en appelle à ses clients pour soutenir son projet, comme il l'avait déjà fait pour ne pas être débarqué lors d'un conseil d'administration houleux, le 11 juin 1996. Les deux hommes ne sont plus autorisés à se parler. Aux dernières nouvelles, Bruce Mason faisait garder par des forces de sécurité en poste 24 heures sur 24, le 20e étage de sa tour de Chicago, craignant, selon la presse américaine, « une opération de sabotage de Maurice Lévy ». Maurice Lévy, aurait, lui, décidé de ne pas être présent lors de l'assemblée générale.

Florence Amalou

## Une course contre la montre depuis le 10 novembre

● **10 novembre** : Publicis propose à son ancien partenaire de fusionner leurs activités par un échange d'actions (OPE). Le prix proposé est de 28 dollars l'action.  
● **17 novembre** : True North refuse l'offre de rachat qui aurait permis à Publicis de prendre le contrôle de l'américain en portant sa participation au capital de 18,5 % à plus de 50 %.  
● **27 novembre** : True North reçoit le feu vert des autorités boursières américaines pour convoquer une assemblée générale des actionnaires qui devra entériner son projet de fusion avec le réseau américain Bozell accepté en août par les

administrateurs.

● **4 décembre** : Publicis lance une OPA sur True North afin d'acquérir 37 % du capital et propose d'acheter 9,6 millions d'actions à 28 dollars.

● **9 décembre** : Publicis doit suspendre son OPA en vertu d'une décision du tribunal de Chicago (Illinois) qui estime que « le groupe français n'a pas à entraver le projet de reprise d'une autre agence de publicité américaine par True North ».

● **15 décembre** : Publicis gagne en appel et relance son OPA. Le dossier, déposé auprès des autorités boursières (SEC), dévoile le montage financier.

● **16 décembre** : Publicis doit suspendre une deuxième fois son OPA. C'est cette fois un jugement en référé du tribunal de l'Etat du Delaware bloque l'opération jusqu'au 22 décembre.

● **23 décembre** : le juge du tribunal du Delaware confirme son ordonnance en référé rendue le 16 décembre. Le groupe français fait appel de la décision.

● **29 décembre** : Publicis est de nouveau débouté par la Cour suprême de l'Etat du Delaware, qui juge également l'OPA sur le fond.

● **30 décembre** : les actionnaires sont invités à se prononcer sur la fusion de True North avec Bozell.

# Les « Veillées des chaumières » cultivent la prospérité par le conservatisme

L'UNE « serait heureuse de recevoir des restes de laine » ; l'autre remercie celles « qui ont vidé leurs fonds de tiroir et lui ont envoyé leurs laines ». Une troisième « offre des modèles de broderies pour bavoires, napperons, draps, motifs à caractère religieux... en échange de cartes d'ânes, chèvres, chats ». Ces tout petits riens font l'ordinaire du courrier des lectrices des *Veillées des chaumières*, lieu hebdomadaire d'interactivité à l'ancienne. La centaine de lettres qui arrive chaque semaine au siège parisien du magazine ne constitue pas un

simple bric-à-brac de collectionneuses passistes. Pour des dizaines de milliers de « Veilleuses », la rubrique est un lien fort – parfois unique – avec les autres. Ce courrier raconte des fragments de vie, des bouffées de nostalgie et d'espoir, des élans de solidarité et d'amitié. Des valeurs que les *Veillées des chaumières* n'ont cessé de cultiver en cent vingt ans d'existence.

Créées le 7 novembre 1877 pour donner à lire des romans d'aventure, puis d'amour, les *Veillées* ont changé. Un peu. Pas tant que ça.

Dans les années 60, l'hebdo s'était fait davantage *people* avec Brigitte Bardot ou Jean-Paul Belmondo en couverture, et il avait multiplié les rubriques qui font la force des féminins. Aujourd'hui, la ligne rédactionnelle a rejoint celle des départs. « Il y a eu un recentrage sur la fiction romanesque », confirme Anne-Marie Lesage, éditrice du titre. Comme au temps où il coûtait 1 sou, le magazine contient deux romans à suivre et des nouvelles. Paul Féval avait inauguré la formule avec *La Fille du juif errant* ; aujourd'hui, les *Veillées* ne publient que des œuvres inédites d'auteurs maison (une trentaine environ), et celles qu'un comité de lecture sélectionne parmi les dizaines de textes reçus chaque mois.

### « PAS DE FLINGUE, PAS DE SEXE »

Le « style *Veillée des chaumières* », malgré sa connotation péjorative, reste la règle d'or. « C'est de la fiction avec des histoires et des personnages d'aujourd'hui, mais avec une trame romanesque très classique », explique Anne-Marie Lesage. Nos lectrices aiment les beaux textes, très écrits. Nous sommes vigilants sur le vocabulaire et la syntaxe. La politique éditoriale se résume à un « ni-ni » sans ambiguïté : « pas de flingue, pas de sexe ». La maquette a traversé les âges : « Elle est volontairement sobre, sans accident. » Enfin, la taille des caractères tient compte du fait que 65 % des lectrices ont plus de soixante-cinq ans. C'est, confie-t-on à la rédaction, « un journal très reposant ».

Sous une couverture en couleurs, ornée de paysages de nos régions ou d'animaux, 56 pages chichement illustrées, à peine réhaussées d'une couleur d'accompagnement rose, véhiculent « une nostalgie constructive » à destination de lectrices issues essentiellement de la « petite-bour-

geoisie de province ». Fidèles au titre de mère en fille, elles y cherchent « un lien avec leurs racines ». Celles-ci sont rarement parisiennes. Sur les 65 000 exemplaires vendus chaque semaine, dont 50 000 par abonnements, à peine 8 % sont diffusés dans la capitale.

Chez Emap-France, qui a récupéré les *Veillées* lors du rachat des éditions Mondiales en 1994, personne ne regrette cette emplette : avec seulement six salariés, cet heddo insubmersible « dégage l'une des meilleures marges du groupe », se félicite Anne-Marie Lesage. Et, ajoute-t-elle, « l'avenir lui appartient si l'on prend soin de ne pas dévier d'un concept qui est

très défini ». Pour tendre à nouveau vers les 100 000 exemplaires de l'âge d'or, surtout pas de nouvelle formule en vue. Ici, le changement ne vaut que s'il est imperceptible. Quelques affichettes placées sur les kiosques pour saluer le numéro anniversaire, début novembre, ont fait progresser les ventes sur Paris de 750 à 845 exemplaires. Un mince succès en apparence, mais accueilli avec bonheur à la rédaction. L'opération a même été renouvelée pour Noël. Et pour cause : « On s'est payé le luxe d'une très belle Nativité de Georges de la Tour en couverture. »

Jean-Jacques Bozonnet

Fl. A.

### DÉPÊCHES

■ **PRESSE** : la société de capital-risque Cinven est, selon la presse britannique, favorite pour la reprise de la branche magazine du groupe Reed-Elsevier. Selon *The Sunday Telegraph* du 28 décembre, l'opération pourrait se conclure autour du 5 janvier 1998, à un prix estimé entre 850 et 950 millions de livres (8,5 à 9,5 milliards de francs). IPC dégage un résultat de 630 millions de francs, pour un chiffre d'affaires de 3,1 milliards. Cinven devancerait les principaux groupes de presse du monde, également candidats, comme Bertelsmann, Bauer, Hachette, Hearst, Time Warner, News Corporation (Rupert Murdoch), Mirror Group et Emap.

■ **Le quotidien Sud-Ouest** coûtera 4,70 francs, au lieu de 4,60 francs, à partir du 1er janvier. Une augmentation équivalente du prix du journal avait déjà été appliquée le 1er janvier 1997. Pour l'année prochaine, *Sud-Ouest* prévoit une hausse considérable de ses charges, avec notamment un investissement d'environ 300 millions de francs dans un nouveau centre d'impression.

■ **TÉLÉVISION** : le groupe allemand Bertelsmann entend rassembler au sein d'une seule société toutes ses activités de télévision. L'objectif est purement fiscal : ce regroupement de RTL et des participations à hauteur de 50 % dans la chaîne à péage Premiere, devrait réduire de 30 millions de marks (environ 10 millions de francs) les impôts du géant allemand sur les bénéfices de RTL.

■ **La chaîne thématique Planète**, éditée par Canal Plus, accuse de « contrefaçon » le bouquet numérique Télévision par satellite (TPS). Elle estime que la mosaïque de TPS est « plus que largement inspirée de son propre habillage, en utilisant de façon abusive ses principales caractéristiques ». Planète somme TPS de remédier à cette situation dans les huit jours, sous peine d'entamer des poursuites judiciaires.

■ **PUBLICITÉ** : la diffusion d'un écran publicitaire pour une marque de jus de fruits a été suspendue en Nouvelle-Zélande après la mort de trois personnes. Le spot, réalisé avec trucages, montre deux gloires du rugby local plongeant d'une chute d'eau vertigineuse et émergeant, rains et saufs, munis d'une précieuse canette. En une semaine, trois casse-cou sont morts d'avoir voulu imiter leurs idoles. – (AFP)

## Abonnez-vous au Monde

**Oui**, je souhaite m'abonner au Monde pour la durée suivante :

3 MOIS - 536 F     6 MOIS - 1 038 F     1 AN - 1 890 F  
 au lieu de 585 F\*    au lieu de 1 170 F\*    au lieu de 2 340 F\*

\* Prix de vente au numéro - (Tarif en France métropolitaine uniquement)

**je joins mon règlement soit :**  F 701 MQ 007

par chèque bancaire ou postal à l'ordre du Monde

par carte bancaire N°

Date de validité  Signature : \_\_\_\_\_

M.  Mme Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal :

Localité : \_\_\_\_\_ Pays : \_\_\_\_\_

	TARIFS HORS FRANCE	
	Belgique Pays-Bas Luxembourg Suisse	Autres pays de l'Union européenne
1 AN	2 086 F	2 960 F
6 mois	1 123 F	1 560 F
3 mois	572 F	790 F

Offre valable jusqu'au 31/12/97.

**PROFITEZ DES ANCIENS TARIFS D'ABONNEMENT AVANT LEUR AUGMENTATION !**

\* Pour tout abonnement d'une durée de 1 an.

Pour tout autre renseignement concernant : le portage à domicile, la suspension de votre abonnement pendant les vacances, un changement d'adresse, le paiement par prélèvement automatique mensuel, les tarifs d'abonnement pour les autres pays étrangers. Téléphonnez au 01-42-17-32-90 de 8 h 30 à 18 heures du lundi au vendredi

Bulletin à renvoyer accompagné de votre règlement à : LE MONDE, service Abonnements - 24, avenue du Général-Leclerc - 60646 Chantilly Cedex

# Classe luxe

## La gastronomie en route vers 1998

IL SERAIT MALVENU, au seuil de la joyeuse année qui s'annonce, de ne pas souhaiter à tout un chacun de pouvoir s'engager dans les allées qui mènent jusqu'au cœur des saintes chapelles où brille la flamme de l'esprit culinaire français. L'actualité s'abat avec trop de régularité sur ces lieux de toutes les succulences pour qu'un palais curieux n'ait le souci d'aller y nouer, au moins une fois par vie, sa serviette autour du cou. Ne rêvons pourtant pas trop : le droit d'entrée dans ces considérables établissements continuera à être encore longtemps largement découragé, laissant le champ libre à la chanceuse chronique gastronomique pour nouer les illusions et broder les délices.

Hautes tables tricolores, honneur du pays, fleurons d'une culture frappée de subtilité. Quelle chance on a ! Mais, au juste, à qui cette chance est-elle réservée ? A mesure qu'ils s'enferment dans l'absolue recherche du goût total, et son corollaire, l'addition flamboyante, les fourneaux des sommets n'ont pas pris garde qu'ils devenaient instrument de caste, outil lustré pour l'exécès. Du lyrisme désinvolte et inspiré de leurs ancêtres, les nouveaux chefs sont passés aux études de marché et ont endossé des parures de grands sorciers en diableries d'avant-garde ; pièges redoutables pour des mangeurs sélectionnés à outrance, mais dont l'éducation tarde à suivre. C'est un aveu dont la profession ne fait plus mystère : le gourmet appliqué se fait rare.

Qu'à cela ne tienne, plus loin, toujours plus loin. Disposant d'un arsenal presque illimité - à eux le produit le plus ultime et précieux, à nous les vacheries de l'époque -, les voilà qui s'exaspèrent, qui

s'abattent dans des recherches qui auraient fait frémir leurs maîtres. Ça fume sous la toque. Ici, un canard rénové d'une sauce à base de carapace de homard, là un blanc de bar rehaussé d'un hachis d'huîtres, ailleurs une brandade de morue flottant iconoclastement sur un fumet de poissons de roche. Plus rien ne les arrête. Course contre la montre : c'est au premier qui intimidera l'autre de ses découvertes.

Compositions parfois assez phraseuses, ces recettes du troisième type sont cependant en train d'installer ce que l'on pourrait appeler le nouveau réel culinaire. Dépassé, le mangeur se fait dévorer tout cru par le plat qu'il croyait consommer. Il n'est déjà plus question de lui demander son avis. Payant sa présence à prix d'or, il est là, avant tout, pour soutenir la cause. Parmi ces coups d'audace, certains sont des flops retentissants que l'on met généralement sur le compte d'une anticipation précoce ou d'une clairvoyance trop cursive ; tous ces pros savent pertinemment jusqu'où ils peuvent aller trop loin, mais ne s'empêcheront jamais - signe de sportivité et de pas mauvaise santé - de se provoquer eux-mêmes.

Au demeurant, la provocation n'est pas de leur seul côté. Le Michelin, dont le magistère n'est pas de juger des outrecuidances du luxe, mais seulement d'en mesurer les effets, n'est pas innocent dans cet équilibre de la terreur, lui qui sait si bien la faire régner au sein de cette courte et puissante centurie de chefs reconnus, flattés et surveillés - 19 trois-étoiles, 78 deux-étoiles, au dernier tableau d'avancement. Tous ces cuisiniers n'ignorent pas sur quelle corde raide les rapports des inspecteurs de l'avenue de Breteuil les ont pla-



DESSINS DE DESCLAUZEAUX

cés au moment de leur entrée dans la « botte ». Un accident est vite arrivé. Malheur à celui qui ne prendrait pas la récompense comme un dangereux avertissement à soutenir son effort.

Nos hommes de l'ombre sèment l'équité autant que l'effroi. La table française leur appartient. Les gestionnaires du patrimoine, les scrutateurs des modes, les bourreaux des cœurs, ce sont eux. Impossible de penser autrement. La poignée d'exclus méritants ronchonnent ou crient à l'injustice, les élus, eux, se mettent en dimanche et relisent leur compliment avant de se diriger vers le rendez-vous annuel qu'il serait hasardeux de ne pas avoir avec Sa Respectabilité Bernard Naegelien, patron et âme de fer du guide.

### L'ÉQUITÉ AUTANT QUE L'EFFROI

Académie que l'on pourrait imaginer d'inspiration plutôt conservatrice, le Rouge n'a pourtant jamais tardé à reconnaître le talent de cuisiniers jugés comme dissipés, mais chez lesquels il fallait deviner des

esprits vifs capables de réchauffer ou d'enflammer le propos. Politique, le Michelin bornait le territoire de valeurs sûres, qu'il doublait par l'arrivée de ce genre de turbulents, aujourd'hui en place et en poste. Lentement se dessinait une stratégie de renouvellement, qui annonce probablement le débat à venir. Inquiets et mal à l'aise, les anciens se demandent à quelle sauce on les accommodera demain ; les nouvelles coqueluches, elles, jettent toute leur science dans la bagarre pour marquer de leur griffe le nouveau siècle qui ronfle et chauffe déjà sur leurs « pianos ».

Cela étant dit, tout va bien pour la corporation. L'année n'aura vu aucune catastrophe majeure s'abattre dans ses rangs ; les fiascos précédents se seront fait oublier comme si rien ne s'était passé, et les salles auront été en crue d'un 31 décembre à l'autre. Ajoutons que les discordes auxquelles avaient cédé tous ces ombrageux messieurs ont paru avoir été mises en veilleuse et que, à l'exception de quelques brèves saillies, la famille a retrouvé son calme. On est rassuré.

Jean-Pierre Quélin

## « By appointment »

Pour être sûr de déguster les produits servis à la cour d'Angleterre, on peut se fier au « by appointment ». Certains fournisseurs ont en effet obtenu le privilège d'imprimer sur leurs emballages la mention « by appointment to Her Majesty The Queen », accompagnée du blason de la reine. Cela signifie qu'ils sont fournisseurs attitrés de Sa Majesté. Le système existe depuis plusieurs siècles, mais c'est la reine Victoria qui à la fois amplifia et réglementa fermement ces pratiques. Les brevets de fournisseurs royaux sont remis à des directeurs de sociétés ayant fourni le palais pendant au moins trois ans de façon « régulière et satisfaisante ». Quatre membres de la famille royale ont droit de recommander leurs fournisseurs. C'est la reine qui en reconçoit le plus (746), suivie de la reine-mère (241), du prince Charles (58) et du duc d'Edimbourg (39). Qui postule ? S'il est expressément précisé

qu'aucun dentiste ne peut se targuer de couronner les molaires de Sa Gracieuse Majesté, les fournisseurs les plus surprenants sollicitent ce brevet royal.

Forbes, taxidermiste à Aberdeenshire, Hardie, fabricant de cornemuses à Glasgow, ou Chubb, qui produit des extincteurs d'incendie à Sunbury-on-Thames, ont ainsi été distingués par la souveraine. Les fournisseurs de bouche sont également en nombre sur sa liste. Du thé Twinings, du chocolat Cadbury, du chutney Sharwood's, du soda Schweppes, des céréales Weetabix, du saumon fumé Pinneys : il y a là de quoi faire tout un marché. Les fabricants sont priés d'imprimer les blasons royaux « sans en exagérer la taille et avec bon goût ». Henri Krug, dont la famille possède depuis plusieurs générations le brevet de la reine pour ses champagnes, le rappelle : « Nous n'avons pas le droit de dire combien de bouteilles, de quelle cuvée, ou à quelle



occasion nos vins sont servis à la cour. Dans le commerce, nous signons uniquement nos coffrets avec le « by appointment » et avec beaucoup de discrétion. Les brevets sont donnés pour dix ans, mais la radiation peut être immédiate si

l'on manque de tact. » On notera avec plaisir qu'Elizabeth II, qui se fournit très rarement à l'étranger, aime le champagne (huit producteurs attitrés), encore plus que le whisky (six distillateurs officiels seulement). A titre comparatif, la reine mère ne cautionne qu'un seul champagne alors qu'elle a donné son brevet à pas moins de quatre fabricants de savon. Le prince de Galles partage le même goût que sa mère et sa grand-mère pour le thé Twinings ou les céréales Weetabix.

Guillaume Crouzet

★ Quelques prix de produits « by appointment » : whisky JB, 12 ans d'âge, 130 F ; saumon d'Ecosse Pineeys, 110 F les 450 g ; galettes de blé Weetabix, 11 F le paquet.

## BOUTEILLE

### AOC bandol



#### Domaine de Terrebrune

■ Cépages mourvèdre, grenache et cinsault ne suffiraient pas à eux seuls, même sur un terroir réputé, à produire un vin d'excellence, sans le travail acharné d'une famille passionnée. Terrebrune, au début des années 60, n'était qu'une pinède avec vue sur la mer. C'est maintenant un des rares domaines de l'appellation à proposer des vins de garde. Grâce aux efforts de Georges Delille, ancien restaurateur devenu vigneron, et à celui de ses fils, c'est aujourd'hui l'un des rares domaines de l'appellation à proposer des vins de garde. Aucune commercialisation avant cinq ans de cave ! Et l'on annonce pour l'an 2000 l'édition à 1 000 exemplaires d'une caisse de 12 millésimes successifs (1985 à 1996). Le rouge 1993, actuellement en vente, présente au nez une dominante d'épices et de poivre très concentrée. Sa robe est d'un rubis profond. La finesse des tanins assure la souplesse en bouche, malgré la puissance qui caractérise ce terroir de soleil. Une bouteille qui conviendra aux viandes rouges et aux plats délicatement épiciés. La bouteille : rouge 1993. 72 F.

★ Domaine de Terrebrune. Famille Delille. 83190 Ollioules. Tél. : 04-94-74-01-30. Télécopie : 04-94-74-60-54.

J.-C. Rt

## TOQUES EN POINTE

### Bistrot

#### LE CAMELOT

■ Didier Varnier a fait ses débuts au côté de Christian Constant, à l'Hôtel de Crillon. Dans ce petit établissement de la rue Amelot qui nous a ménagé, déjà, d'heureuses surprises, il propose une formule unique, composée au gré du marché. Pas de choix donc, mais une ardoise où, pour 150 F (le soir), sont proposés : velouté de potiron, mousseline d'œufs brouillés à la crème de morilles, pintade rôtie au chou rouge, camembert, riz au lait aux oranges confites. Au déjeuner le menu (120 F) propose : bouillon de cochon relevé de raifort, cabillaud rôti et purée de cocos au vinaigre de Cérès, estouffade de marcassin à la française et streusel de pommes reinettes. Quelques bouteilles de circonstance. Service attentif et aimable.

★ Paris. 50, rue Amelot (75011). Tél. : 01-43-55-54-04. Fermé samedi et dimanche.

#### LE GOURMET

■ Une cuisine soignée du chef Gilles Béliard à déguster dans un pavillon charmant des bords de la Marne ; un décor raffiné italianisant, et un jardin fleuri en toute saison. C'est d'abord le soufflé de foie gras de canard, en entrée, la salade de homard tiède ou la cassole de ris de veau aux langoustines. Les tagliatelles aux saint-jacques et girolles, ou bien la fameuse canette Marco Polo aux épices en deux cuissons et son gratin, en souvenir du passage du maître des lieux à la Tour d'Argent. C'est dire les références du patron de cet établissement aux prix très serrés. Vin : bandol domaine de Terrebrune 1992, de chez Delille. Menus : 99 F, 130 F, 160 F. Carte : 230 F.

★ Saint-Maur. 150, boulevard du Général-Giraud (94100). Tél. : 01-48-86-86-96. Fermé dimanche soir et lundi.

#### LE PORTE-BONHEUR

■ Du trésor culinaire de ce qui fut le Céléste Empire, nous connaissons mal, en France, ces traditions si attentives à la couleur des plats, à l'expression de leurs fumets et de leurs saveurs. La carte du Porte-Bonheur présente une image de chaque plat comme une palette de goûts et de tonalités alléchantes. Tradition pékinoise, thaïlandaise et vietnamienne, c'est le melting-pot de la cuisine asiatique, avec les noix de saint-jacques farcies, les cailles laquées, le bœuf spécial « lok-lak » et d'excellents fruits de mer, frais ou vivants. Accueil prévenant du patron, Michel Nguy. Cadre soigné. A la carte, compter de 150 F à 200 F.

★ Paris. 19, boulevard Saint-Martin (75003). Tél. : 01-42-74-72-91. Tous les jours.

#### LES AMOURETTES

■ Vincent Boutinaud, après avoir boulingué en Asie, prend ici un bon départ. Cadre rustique, certes à améliorer, situé sur la belle avenue du haut Boulogne, verdure et parking assurés. Une solide équipe de salle, et un menu qui réserve d'agréables surprises. En entrée, filets de rouget pochés, vinaigrette à la tapenade, ou bien le croûstillant de homard et crabe, coulis aux herbes fraîches, et le carpaccio de thon et saumon aux saveurs de curry. Quelques plats, tels l'émincé de mignon de porc à l'indienne, le filet de bar en croûte sauce noilly, ou bien le pavé de morue crème de mangue aux épices cajun, sont de bons augures pour une table aux débuts modestes. Vins : côtes de bourg, 95 F ; bourgueil, 69 F. Menu : 105 F le midi et 145 F le soir.

★ Boulogne. 87, avenue Jean-Baptiste-Clément (92100). Tél. : 01-46-05-39-07. Fermé dimanche soir et lundi.

## Brasseries

#### LA PYRAMIDE

■ En ces temps de fêtes et d'ouverture incertaine des restaurants, fidèle à la tradition des brasseries, La Pyramide nous offre, sept jours sur sept, le service d'une équipe chevronnée, la vigilance de patrons natifs de la Corèze, et aussi d'excellents produits. Carte abondante, avec l'omelette aux cèpes et aux girolles ou bien la fricassée de volaille aux champignons des bois. Les viandes grillées (pavé de bœuf, faux-filet ou gigot) sont l'honneur de cette maison artisanale, accueillante et bien éclairée. Vins de cahors, et le confidentiel vin de Voutezac (Corrèze), Domaine de la Mégenie (85 F). Menus : 95 F, 119 F, 165 F. A la carte, compter 200 F.

★ Paris. 136, rue de Rivoli (75001). Tél. : 01-42-21-30-22. Tous les jours.

## Gastronomie

#### SAUDADE

■ Les pêcheurs d'Islande ne partent plus de Paimpol et les terre-neuvas de Fécamp sont au repos. De gigantesques bateaux-usines pêchent et traitent la morue en mer, sur les traces des pêcheurs portugais et basques, qui, dès l'an mil, connaissaient les eaux froides de Terre-Neuve. Cessons d'appeler improprement « morue » le cabillaud frais, qui n'a rien à voir avec les saveurs et les innombrables préparations de la morue. « Autant de recettes que de jours de l'année », dit-on à Porto. Escoffier lui-même a laissé plus de 70 préparations différentes ! Au Saudade, la cérémonie commence par de petits beignets de morue, accompagnés de cornilles. *Bacalhau no forno*, c'est la morue à l'ail, gratinée au four, avec oignon, huile d'olive et sauce blanche. Avec *bacalhau à escondidinho*, la morue est cachée par la tomate. La morue grillée, avec l'oignon cru émincé, arrosée d'huile d'olive chauffée à l'ail, c'est l'excellente *bacalhau à João do Porto*. Proche de « notre » morue à l'auvergnate, *bacalhau à Gomes de sa*, présente le poisson en dés, pommes de terre, oignons, huile d'olive et persil, fondus dans une cuisson lente. Un plat délicieusement roboratif, qui exige sa ration de *vinho verde*, un peu fruité. Chez Saudade, la nostalgie réside dans l'élégant décor et la parfaite courtoisie de l'accueil ; il faut compter 220 F. Menu au déjeuner (en semaine) : 129 F.

★ Paris. 34, rue des Bourdonnais (75001). Tél. : 01-42-36-30-71. Fermé le dimanche.

Jean-Claude Ribaut

**DINER EN FÊTE**  
Publicités

**PARIS 1<sup>er</sup>**  
**"Le Plavinel"**  
Dans un cadre "Tournant du Siècle", Hervé RIEBELS, Chef de Cuisine, vous propose pour le Dîner de la Saint-Sylvestre :  
• Coupe de Champagne et Amuse-Bouche.  
• Boulangère Moelleuse de Saint-Jacques au Foie Gras Poêlé.  
• Suprême de Colvert au Poivre de Manigrette et Emincé de Poire.  
• Mignon de Veau aux Langoustines et Morilles en Croûte dorée au Parmesan et Croustillant d'Oignon au Vinaigre de Miel.  
• Vacherin servi à la Cuillère.  
• Grande Assiette des Desserts Regina.  
• Café et Mignardises.  
• 1/2 bouteille de Vin.  
750 F par personne  
Réservations : 01.42.60.31.10  
HOTEL REGINA - 2, place des Pyramides

**PARIS 8<sup>e</sup>**  
**THEATRE DU ROND-POINT CHAMPS ELYSEES**  
LE RESTAURANT  
Nuit de la St SYLVESTRE  
Menu à partir de 600 F  
1 bouteille de champagne pour 2  
Musique - Ambiance garantie  
Réservations souhaitées  
**01.44.95.98.44**  
2 bis, av. Franklin D. Roosevelt  
Tenue de soirée exigée

**PARIS 14<sup>e</sup>**  
MENU St SYLVESTRE 450 F  
Carte des vins à prix habituels  
**Bistrot Montsouris**  
Cuisine traditionnelle  
Suggestion du marché, sur l'ardoise  
Formule 108 F - Carte 170 F  
27, av. Reille - 01.45.89.17.05 - F. Dim/Lun

**PARIS 1<sup>er</sup>**  
**AU DIABLE DES LOMBARDS**  
VOTRE RESTAURANT AUX HALLES  
TOUS LES JOURS DE 8H A 1H NON STOP III  
BRUNCH 85 F DE 10H A 17H  
FORMULE A 60 F EN SEMAINE JUSQU'A 21H  
TEL: 01 42 33 81 84  
64 RUE DES LOMBARDS 75001 PARIS

**PARIS 6<sup>e</sup>**  
**La Chope d'Alsace**  
Repas d'affaires  
Menu 169 F  
4, Carrefour de l'Odéon PARIS 6<sup>e</sup>  
Rés : 01 43 26 67 76  
Ouvert jusqu'à 2 h du matin  
Parking rue de l'École de Médecine

**PARIS 14<sup>e</sup>**  
**MONIAGE GUILLAUME**  
MENU SAINT-SYLVESTRE AUTOUR D'UN 1/2 HOMARD  
OUVERT LE 1<sup>er</sup> JANV. AU DEJEUNER  
88, rue de la Tombe-Issoire. Tél. 01.43.22.96.15

**PARIS 19<sup>e</sup>**  
**LE PALAIS DE L'INDE**  
Face au parc des Buttes Chaumont  
"Un des meilleurs restaurants indiens de Paris à prix raisonnables"  
65, rue Manin - 75117  
01.42.38.91.25 - 01.42.39.31.14

Retrouvez chaque semaine la rubrique "GASTRONOMIE", renseignements : 01.42.17.39.40 - (Fax : 01.42.17.39.25)

**COMPTOIR DE LA GASTRONOMIE**  
Les grands classiques du goût, enfin sur vos tables de fêtes...  
Ouverture d'un espace **HEDIARD**  
Ses chocolats, ses pâtes de fruits, ses cafés, ses thés, ses corbeilles de fruits, ses compositions cadeaux, etc...  
Son salon de thé  
1, boulevard de la Libération  
78220 VIROFLAY  
Tél. 01.30.24.23.87 - Fax 01.30.24.83.41  
Cadeaux d'entreprise à partir de 150 F...

# Pluie par l'ouest

UNE VASTE DÉPRESSION est située au sud de l'Islande et dirige un flux perturbé d'ouest à sud-ouest sur le proche Atlantique. Mercredi, une perturbation s'évacue vers l'est du pays, tandis qu'une autre plus active arrive par l'ouest.

**Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie.** - Après les pluies de la nuit, de belles éclaircies reviendront le matin, mais il y aura quelques averses l'après-midi, surtout près des côtes. Le vent d'ouest soufflera à 60 km/h en rafales. Il fera de 9 à 11 degrés.

**Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes.** - La pluie arrivera dès le matin par l'ouest. L'après-midi, il pleuvra encore sur les Ardennes, mais ailleurs des éclaircies reviendront. Le vent de sud soufflera jusqu'à 60 km/h en rafales dans l'intérieur. Les températures maximales avoisineront 8 à 10 degrés.

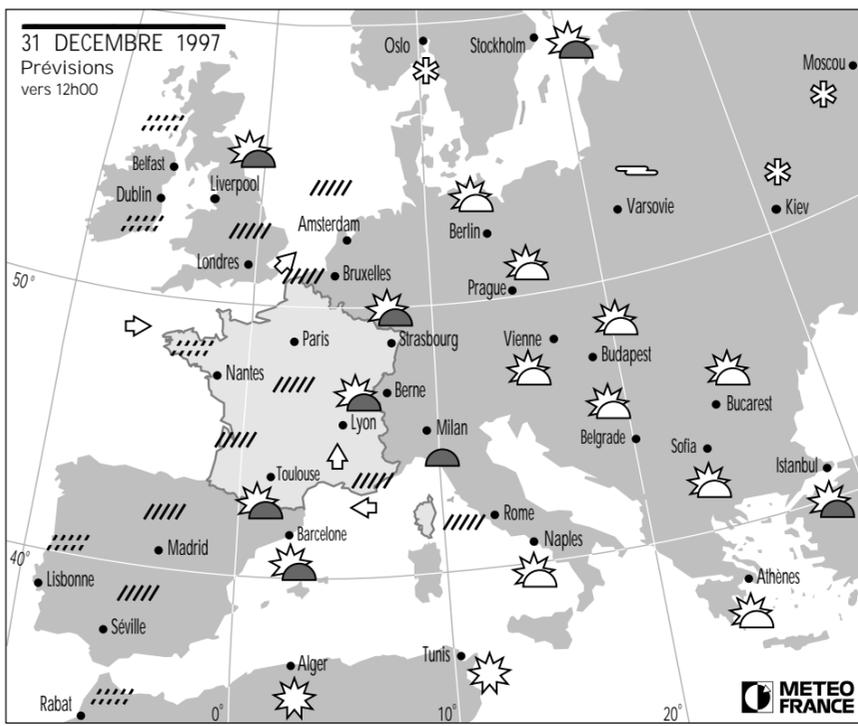
**Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté.** - Les nuages resteront nombreux

toute la journée, avec quelques pluies faibles. Les pluies deviendront plus fortes par l'ouest en soirée. Il fera de 7 à 9 degrés.

**Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées.** - Sur Midi-Pyrénées, les éclaircies du matin laisseront place à un ciel très nuageux l'après-midi. Ailleurs, il pleuvra le matin, puis il y aura des éclaircies par l'ouest l'après-midi. Les températures avoisineront 11 à 13 degrés.

**Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes.** - Sur le Limousin, la pluie du matin laissera place à des éclaircies l'après-midi. Ailleurs, le temps sera couvert, avec de la pluie, surtout l'après-midi. Il neigera sur les Alpes au-dessus de 1 500 mètres. Il fera de 8 à 11 degrés l'après-midi.

**Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse.** - Le temps restera couvert et pluvieux une bonne partie de la journée. Le vent d'est soufflera fort sur le littoral varois. Il fera doux, avec 12 à 15 degrés.



## LE CARNET DU VOYAGEUR

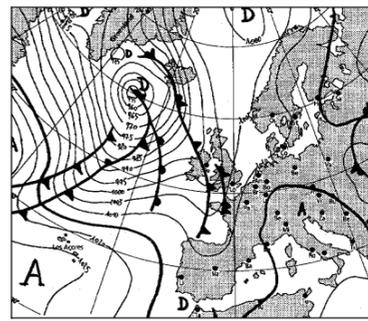
■ **PÉROU.** Des pluies torrentielles déclenchées par le phénomène climatique El Nino ont contraint des centaines d'habitants, résidant à proximité d'Ambar, à 120 km au nord-est de Lima, à évacuer leurs maisons, en général construites à l'aide de matériaux légers. La tempête a également provoqué des inondations qui ont détruit huit ponts et isolé plusieurs villages de la région.

■ **ÉTATS-UNIS.** United Airlines, qui assure, au départ de Paris, trois liaisons quotidiennes, sans escale, vers Chicago, Washington et San Francisco, permettant une correspondance vers 245 destinations aux Etats-Unis, a mis en place un nouveau standard pour les renseignements et les réservations, le 08-01-72-72-72 du lundi au vendredi, de 9 à 19 heures, le samedi jusqu'à 13 heures. Minitel 3615 code United, internet : <http://www.ualfrance.fr>.

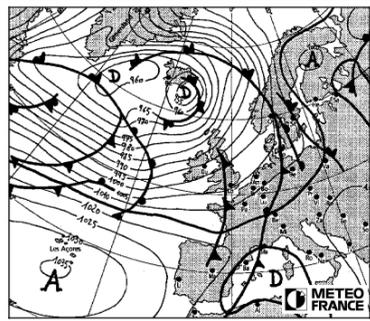
### PRÉVISIONS POUR LE 31 DÉCEMBRE 1997

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; \* : neige.

FRANCE métropole	NANCY	2/7 P	KIEV	-4/-2 *	VENISE	4/9 N	LE CAIRE	12/18 S
AJACCIO	NANTES	7/10 P	LISBONNE	8/13 P	Vienne	-2/4 N	MARRAKECH	8/17 N
BIARRITZ	NICE	6/13 P	LIVERPOOL	4/12 N	AMÉRIQUES		NAIROBI	14/22 N
BORDEAUX	PARIS	6/12 P	LONDRES	5/12 P	BRASILIA	20/27 C	PRETORIA	19/30 N
BOURGES	PAU	5/9 P	LUXEMBOURG	4/8 N	BUENOS AIR.	16/24 C	RABAT	11/17 P
BREST	PERPIGNAN	6/12 P	MADRID	6/11 P	CARACAS	23/30 S	TUNIS	11/17 S
CAEN	RENNES	6/9 N	MILAN	3/6 C	CHICAGO	-9/-7 S	ASIE-OCÉANIE	
CHERBOURG	ST-ETIENNE	4/11 P	MOSCOW	-3/-1 *	LIMA	23/28 C	BANGKOK	25/34 C
CLERMONT-F.	STRASBOURG	3/8 C	MUNICH	1/6 N	LOS ANGELES	13/21 N	BOMBAY	18/29 S
DIJON	TOULOUSE	5/12 C	NAPLES	10/16 S	MEXICO	6/17 S	DJAKARTA	27/32 N
GRENOBLE	TOURS	5/9 P	BERNE	-4/1 *	MONTREAL	-19/-8 C	DUBAI	18/26 S
LILLE	FRANCE outre-mer		BRUXELLES	7/10 P	NEW YORK	-5/3 S	HANOI	19/23 C
LIMOGES	CAYENNE	24/29 P	BUCAREST	-5/3 S	SAN FRANCISCO	9/13 C	HONGKONG	18/22 C
LYON	FORT-DE-FR.	24/28 S	BUDAPEST	-1/4 N	SANTIAGO/CHI	15/25 S	JERUSALEM	11/19 S
MARSEILLE	NOUMEA	25/30 C	COPENHAGUE	2/7 P	TORONTO	-10/-7 N	NEW DEHLI	3/12 S
			DUBLIN	3/7 P	WASHINGTON	-2/5 S	PEKIN	-6/3 N
			FRANCFORT	5/10 N	ST-PETERSB.	-8/-6 *	SEOUL	-3/6 S
			GENEVE	3/7 N	STOCKHOLM	-1/3 N	SINGAPOUR	25/30 P
			HELSINKI	-6/-4 N	TENERIFE	12/17 P	SYDNEY	21/27 S
			ISTANBUL	5/8 N	VARSOVIE	-3/1 C	TOKYO	5/8 S



Situation pour le 30 décembre à 0 heure TU



Prévisions pour le 1er janvier 1998 à 0 heure TU

## PRATIQUE

# Des guides pour découvrir les bonnes adresses à Paris

L'ÉTRANGER qui débarque dans la capitale ou le Parisien en quête de bonnes affaires ont le choix entre cinq guides : *Paris Combines*, *L'Introuvable*, *Le Petit Futé* et deux *Paris pas cher*, publiés par des éditeurs différents (Le Seuil et Flammarion) et écrits par deux équipes rivales qui se disputent le titre depuis des années.

C'est Anne et Alain Riou qui ont inventé le concept en 1973. Le guide *Paris pas cher* était alors publié par Guy Authier, un éditeur disparu en 1977. L'idée était de répertorier les fournisseurs et services les moins onéreux de la capitale. En 1980, Bernard et Françoise Delthil ont pris le relais, moyennant le reversement de droits d'auteurs à leurs cousins, les Riou, qui restaient détenteurs du titre.

Mais en 1985, les Delthil cessèrent de payer, alléguant qu'ils avaient entièrement transformé l'ouvrage. Une bataille juridique s'engagea, au terme de laquelle les Delthil furent autorisés à exploiter le titre dans la mesure où il pouvait être considéré comme « une œuvre composite », différente du livre original même si elle en était issue. Depuis, d'autres ouvrages ont in-

vesti le créneau : *Paris Combines* en 1990, *Le Petit Futé* (en 1987 à Paris, mais dès 1977 en province), *L'Introuvable* en 1998. Tous comportent à peu près les mêmes rubriques, de l'alimentation au sport en passant par la beauté, les cadeaux, les enfants, les loisirs, la maison, la mode, les musées, les restaurants et salons de thé, les services. Mais ils diffèrent par le nombre d'adresses, les critères de sélection, la nature des com-

### Cinq titres

- **Paris pas cher**, par Anne et Alain Riou (Editions du Seuil, 897 p., 59 F).
- **Paris pas cher**, par Françoise et Bernard Delthil (Flammarion, 532 p., 99 F).
- **Paris Combines**, par Pascal Bataille et Laurent Fontaine (Editions du Rocher, 506 p., 85 F).
- **L'Introuvable, tout Paris en 10 000 adresses**, par François Deletraz (Editions Deletraz, 1 075 p., 139 F).
- **Le Petit Futé** (Nouvelles Editions de l'Université, 696 p., 49 F).

mentaires et les méthodes de classement.

Ils n'ont pas le même rapport avec la publicité. Au *Petit Futé*, tout achat d'un encart publicitaire donne droit à un article dans le guide, ce qui lui permet de vendre l'ouvrage sur papier glacé au prix modique de 49 francs à Paris et de 35 francs dans certaines villes de province. Dans *L'Introuvable*, la publicité, réduite à six pages, émane de « parrains » dont le logo figure en couverture : la Mairie de Paris, *Le Figaro*, la RATP, France-Info.

Les trois autres guides - les deux *Paris pas cher* et *Paris Combines* - refusent toute publicité. Ils préfèrent négocier avec les commerçants des réductions offertes à leurs lecteurs sur présentation du livre ou d'une carte club. Ils sont fiers de contribuer ainsi à la lutte contre l'inflation : « On calcule le prix de revient une fois la remise déduite », indique Bernard Delthil, de *Paris pas cher* (Flammarion), qui estime à « 2 000 francs par an et par lecteur les économies réalisées ».

Le taux de renouvellement des adresses d'une année à l'autre est d'environ 25 %, en raison des disparitions d'enseignes dans certains

secteurs (restauration, mobilier, prêt-à-porter). Le guide *Paris Combines* organise une rotation des adresses, qu'il met « au frigo » pendant trois ans « pour ne pas ressembler à une encyclopédie ».

En général, les nouvelles enseignes ont droit à la visite incognito d'enquêteurs, qui se dévoilent en fin de parcours, pour vérifier la permanence des prix relevés et négocier les avantages consentis aux lecteurs. Pour ces enquêtes, les guides font appel à des étudiants munis d'un questionnaire, à des journalistes spécialisés (auto, moto, jardinage, musique). Certains auteurs vont jusqu'à tester eux-mêmes les produits. « *Nous sommes quatre femmes d'âges et de carnations différents à essayer les maquillages, parfois au prix de quelques boutons* », confie Anne Riou, de *Paris pas cher* (Seuil).

### DE PRÉCIEUX AUXILIAIRES

Chaque guide a sa spécificité : l'exhaustivité pour *L'Introuvable*, qui consacre cent pages aux antiquaires et un important chapitre aux adresses nocturnes (bars, boîtes de nuit), ou, selon l'auteur, « le sordide côtoie le sublime ». Les

deux *Paris pas cher* privilégient le meilleur rapport qualité-prix. Laurent Bataille, de *Paris Combines*, mise sur « les astuces, l'humour et la débrouille » de lecteurs avisés, allant jusqu'à prodiguer des conseils pour contester les conventions ou frauder le fisc en toute légalité.

La recherche des adresses n'est pas toujours aisée. Un lecteur qui voudrait louer un costume pour le carnaval n'a rien trouvé dans *Le Petit Futé*, où l'index mélange fâcheusement produits et enseignes. Dans *Paris pas cher* (Seuil), il a trouvé à la rubrique « déguisement » deux adresses à la sous-section « services, animations », l'une pour adultes, l'autre pour enfants. Chez le concurrent *Paris pas cher* (Flammarion), la rubrique « déguisement » renvoyait à un sous-ensemble « costumes, déguisements », puis au chapitre « réceptions ». A l'issue de ce jeu de piste, il a trouvé sept adresses disséminées au fil des pages.

Dans *Paris Combines*, il a relevé huit adresses, sous la dénomination « fêtes et réceptions », elles aussi dispersées dans plusieurs rubriques : « magiciens, traiteurs,

mariages, spectacles à domicile », en raison d'un classement des enseignes par arrondissement. Enfin, dans *L'Introuvable*, il a dû passer par la mention « vêtements de soirée » pour parvenir aux déguisements et découvrir cinq boutiques. Ce dernier guide est victime de la rigidité de son index informatique, pourtant complet : à la section « clubs de gymnastique », il ne donne que trois adresses, alors qu'il en contient en réalité seize autres qui ne comportent pas le mot club dans le commentaire et sont donc répertoriées ailleurs.

De plus, ses textes manquent parfois d'esprit critique. Ainsi *Moving*, dont la revue *60 millions de consommateurs* dénonçait dans son numéro de septembre les prix élevés et l'opacité des contrats, est-elle désignée comme « une petite chaîne sympa aux prix compétitifs ». Malgré ces menus inconvénients, auxquels il faut ajouter les inévitables erreurs de renvois, les guides restent de précieux auxiliaires. A chacun de choisir le sien, selon ses préférences... et ses moyens.

Michaëla Bobasch

## MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 97292

♦ SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
I											
II											
III											
IV											
V											
VI											
VII											
VIII											
IX											
X											
XI											

### HORIZONTELEMENT

I. Transport en commun pas encore commun. - II. Ne permet pas de se découvrir. Pour décapier avant de souder. - III. Poulies. Multiplie par un million de millions. - IV. Mettrions au courant. - V. Un peu de prudence et presque rude. La première. Son conflit n'a pas réussi à remettre les pendules à l'heure. - VI. Indicateurs de direction. Coupe le mot pour faire de l'effet. - VII. Carte. Foncera. Métal. - VIII. Retourné une troisième fois. Corse, il conspira

### VERTICALEMENT

1. Fournit matière à explosion. - 2. Trop plein qui fait exploser. Points. - 3. Qui vont plus loin que les apparences. Fleuve européen. - 4. Se jette dans la Seine. Fait voir rouge. - 5. Personnel. Attaqueras le fondement. - 6. Unité bulgare. - 7. Descendu à

l'envers. Marche arrière, mais surtout nouveau départ. - 8. Passé au four. Amendât le terrain. - 9. Fait le tour du mamelon. Mécènes de père en fils. - 10. Ville en voie de disparition. L'astate. - 11. Pousse à bout.

Philippe Dupuis

### SOLUTION DU N° 97291

#### HORIZONTELEMENT

I. Antipodiste. - II. Baume. Ecart. - III. Or. Prôna. Aa. - IV. Ictus. Tract. - V. Souris. Egas. - VI. Di. Lue. Es. - VII. Golf. Stress. - VIII. Aléas. Rasée. - IX. II. Navid (divan). Rm. - X. Nadar. Pitié. - XI. Erotisantes.

#### VERTICALEMENT

1. Abois. Gaine. - 2. Narcodollar. - 3. Tu. Tuile. Do. - 4. Impur. Fanât. - 5. Persil. Sari. - 6. Sus. - 7. Dent. Etripa. - 8. Icare. Radin. - 9. Sa. Agées. Tt. - 10. Tracasserie. - 11. Etats. Semés.

## SCRABBLE

PROBLÈME N° 50

# A la recherche du troisième mot

- Vous avez tiré E N O S T T U.
  - Trouvez et placez un mot de sept lettres en deux endroits.
  - Avec ce même tirage, trouvez sept mots de huit lettres en le complétant avec sept lettres différentes appartenant à l'un ou à l'autre des deux mots placés sur la grille.
  - Trouvez un neuf-lettres s'appuyant sur AS.
- Préparation de la grille de la semaine prochaine.
  - Premier tirage : E L O P T U V. Trouvez un sept-lettres.
  - Deuxième tirage : A H N O R S X. Trouvez un sept-lettres.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
A															
B															
C															
D															
E															
F															
G															
H															
I															
J															
K															
L															
M															
N															
O															

Solutions dans Le Monde du 7 janvier.

Solutions du problème n° 49 paru dans Le Monde du 24 décembre.

Chaque solution est localisée sur la grille par une référence se rapportant à sa première lettre. Lorsque la référence commence par une lettre, le mot est horizontal ; lorsqu'elle commence par un

chiffre, le mot est vertical. a) DIOCESE, 12 A, 98, faisant PI, HO, OC, NE, ES et ME. b) DECHOIES, C 8, 80 - CO-DEINES, E 6, 61 - DECOIVES, 4 C, 78 - DICEIES, état d'une plante dont les fleurs mâles et femelles sont sur deux pieds distincts, 5 G, 72 - COEDITES, 6 C, 67 - DECROISE, 7 E, 65.

Michel Charlemagne

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN 0395-2037 Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex

Président-directeur général : Dominique Aidun Vice-président : Gérard Morax Directeur général : Stéphane Corre

21bis, rue Claude-Bernard - BP 218 75226 PARIS CEDEX 05 Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26

PRINTED IN FRANCE

**ART** Le peintre flamand Léon Spilliaert (1881-1946) reste peu connu en France. Une exposition est consacrée, au Musée-Galerie de la Seita à Paris, à la première moitié de

sa vie. ● NI SYMBOLISTE ni simplement flamand, il traite de motifs aisément reconnaissables – baigneuses, amis, paysages et bâtiments –, mais qui semblent

inaccessibles, incompréhensibles. ● SES AUTO-PORTRAITS déjouent, eux aussi, les habitudes du symbolisme, qui font de l'artiste un héros ou un martyr, mais pas un homme

ordinaire au milieu d'objets ordinaires. ● CET UNIVERS évoque celui de son contemporain italien Giorgio De Chirico, sans que rien permette d'imaginer qu'ils se soient ren-

contrés ni influencés. Leurs similitudes proviendraient d'une communauté de lectures et de sentiments, dans une époque qui vit l'apparition d'une inquiétante modernité.

## L'étrange M. Spilliaert

A Paris, une exposition révèle l'œuvre inquiétante et muette de ce peintre d'Ostende, de l'immobilité et des énigmes. Des vues crépusculaires et des motifs architecturaux évoquent l'univers de l'italien Chirico, qu'il n'a pourtant jamais connu

**LÉON SPILLIAERT, ŒUVRES DE JEUNESSE, 1900-1919, Musée-Galerie de la Seita, 12, rue Surcouf, Paris, VII<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Invalides. Tél. : 01-45-56-60-17. Tous les jours de 11 heures à 19 heures, sauf 25 décembre et 1<sup>er</sup> janvier. Entrée : 25 F. Jusqu'au 28 février.**

Connaissez-vous Spilliaert ? En France, il a été très peu exposé. En 1996, une rétrospective lui a été dédiée à Ostende, sa ville natale, et à Bruxelles. Elle a voyagé jusqu'à La Haye, mais pas jusqu'à Paris. Quelques-unes de ses œuvres ont figuré dans des expositions consacrées tantôt au symbolisme, tantôt à l'art flamand. Il est vrai que Spilliaert semble relever de l'une et de l'autre catégorie. Mais ce « flamand » a ses amis à Bruxelles et à Paris. Mais ce « symboliste » l'est-il vraiment ? Encore un quasi-inconnu, encore un indéfinissable, encore un solitaire – comme le Danois Hammershoi exposé au Musée d'Orsay (*Le Monde* du 29 novembre).

Spilliaert, Léon, est donc d'origine flamande, né à Ostende en 1881 dans une famille bourgeoise, père parfumeur de la cour royale. Ses études ne l'intéressent pas. Il dessine dans ses cahiers, plutôt qu'il n'y écrit. A l'Académie de Bruges, il ne reste quelques mois et rentre chez lui, pour dessiner à sa guise. De ce moment, vers 1900, jusqu'à la guerre, il ne fait à peu près que cela, des lavis, des fusains, des pastels.

Ses métiers – vendeur dans une librairie, employé d'édition – ne le retiennent pas. Il songe à s'établir au Congo, mais sa santé le lui interdit. Alors, il s'en revient chez ses parents, à Ostende, toujours pour dessiner. De temps en temps, il expose et s'entend dire qu'il a une vision vraiment trop sombre de la réalité. Il ne compte, dans cette période, que peu d'amis et de collectionneurs – de qualité : Emile Verhaeren, dont il fait la connaissance à Paris, et Stefan Zweig, qui lui achète quatre œuvres. A part cela : solitude, maladie nerveuse, mélancolie entretenue par des promenades nocturnes le long des plages de la mer du Nord. Peu de gaieté, encore moins de plaisir.

Malgré la guerre et l'occupation allemande, son mariage en 1916 allège sa tristesse chronique. La seconde moitié de sa vie et de son œuvre – dont l'exposition parisienne ne traite pas – sont celles



Autoportrait (1907-1908).

d'un homme plus paisible, du moins en apparence, qui continua à peindre les baigneuses et les digues d'Ostende, ses amis et leurs enfants, à observer les arbres et les bâtiments. Ces derniers motifs l'occupent presque entièrement de 1937 à sa mort, qui passe inaperçue, en 1946.

### DES MOTIFS INACCESSIBLES

Voilà pour la biographie, désespérément dénuée d'événements et d'accidents. Elle n'explique pas l'œuvre, essentiellement méditative et retranchée du monde au point de faire de cette distance, de cet exil, son sujet. Dans les décennies 1900 et 1910, Spilliaert dessine des femmes, des objets, lui-même, la station balnéaire, ses cabines de bain, des intérieurs modernes. Du moins reconnaît-on ces motifs immédiatement. L'œuvre se développe indépendamment de toute influence postimpressionniste, fauve ou cubiste. Quoique Spilliaert ait fréquenté les musées et les galeries parisiennes à partir de 1904, quoiqu'il ait connu Max Jacob et essayé d'intéresser à son travail le marchand Clovis Sagot, chez lequel se trouvaient à vendre des Picasso, son style ne porte pas trace de la

moindre curiosité avant-gardiste. Il demeure descriptif, attentif aux détails, légèrement fin-de-siècle. Le chromatisme refuse tout éclat. Il est assourdi, assombri, éteint.

Mais, si aisément reconnaissables soient ces motifs, ils semblent inaccessibles, incompréhensibles, dénués de tout sens, très lointains. *Le Retour du bain* – 1907, encre, pastel, aquarelle et crayons de couleurs sur papier – pourrait être une scène de genre balnéaire comme en peignent tant d'artistes en vacances. Elle pourrait être idéaliste et familiale dans le genre de Maurice Denis ; ou voluptueuse et ensoleillée dans celui de Manguin ; ou orageuse et agitée à la Kirchner. Rien de tel : une bande horizontale gris et bleu pour le ciel et la plage, une bande rouge et noir pour le talus, une bande noire et une forme blanche pour l'eau et l'écume. Sur le talus, un très petite silhouette noire court vers ce qui semble une cabane ou une tente. Rien de pathétique pour autant, aucun drame. Il n'y a simplement rien à comprendre parce qu'il ne se passe rien.

Il n'y a rien à comprendre non plus de l'image d'une assiette bleue, vide, abandonnée sur le sol ; ni d'un

flacon banal devant un mur, d'un assortiment de coquillages, d'une digue courbe éclairée par des lampadaires, d'une salle à manger préparée pour le dîner, d'un pot de fleurs près d'un encrier. Symboles ? Justement pas. Spilliaert ne reprend pas à son compte les codes anciens, les allégories, les allusions cryptées. Il ne s'inscrit pas non plus dans la postérité d'Ensor, de Khnopff ou de

Rops, dont les images se veulent lourdes d'idées et de sentiments. Ni sphynx, ni apparitions funèbres, ni femmes-serpents : ce mélancolique demeure étranger à l'engouement pour le fantastique qui envahit Bruxelles, Munich et Paris dans les dernières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle.

Il ne s'efforce pas d'inventer des allégories parce qu'il ne cherche pas à signifier un sentiment, une idée, mais, tout au contraire, à suggérer jusqu'au malaise l'insignifiance de tout, y compris des visages muets, des yeux vides, des gestes suspendus. Sa *Buveuse d'absinthe* ressemble à un Munch qui aurait été vidé de toute tension, de toute expression. Une fille maigre, chapeau noir, cheveux noirs, robes et ruban noir, est de face. Elle a les yeux ronds, les lèvres serrées. Pas de cri, pas de douleur, pas même l'aile de la folie. Rien qu'une énigme et du silence.

### UNE GÉOMÉTRIE DISTENDUE

Il peint ce mutisme et cet éloignement. Pour l'éloignement, il procède en allongeant les perspectives, en étirant les lignes, en reculant l'horizon. Des obliques, des horizontales étagées, une géométrie distendue, des ruptures d'échelle : Spilliaert approfondit l'espace à mesure qu'il le vide de tout ce qui arrêterait la vue. Les lavis précipitent la disparition des choses ou leur réduction à d'infimes vestiges en les noyant, en les recouvrant. Les bistres, les noirs délavés dominant, teintes de l'efface-

ment auxquels des rehauts de pastel feignent de s'opposer, vaincus d'avance, emportés par le flot sombre. Comme Spilliaert refuse l'huile et la toile, il s'interdit toute épaisseur, toute densité matérielle de la représentation.

Ces effets de ténèbres s'appliquent essentiellement aux paysages. Pour les intérieurs, Spilliaert procède autrement, en laissant se multiplier les objets. Ainsi de ses autoportraits, que l'on attendrait oniriques ou fantomatiques. Le buste et le visage de l'artiste y tiennent proportionnellement moins de place que ce qui l'entoure, plantes en pots, glaces, portemanteaux, verres, calendriers, tableaux. Ils sont là, comme autant de formes et de volumes durs, stables, gênants. Ne révélant rien du personnage qui se trouve parmi eux, sans aucun rapport avec lui, ils semblent en trop. L'autoportrait sans ce fatras serait plus théâtral, plus pur – mais aussi moins vrai. En se montrant ainsi, renfrogné ou inquiet, Spilliaert déjoue à nouveau les habitudes du symbolisme, qui font de l'artiste un héros ou un martyr, mais pas un homme ordinaire au milieu d'objets ordinaires. Immobile et silencieux parmi les choses immobiles et silencieuses, il semble attendre l'événement ou l'apparition qui donnerait un sens à tout cela, à sa présence, à ce monde. Mais ils ne viendront pas, car telle est la loi désespérante de son art.

Philippe Dagen

## L'improbable rencontre avec Giorgio De Chirico

ILS ne se sont pas rencontrés. Rien ne permet de supposer que l'un aurait connu l'œuvre de l'autre, et réciproquement. L'un, Spilliaert. L'autre, Giorgio De Chirico. En 1908, Spilliaert exécute une vue crépusculaire ou nocturne de la digue d'Ostende devant laquelle le nom du peintre italien vient immédiatement à l'esprit : la digue est percée d'arcades vivement éclairées de l'intérieur. La lumière découpe sur le trottoir et le sol des triangles ocre clair, qui contrastent violemment avec la pénombre bleutée et violacée – de même que, chez Chirico, l'ombre découpe ses triangles et trapèzes noirs sur la terre et les pavements ensoleillés. La même année, Spilliaert figure *Les Galeries royales d'Ostende*, colonnade rectiligne au bout de laquelle s'aperçoit une jetée. Chirico emploie les mêmes effets d'architecture. Il aime autant que l'Ostendais les bâtiments absurdes, les fortifications au centre d'un *no man's land*, les rues qui s'en vont vers l'horizon en droite ligne, les cités dépeuplées sous un ciel lourd.

Tous deux, de manière identique, étirent les perspectives jusqu'à les rendre anormalement profondes. Du premier plan au dernier, la distance semble infinie. L'œil glisse le long des lignes des bâtiments jusqu'à l'horizon, où il aperçoit à peine d'autres objets, presque imperceptibles. Il arrive

même qu'ils disparaissent et que leur présence ne se signale plus que par une fumée : trains qui circulent au fond des Chirico, derrière des murs de brique ; navire qui a disparu au-delà de l'horizon dans la *Marine avec sillage* de Spilliaert. Jusqu'à leurs conceptions de la nature morte qui diffèrent peu : quelques objets trop gros dans un endroit indéfinissable. Mais Chirico cultive les juxtapositions incongrues ; Spilliaert n'a pas de ces inventions inexplicables.

### MÊMES INTÉRÊTS, MÊMES LECTURES

Les Spilliaert datent de 1908 et des années suivantes, les Chirico les plus précoces de 1913. Pour autant l'hypothèse d'une influence paraît plus qu'improbable. En 1908, Chirico s'établit à Florence, après avoir séjourné à Milan et Turin. Plus tard, en 1911, il rejoint à Paris son frère Alberto Savinio et commence alors à peindre ses premiers tableaux énigmatiques. Or, à cette date, pour connaître Spilliaert, il faut vivre à Ostende ou à Bruxelles, où il participe à de très rares expositions très peu commentées. Si proximité il y a, elle ne s'explique pas par l'imitation mais par l'identité des intérêts et des lectures.

A Munich, tout en découvrant les symbolistes allemands, Chirico découvre l'œuvre de Nietzsche, une révélation – incitation au doute sans limite, effondrement

des habitudes morales, pessimisme sans quartier. Spilliaert, quant à lui, exécute trois portraits du philosophe, le plus ancien en 1901, le dernier en 1920. En 1901, il inscrit à hauteur du front de Nietzsche une citation – « Toute parole est un préjugé » – et ajoute un titre, *Le Penseur*. Dans cette période, autre ressemblance, il sacrifie brièvement à la mode symboliste. Il y a, plus profonde – et moins palpable aussi –, une autre similitude. Il semble que les deux artistes aient perçu avec la même intensité qu'ils assistaient à la fin d'une civilisation et à l'apparition d'une autre, technique, moderne, oublieuse de l'antique, railleuse de tout idéalisme.

Chirico introduit dans ses compositions, outre le gant rose qui séduisit Apollinaire, des gares, des trains, des cibles, des mannequins, des équerres. Pour Spilliaert, ce sont les réverbères, les flacons de pharmacie, les verrières, les dirigeables. En 1910, sollicité par Robert Goldschmidt, aéronaute bruxellois, il assiste au vol du *Belgique-II*, dirigeable qu'il représente ensuite dans son hangar. Deux silhouettes ridiculement petites, aussi petites que celles qui parcourent les nécropoles chiriciennes, observent le monstre. On ne saurait rêver image plus troublante de l'inquiétante modernité du monde.

Ph. D.

## Les Galeries Photo de la Fnac présentent Boxing Photographies de Larry Fink

Exposition à la Fnac Montparnasse  
jusqu'au 24 janvier 1998.  
Rencontre avec Larry Fink  
le 15 janvier 1998 à 18h.

"BOXING" - éd. powerHouse Books.

Champs Gym, Philadelphie, Pennsylvanie.



# L'Algérie retrouve sa voix dans le rire de Fellag

## Un conteur inlassable au café-théâtre

FELLAG, le Berbère, fait rire là où ça fait mal. Il n'exhibe pas cette plaie ouverte qu'est l'Algérie. Il pince en souriant là où ça dérange, s'insinue en gambadant là où ça supprime, et dessille les yeux d'un ciseau allègre. Avec son chapeau riquiqui, sa chemise à pois et ses bretelles rouges, sa tenue de résistance est celle du comique universel. Fellag s'avance, et l'Algérie des femmes recluses, des hommes désœuvrés et des censeurs traverse la scène sur ses pas, pour tomber dans le miroir qu'il lui tend. Elle y voit la haine de soi installée depuis la nuit des temps, et cette indépendance cent fois perdue, non d'une nation, mais de ses habitants. Pour eux il récrit la Genèse ou la mythologie grecque, et l'on voit Héraclès camper au détroit de Gibraltar, afin d'empêcher l'Afrique d'épouser l'Europe. Pour eux, et pour nous, qui leur sommes indissolublement liés, il récrit la vie passée et la vie à venir, la vie réelle et la vie rêvée.

Ce conteur inlassable est né il y a quarante-sept ans dans un village de Kabylie maritime. Son père dirige le FLN de la région. Lorsque la famille se replie à Tizi-Ouzou, l'enfant a dix ans. Chaplin, Keaton, Max Linder, Laurel et Hardy sont au programme du ciné-club scolaire. La salle rallumée, Fellag rejoue tous les rôles. Les copains lui jettent : « Fellag, d'où vient ton humour cruel ? » « C'est la situation qui était cruelle, remarque Fellag, et l'humour plutôt salvateur. » Ses concitoyens ont abandonné leur village bombardé et se sont réfugiés chez lui. Les trois-pièces contient jusqu'à cinquante personnes. Chaque soir, l'enfant mime le film du jour devant les lits superposés. Il est une « consolation » surnommée Fernandel.

Au lycée, il imite tout ce qui passe. Avec un professeur (d'anglais) qui donne des cours d'art dramatique, il rencontre Molière, Racine et les clowns des grands cirques qui font encore le voyage

d'Algérie. Premier de la classe, il est aussi premier au cinéma. Il rêve sur les offres de casting de *Cinéma*. Mais à dix-huit ans abandonne tout pour préparer le concours d'entrée à l'École nationale d'art dramatique d'Alger. Six mois durant, il passe et repasse, dit et redit chaque jour le disque du *Cid* par Alain Cuny. Au concours, lorsqu'il a fini de débiter son monologue, l'examineur, Jean-Marie Boëglin (père du metteur en scène Bruno Boëglin), qui a reconnu l'inspiration, lui demande d'oublier le disque : « Tu fais comme si tu racontais ça aux copains du quartier. Avec ta voix, tes sentiments, ta liberté. » Fellag vient de recevoir son premier cours. Le deuxième lui est donné par Maurice Sauvageot, professeur de théâtre et champion de lutte, qui emmène la classe travailler dans la rue, condition pour « être inventifs, et répondre à tous types de situations ». Être soi-même, dans une scène tirée de la rue : le bagage de *Djurdjurassique Bled* est là.

Fellag passera six ans au Théâtre national d'Alger avant d'aspirer à autre chose. Il veut voir ailleurs. Canada, Etats-Unis, France. Durant huit ans, il va exercer tous les métiers, tous les rôles (*Liberté la nuit* de Philippe Garrel). Il prend conscience de la chose politique. Il éprouve le besoin « d'essayer de dire quelque chose ». 1983 le trouve à Paris. Il est seul en scène avec des sketches tirés de *Une vie d'Algérien est-ce que ça fait un livre que les gens vont lire ?* de Ahmed. Aux amis il raconte les histoires du pays. Ils l'encouragent à poursuivre au café-théâtre.

### PAR LA TCHATCHE

Parti pour quinze jours en Algérie, il y reste six ans. « Une période magnifique. » Il a retrouvé la source : la rue algéroise. Il est seul en scène, cette fois avec ses propres sketches : *Les Aventures de Chop*. Succès immédiat. Les sièges sont réservés plusieurs mois à



PDD

l'avance. Il répond aux événements de 1988 par *Cocktail Khorotov*, écrit en quinze jours, « à base de sexe, de religion, d'armée, de pouvoir, et de vie quotidienne ». Le texte est en révolution quotidienne. Son oreille traîne, dans la rue, à la radio. Il jette ses notes au petit déjeuner, les écrit l'après-midi, les joue le soir. Suit *SOS Labes*, sur la censure à la télévision et qui passera à la télévision, y compris un sketch sur le président : « Le premier sur un président à passer sur les ondes officielles d'un pays arabe. » Mais c'est l'état de siège. Une bombe explose dans les toilettes du théâtre. Les tueurs s'attaquent aux comédiens. Il passe en Tunisie, où il crée *Djurdjurassique Bled* en arabe. Il se demande « où être utile ? » Et se répond : en France.

Il est convaincu, « devant la montée de l'intégrisme, de la nécessité d'un théâtre de l'urgence, qui démonte les choses fumeuses ». Il le fait à l'algéroise, par la tchatche, et se moque en se mettant au premier

rang des moqués. Sans arrogance, parce qu'il est l'un d'eux. Sa tendresse éclate devant ces jeunes qui pratiquent le « murisme », adossés tout le jour à un mur, dans une tentative si réussie de fusion avec un temps arrêté, que « c'est le mur qui rentre chez lui le soir ». Il ne les juge pas, il suggère les liens entre cette détresse absurde et ceux qui castrant les dictionnaires, les images à la télévision et interdisent la rue aux femmes. Fellag est là pour rendre un corps et une voix aux amputés par la bêtise. Bondissant, en alerte. Car sa musique irrésistiblement joyeuse est un tocain.

### Jean-Louis Perrier

★ *Djurdjurassique Bled*, par Fellag. Théâtre international de langue française (TILF), pavillon du Charolais, parc de la Villette. Tél. : 01-40-03-93-95. M<sup>o</sup> Porte-de-Pantin. Du mardi au samedi à 20 h 30, dimanche à 16 h. 80 F et 130 F. Jusqu'au 25 janvier.

## Des icônes russes vénérées au Valais

ICÔNES Russes de LA GALERIE TRÉTIAKOV, MOSCOU. Fondation Pierre-Gianadda, Martigny (Suisse). Tél. : 00-41-27-722-39-78. Ouvert tous les jours, de 10 heures à 12 heures et de 13 h 30 à 18 heures. Jusqu'au 18 janvier 1998. Catalogue, 184 pages, 38 francs suisses (156 francs environ).

### MARTIGNY (Suisse)

de notre envoyé spécial

Les icônes russes ne sont pas des plus connues. Elles ont même été longtemps méprisées par les amateurs, qui n'y voyaient qu'un avatar abâtardi de la tradition byzantine. L'exposition que consacre la fondation Pierre-Gianadda aux chefs-d'œuvre de la Galerie Trétiakov leur rend justice. Offerte à la ville de Moscou en 1892 par l'industriel Pavel Trétiakov, la galerie nationale qui porte son nom abrite aujourd'hui, parmi plus de cent mille œuvres, la plus importante collection au monde d'icônes russes. La sélection exceptionnellement pré-

tée à la fondation suisse permet une réelle réévaluation : les images pieuses produites dans la Sainte Russie, qui se considérait, après la chute de Constantinople en 1453, comme la troisième Rome, valent bien leurs devancières.

Certes, l'artiste avait le devoir de suivre des modèles imposés, les *podlinniki*. Mais les peintres intervenaient dans la définition du canon, au même titre que les théologiens, et ont produit des œuvres qui comptent parmi les plus belles de l'histoire de l'art, comme la célèbre *Trinité de l'Ancien Testament*, d'Andrei Roublev. Elle est malheureusement absente de l'exposition : « Nous prêteriez-vous la Joconde ? », interroge le maître des lieux, Léonard Gianadda. L'argument est juste, et la soixantaine de panneaux venus de Moscou consolent rapidement le visiteur, qui peut d'ailleurs visionner au sous-sol le film qu'Andrei Tarkovski a consacré au génie de la peinture russe.

Certaines icônes exceptionnelles surprennent par leur taille imposante, comme ce saint Nicolas grandeur nature de la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, cette très belle Dormition de la Vierge peinte à Tver au XV<sup>e</sup> siècle, ou encore cette vierge moscovite, mais d'inspiration gréco-byzantine, qui fut une des pièces maîtresses de l'iconostase de la cathédrale de Mouroum.

### LES PEINTRES CONTRE LES DÉVOTS

L'iconostase est une cloison recouverte d'icônes, qui sépare la nef du chœur dans l'église orthodoxe. Elle symbolise la frontière entre le monde visible et le monde invisible. On se fera une idée de l'aspect de ces murs d'images en s'arrêtant devant l'icône de Palekh (XIX<sup>e</sup> siècle), un exemple rarissime de panneau reproduisant en entier les cinq registres de l'iconostase, qui résume des scènes de l'Ancien et du Nouveau Testament.

Le visiteur peut suivre ainsi, sur près d'un demi-millénaire, l'évolution stylistique de cet art qu'on s'obstine à imaginer figé et découvrir des artistes d'exception, comme Simon Ouchanov (1626-1686), dont la modernité fit grincer les dents des docteurs de l'Eglise. Les dévots

n'eurent de cesse de tenter de ramener les peintres d'icônes au respect de la tradition : en 1551, par exemple, le concile des Cent Chapitres, espérant plier les peintres à une stricte observance iconographique, donna un savoureux inventaire des règles à suivre : le peintre devait être docile, doux et pieux ; il ne devait pas se livrer à des bavardages oiseux, ni à des plaisanteries ; il ne devait être ni querelleur, ni envieux, ni avarice, ni assassin. Mais surtout, il lui était interdit de faire preuve d'indépendance.

Cette tentative de reprise en main des artistes par les théologiens rappelle qu'avant tout les icônes sont objets de culte. Et des

objets qui, promenés par tous les temps lors des processions, ou enfumés par les chandeliers, souffrent parfois de trop de ferveur : bon nombre d'entre elles sont percées de petits trous dus aux fidèles désireux de témoigner de leur reconnaissance par un ex-voto qui trouvaient plus efficace de le fixer par un clou directement sur l'icône. Aujourd'hui, on est plus doux, mais l'icône remplit toujours son rôle d'intercesseur : à Martigny, comme à Moscou, des mains pieuses viennent régulièrement fleurir les antiques panneaux de bois peint.

### Harry Bellet

## Hommage de la Scala de Milan et du Piccolo à Giorgio Strehler

SELON Emmanuel Hoog, directeur délégué du Piccolo Teatro de Milan, la municipalité de cette ville serait disposée à baptiser la nouvelle grande salle du Piccolo du nom de son fondateur, Giorgio Strehler, mort le 25 décembre (*Le Monde* daté 27 et 28-29 décembre). Le dimanche 25 janvier, le chef italien Riccardo Muti, directeur musical de la Scala de Milan, dirigera un hommage de la prestigieuse maison d'opéra à celui qu'elle avait souvent reçu ; le lundi 26 janvier, dans la nouvelle salle Giorgio Strehler, aura lieu comme prévu la première représentation de *Così fan Tutte*, ultime mise en scène du disparu.

## Les prix 1997 de l'Académie du jazz

L'ACADÉMIE DU JAZZ, présidée par le producteur de radio Claude Carrière, vient de décerner ses prix. Figurent au palmarès : Prix Django-Reinhardt du musicien français de l'année, le saxophoniste Daniel Huck ; Prix Sidney-Bechet, le guitariste Romane ; Prix du meilleur disque, le pianiste Brad Mehldau pour *The Art of the Trio, vol. 1* (Warner Bros/WEA) ; Prix Boris-Vian du meilleur disque enregistré par un musicien français, Richard Galliano (accordéon) et Michel Portal (clarinette) pour *Blow Up* (Dreyfus Jazz/Sony) ; Prix Bobby-Jaspar à un musicien européen, le batteur Daniel Humair ; Prix de la meilleure réédition ou du meilleur inédit, le coffret de John Coltrane *The Complete 1961 Village Vanguard Recordings* (Impulse!/Universal Music) ; Prix Billie-Holiday de la meilleure nouveauté vocale, Kurt Elling pour *The Messenger* (Blue Note/EMI) et Mark Murphy pour *Song of the Geese* (RCA Victor/BMG) ; Prix Big-Bill-Bronz du meilleur disque de blues, Jimmy Burns pour *Leaving Here Walking* (Delmark/Socadisc) ; Prix Otis-Redding du meilleur disque de rhythm and blues et de soul, Fontella Bass pour *Rescued* (MCA-Chess/Universal Music) ; Prix Mahalia-Jackson du meilleur disque de gospel, Clay Evans pour *I've Got a Testimony* (Frémeaux et Associés/Night-and-Day) ; Prix Charles-Delaunay du meilleur livre, *Une histoire de la batterie de jazz, tome 1*, du batteur Georges Pacyzynski (éditions Outre Mesure).

## SORTIR

### PARIS

#### Pichelour Jazz Band

Ce qui est parfait au Caveau de la Huchette, c'est que rien, mais alors rien, contrairement au monde qui l'entoure (Paris, Mai 68, Sorbonne, Halles, Grand Stade, mur de Berlin, Afrique du Sud, arènes de Floirac), rien n'y a changé. C'est immuable. Jazz dixieland et rencontres possibles. On ne connaît pas le Pichelour Jazz band, mais avec un nom pareil, un Jazz band qui joue les 30 et 31 ne peut être que ce qui convient au Caveau.

Caveau de la Huchette, 5, rue de la

Huchette, Paris 3<sup>e</sup>.

M<sup>o</sup> Saint-Michel. Les 30 et 31, à 21 h 30. Tél. : 01-43-26-65-05. De 60 F à 70 F.

#### Les Nomades rageurs

Au bord du canal de l'Ouercq, des jongleurs, des acrobates, des musiciens, des comédiens, occupent un chapiteau qui fit découvrir l'excellent Cabaret sauvage. On s'y sent comme au music-hall, quand il faisait encore son cirque – les animaux en moins.

Parc de la Villette, Paris 19<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Porte-de-Pantin. Les 30 et 31, à 20 h 30. Tél. : 08-03-07-50-75. 140 F.

## GUIDE

### FILMS NOUVEAUX

#### Before and After

de Barbet Schroeder (Etats-Unis, 1 h 40), avec Meryl Streep, Liam Neeson, Edward Furlong.

#### Le Comédien

de Christian de Chalonge (France, 1 h 37), avec Michel Serrault, Charles Aznavour, Daniel Prévost.

#### La Dernière Cavale

de Kiefer Sutherland (Etats-Unis, 1 h 41), avec Vincent Gallo, Mykelti Williamson, Kiefer Sutherland.

#### Francorusse

d'Alexis Miansarow (France, 1 h 15), avec Marc Citti, Mathilde Seigner, Pierre Lacan, Antoine Chappey, Pierre-Henry Salfati, Bruno Todeschini.

#### Plaff ! ! Sortilège à Cuba ?

de Juan Carlos Tabio (Cuba, 1 h 50), avec Daisy Granados, Thais Valdes, Luis Alberto Garcia, Raul Pomares.

#### Spiceworld le film

de Bob Spiers (Grande-Bretagne, 1 h 35), Emma Bunton, Geri Halliwell, Victoria Adams, Melanie Brown, Melanie Chisholm, Richard E. Grant.

### TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn)

### ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

#### Indigo

La Pépinière Opéra, 7, rue Louis-le-Grand, Paris 2<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Opéra. Le 30, à 19 heures. Tél. : 01-42-61-44-16. 100 F.

#### Michèle Atlani

Ailleurs, 13, rue Beausire, Paris 4<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Bastille. Le 30, à 20 h 30. Tél. : 01-44-59-82-82. De 30 F à 80 F.

#### Arthur H

Café de la danse, 5, passage Louis-Philippe, Paris 11<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Bastille. Le 30, à 20 h 30. Tél. : 01-47-00-57-59. 120 F.

#### 50 Virtuoses hongrois

Palais des congrès, porte Maillot, Paris 17<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Porte-Maillot. Le 30, à 20 h 30. Tél. : 01-40-68-00-05. 250 F.

#### Les Bonnes

de Jean Genet, mise en scène de Philippe Adrien, avec Catherine Hiegel, Dominique Constanza et Muriel Mayette.

Comédie-Française Salle Richelieu, 2, rue de Richelieu, Paris 1<sup>er</sup>. M<sup>o</sup> Palais-Royal. Le 30, à 20 h 30. Tél. : 01-44-58-15-15. De 30 F à 185 F.

#### Cyrano de Bergerac

d'Edmond Rostand, mise en scène de Jérôme Savary, avec Francis Huster, Philippe Khorsand, Cristiana Reali, Virginie Bayle, Jean-Marc Thibault.

Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, Paris 16<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Trocadéro. Le 30, à 20 h 30. Tél. : 01-53-65-30-00. 120 F et 160 F.

#### Dédale

de Philippe Genty, mise en scène de l'auteur, avec Laurent Bariteau, Jona-

than Chasseigne, Nathalie Decrette. Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Châtelet. Le 30, à 20 h 30. Tél. : 01-42-74-22-77. 95 F et 140 F.

#### L'Enlèvement de Sita

avec le Théâtre national de Thaïlande. Les Abbesses (Théâtre de la Ville), 31, rue des Abbesses, Paris 18<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Abbesses. Le 30, à 20 h 30. Tél. : 01-42-74-22-77. 95 F et 140 F.

### RÉSERVATIONS

#### La Fania All Stars

Avec Celia Cruz, Johnny Pacheco, Willie Colon, Paulito, Feliciano, Roberto, Roena, Larry Harlow, Bobby Valentin, Andy Montanez.

Zénith, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Porte-de-Pantin. Le 16 janvier, à 21 heures. Tél. : 01-42-08-60-00. 220 F.

#### Véronique Sanson

Palais des Sports, Porte de Versailles, Paris 15<sup>e</sup>. Du 9 au 25 janvier, à 20 h 30. Tél. : 01-48-28-40-10. Location Fnac et Virgin. 220 F.

#### Mano Solo

Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris 9<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Opéra. Du 15 au 17 janvier, à 20 h 30. Tél. : 01-47-42-25-49. 176 F.

#### Aragon/Philippe Caubère

Deux époques : Le Communiste (poèmes de 1929 à 1954) ; Le Fou (poèmes de 1954 à 1973).

Les Gêmeaux, 49, avenue Georges-Clemenceau, 92 Sceaux. Les 8 (Le Communiste) et 9 janvier (Le Fou), à 20 h 45 ; le 10 (Intégrale + bal populaire) à 19 h 30. Tél. : 01-46-61-36-67. 140 F et 110 F. Intégrale : 155 F et 185 F.

#### Dans la jungle des villes

de Bertolt Brecht, mise en scène de Stéphane Braunschweig.

Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, Paris 20<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Gambetta. Du 8 janvier au 22 février. Tél. : 01-44-62-52-52. De 110 F à 160 F.

### DERNIERS JOURS

#### 31 décembre :

##### Philippe Soupault

Bibliothèque nationale de France, galerie Colbert, 2, rue Vivienne, 6, rue des Petits-Champs, Paris 2<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Bourse. Tél. : 01-47-03-81-10. De 12 heures à 18 heures. Fermé dimanche et fêtes. Entrée libre.

#### 4 janvier :

##### Gilbert & George

Musée d'Art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson, Paris 16<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Iéna. Tél. : 01-53-67-40-00. De 10 heures à 17 h 30 ; samedi et dimanche jusqu'à 18 h 45. Fermé lundi et 25 décembre. 40 F.

#### 4 janvier :

##### La lune se couche (Moonlight)

de Harold Pinter, mise en scène de Karel Reisz, avec Jean-Pierre Marielle, Nelly Borgeaud, Maryvonne Schiltz.

Théâtre du Rond-Point Champs-Élysées, 2 bis, avenue Franklin-Roosevelt, Paris 8<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Franklin-D.-Roosevelt. Les mardi, jeudi, vendredi et samedi, à 20 h 30 ; le mercredi, à 19 h 30 ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 01-44-95-98-10. De 80 F à 180 F.

# Le Roi Cerf

de Carlo Gozzi  
adaptation de Claude Duneton  
mise en scène Benno Besson  
décors et costumes Jean-Marc Stehli  
lumière Michel Diverge

avec  
Claude Barchassat, François Berlé  
Laurent Boulanger, Giovanni Cio  
Mathieu Delmonte, Trinidad Iglesias  
Michel Kaufmann, Bruno Monner  
Geneviève Perrotier, Gilles Privat  
Nicolas Courcier, Jovanna, Emmanuel Tullipe  
Christine Vuillier

assistants de la mise en scène Bérangère Gros  
assistant décorateur Olivier Loretan

une création du CADO  
Centre National Orléans - Loiret - Région Centre  
coproduction CADO / Comédie de Genève

du 8 janvier au 1<sup>er</sup> mars 1998  
salle Gémier  
location, renseignements  
0153 65 3100

EUROPE 1  
PREMIERE

## Théâtre National de Chaillot

**mk2**

Joyeuses fêtes !

Le 31 décembre

31 F

tarif unique à toutes les séances

dans les cinémas

**4 juillet**  
les cinémas mk2

MARDI 30 DÉCEMBRE

## FILMS DE LA SOIRÉE

<b>18.45 Il faut tuer Birgit Haas</b> ■ De Laurent Heynemann (France, 1981, 105 min). <b>Ciné Cinémas</b>	<b>20.35 Les Rois du soleil</b> ■ De Jack Lee-Thompson (Etats-Unis, 1963, 110 min). <b>TMC</b>
<b>19.00 Alice au pays des merveilles</b> ■ De W.W. Young (Etats-Unis, 1915, N., muet, 30 min). <b>Arte</b>	<b>20.50 L'As des as</b> ■ ■ ■ ■ De G. Oury (Fr., 1982, 105 min). <b>TF 1</b>
<b>19.00 La Guerre du feu</b> ■ ■ ■ ■ ■ De Jean-Jacques Annaud (France - Canada, 1981, 120 min). <b>Histoire</b>	<b>20.50 Les Valeurs de la famille Addams</b> ■ ■ ■ ■ De Barry Sonnenfeld (Etats-Unis, 1993, 105 min). <b>France 2</b>
<b>20.10 Echeq au roi</b> ■ ■ ■ ■ ■ De Harold French (Etats-Unis, 1953, 90 min). <b>Disney Channel</b>	<b>20.55 Quatre bassets pour un danois</b> ■ ■ ■ ■ ■ De Norman Tokar (Etats-Unis, 1965, 95 min). <b>M 6</b>
<b>20.30 Stolen Hearts</b> ■ ■ ■ ■ ■ De Bill Bennett (Etats-Unis, 1996, 90 min). <b>Canal +</b>	<b>20.55 Stella</b> ■ ■ ■ ■ ■ De Laurent Heynemann (France, 1983, 100 min). <b>Téva</b>
<b>20.30 La Femme du bout du monde</b> ■ ■ ■ ■ ■ De Jean Epstein (France, 1937, N., 70 min). <b>Ciné Cinéfil</b>	<b>21.00 La Crise</b> ■ ■ ■ ■ ■ De Coline Serreau (France, 1992, 95 min). <b>RTBF 1</b>
<b>20.30 Personne ne m'aime</b> ■ ■ ■ ■ ■ De Marion Vernoux (France, 1994, 95 min). <b>Ciné Cinémas</b>	<b>21.40 Carmen</b> ■ ■ ■ ■ ■ De Carlos Saura (Espagne, 1983, 105 min). <b>France Supervision</b>
<b>20.35 Lucas</b> ■ ■ ■ ■ ■ De D. Seltzer (EU, 1986, 111 min). <b>RTL9</b>	<b>21.40 Wayne's World</b> ■ ■ ■ ■ ■ De Penelope Spheeris (Etats-Unis, 1992, 95 min). <b>TSR</b>

## GUIDE TÉLÉVISION

## MAGAZINES

<b>18.30</b> et <b>19.10</b> Nulle part ailleurs. <b>Canal+</b>	<b>22.30</b> Ils étaient une fois à Berlin-Est... <b>Planète</b>
<b>20.00</b> 20 h Paris Première. Gérard Depardieu. <b>Paris Première</b>	<b>22.55</b> Comme les oiseaux... <b>Muzzik</b>
<b>22.35</b> Les Années belges. Le sacre du ballet. <b>RTBF 1</b>	<b>23.15</b> De plus en plus curieux. Lewis Carroll, 1898-1998. <b>Arte</b>
<b>23.00</b> De l'actualité à l'Histoire. La mondialisation. La pilule. <b>Histoire</b>	<b>23.15</b> Festin à Jérusalem. <b>TSR</b>
<b>0.05</b> Zone interdite. Allé ! Les pompiers ? <b>M 6</b>	<b>23.30</b> Jérusalem, le syndrome Borderline. <b>Planète</b>

## DOCUMENTAIRES

<b>18.00</b> L'Histoire oubliée. Les harkis. [5/6] L'abandon. <b>Histoire</b>	<b>22.30</b> Basket-ball. Championnat de la NBA. Orlando Magic - New York Knicks. <b>Canal +</b>
<b>18.10</b> Patti Smith. L'océan des possibles. <b>France Supervision</b>	<b>DANSE</b>
<b>19.00</b> Les Musiciens du quatuor. [4/4] Dernier mouvement, reprise. <b>Muzzik</b>	<b>0.40</b> Le Cygne. Ballet. <b>Muzzik</b>
<b>20.10</b> Rythmes du monde. <b>Planète</b>	<b>1.05</b> ► Groosland. Ballet. <b>France 2</b>
<b>20.45</b> Gipsy Kings. <b>France Supervision</b>	<b>MUSIQUE</b>
<b>21.00</b> Je m'appelle Jacques Brel. <b>Paris Première</b>	<b>20.30</b> Czech Christmas Music from Trebechovice. Concert enregistré à Prague. <b>Muzzik</b>
<b>21.00</b> Petrouchka, journal d'une chorégraphie. <b>Muzzik</b>	<b>22.35</b> Turandot. Mise en scène de Charles Roubaud. <b>TV 5</b>
<b>21.25</b> The Soul of Stax. Musique au cœur de Memphis. <b>Canal Jimmy</b>	<b>23.25</b> L'Enfant et les Sortilèges. <b>France Supervision</b>
<b>21.35</b> Télé radio magie. <b>Planète</b>	<b>0.15</b> La Nuit en fête. Yanni. <b>TF 1</b>
<b>21.55</b> Katia et Volodia. <b>Muzzik</b>	<b>0.40</b> Discorama. Barbara. <b>France 2</b>

## FILMS DU JOUR

<b>13.30</b> La Zizanie ■ ■ ■ ■ ■ De Claude Zidi (France, 1978, 90 min). <b>TV 5</b>	<b>18.05</b> Natty Gan ■ ■ ■ ■ ■ De Jeremy Kagan (Etats-Unis, 1985, 109 min). <b>M 6</b>
<b>14.35</b> J'ai le droit de vivre ■ ■ ■ ■ ■ De Fritz Lang (Etats-Unis, 1937, N., v.o., 90 min). <b>Ciné Cinéfil</b>	<b>18.55</b> Fugueuses ■ ■ ■ ■ ■ De Nadine Trintignant (France, 1994, 95 min). <b>Ciné Cinémas</b>
<b>16.05</b> The Guinea Pig ■ ■ ■ ■ ■ De Roy Boulting (Grande-Bretagne, 1948, N., v.o., 95 min). <b>Ciné Cinéfil</b>	<b>19.00</b> Freddy und die Melodie der Nacht ■ ■ ■ ■ ■ De Wolfgang Schleif (Allemagne, 1960, N., v.o., 90 min). <b>Ciné Cinéfil</b>
<b>16.25</b> Lisbonne Story ■ ■ ■ ■ ■ De Wim Wenders (Allemagne, 1995, 100 min). <b>Ciné Cinémas</b>	<b>20.30</b> Mariage compliqué ■ ■ ■ ■ ■ De Don Hartman (Etats-Unis, 1949, N., v.o., 95 min). <b>Ciné Cinéfil</b>
<b>16.30</b> Robin des Bois ■ ■ ■ ■ ■ De Wolfgang Reitherman (Etats-Unis, 1973, 95 min). <b>M 6</b>	<b>20.30</b> Gremlins 2, la nouvelle génération ■ ■ ■ ■ ■ De Joe Dante (Etats-Unis, 1990, 105 min). <b>Ciné Cinémas</b>
<b>17.00</b> La Guerre du feu ■ ■ ■ ■ ■ De Jean-Jacques Annaud (France - Canada, 1981, 120 min). <b>Histoire</b>	<b>20.50</b> La Grande Vadrouille ■ ■ ■ ■ ■ De Gérard Oury (France, 1966, 120 min). <b>TSR</b>
<b>17.00</b> Le Dialogue des carmelites ■ ■ ■ ■ ■ De Philippe Agostini et du Père Bruckberger (France - Italie, 1959, N., 115 min). <b>Festival</b>	<b>22.05</b> La Falaise mystérieuse ■ ■ ■ ■ ■ De Lewis Allen (Etats-Unis, 1943, N., 95 min). <b>Ciné Cinéfil</b>
<b>17.30</b> Le Livre de la jungle ■ ■ ■ ■ ■ De Walt Disney (Etats-Unis, 1967, 95 min). <b>Disney Channel</b>	

## GUIDE TÉLÉVISION

## MAGAZINES

<b>13.30</b> L'Aventure des sciences. La Guyane. <b>La Cinquième</b>	<b>22.40</b> Warrior Songs. King Gesar. <b>Muzzik</b>
<b>14.00</b> 20 h Paris Première. Gérard Depardieu. <b>Paris Première</b>	<b>22.45</b> Rythmes du monde. <b>Planète</b>
<b>15.30</b> Zapping Zone. <b>Disney Channel</b>	<b>23.10</b> Les Nouveaux Explorateurs. Le FA-18, naissance d'un avion. <b>Planète</b>
<b>16.35</b> L'Année des Guignols. <b>Canal +</b>	<b>23.35</b> Arriba de la bola. <b>France Supervision</b>
<b>17.40</b> Le Club. Ticky Holgado. <b>Ciné Cinéfil</b>	<b>0.00</b> Le Cinéma des effets spéciaux. Les usines de la peur. Maquillage, le temps maîtrisé. <b>Ciné Cinémas</b>
<b>17.45</b> Soirée Cajou. Spécial réveil. <b>Canal J</b>	<b>0.10</b> Télé radio magie. <b>Planète</b>
<b>19.00</b> De l'actualité à l'Histoire. La mondialisation. La pilule. <b>Histoire</b>	<b>0.30</b> Profil. Marty Feldman : What Do I Spy with My Little Eye ? <b>Arte</b>
<b>20.00</b> 20 h Paris Première. Jackie Berroyer. <b>Paris Première</b>	<b>SPORTS EN DIRECT</b>
<b>21.00</b> L'Année du zapping. <b>Canal +</b>	<b>17.30</b> Patinage artistique. Gala exhibition d'Oberstdorf (Allemagne). <b>Eurosport</b>
<b>21.00</b> Envoyé spécial, les années 90. Eddy Mitchell dans le Golfe. La chaîne de l'Espoir. Les mères-enfants. <b>Histoire</b>	<b>DANSE</b>
<b>23.00</b> Le Magazine de l'Histoire. Sélection. <b>Histoire</b>	<b>21.00</b> La Fille mal gardée. Ballet. <b>Muzzik</b>
<b>0.15</b> La Nuit du Dakar. <b>France 2</b>	<b>21.45</b> Carmen on Ice. Ballet. <b>France Supervision</b>

## DOCUMENTAIRES

<b>17.25</b> Le Chewing-gum, cet inconnu. <b>Planète</b>	<b>22.00</b> La Chambre. Ballet. <b>Muzzik</b>
<b>18.15</b> Le Tour de la planète drogue. [1/5]. Le monde des drogues : Les paradis artificiels. <b>Planète</b>	<b>22.10</b> L'Etreinte. Ballet. <b>Muzzik</b>
<b>18.30</b> Le Monde des animaux. Passion tortues. <b>La Cinquième</b>	<b>22.20</b> La Lampe. Ballet. <b>Muzzik</b>
<b>19.00</b> Comédie visuelle. [1/2]. Un cours de Rowan Atkinson. <b>Arte</b>	<b>22.30</b> La Noce. Ballet. <b>Muzzik</b>
<b>19.00</b> L'Esprit du temps. <b>Planète</b>	<b>MUSIQUE</b>
<b>19.15</b> Opéra imaginaire. <b>France Supervision</b>	<b>18.35</b> et <b>0.45</b> Ecoute le monde. Amina. <b>Paris Première</b>
<b>19.45</b> Beauty. <b>Planète</b>	<b>18.50</b> Jazz 625. Art Farmer Quartet. <b>Muzzik</b>
<b>20.00</b> Chroniques du studio 4. [1/2]. Télé-révolution en Roumanie. <b>Histoire</b>	<b>19.30</b> et <b>21.35</b> Musica. <i>La Veuve Joyeuse</i> . Mise en scène de Jorge Lavelli. Diffusée en simultané sur France-Musique. <b>Arte</b>
<b>20.10</b> J'ai du bon Tibet. <b>Planète</b>	<b>20.05</b> Mozart. <i>Quatuor avec flûte K 298</i> . <b>Muzzik</b>
<b>20.35</b> Le Chagrin et la Pitié. [2/2]. Le choix. <b>Planète</b>	<b>21.25</b> Entracte. Daniel Barenboïm répète... <b>Arte</b>
<b>20.55</b> Carnet de bal. <b>Téva</b>	<b>23.10</b> Paolo Conte au Palais Reale de Naples. <b>TMC</b>
<b>22.00</b> L'Histoire oubliée. [6/6]. Les harkis : les fils de l'oubli. <b>Histoire</b>	<b>23.30</b> Musica. Concert de la saint Sylvestre, en direct du Staatsoper de Berlin. Diffusée en simultané sur France-Musique. <b>Arte</b>

## SIGNIFICATION DES SYMBOLES :

► Signifié dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».	■ On peut voir.
■ ■ ■ Ne pas manquer.	■ Chef-d'œuvre ou classiques.
■ Le Monde publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et - accompagnés du code ShowView - ceux de la télévision ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite.	◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

## LES CODES DU CSA :

○ Accord parental souhaitable	△ Accord parental indispensable
■ interdit aux moins de 12 ans	□ Public adulte
■ ou interdit aux moins de 16 ans	■ ou interdit daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et - accompagnés du code ShowView - ceux de la télévision ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite.

## TÉLÉFILMS

<b>18.00</b> Ellis Island, les Portes de l'Espoir. De Jerry London [2/3]. <b>Téva</b>	<b>18.30</b> La Grotte des orphelins. De Gavin Millar. <b>RTL 9</b>
<b>20.00</b> ► Un amour inachevé. De Fabrice Cazeneuve. <b>TV 5</b>	<b>20.30</b> Saint-Just ou la force des choses. De Pierre Cardinal [1 et 2/2]. <b>Festival</b>
<b>20.45</b> ► Alice au pays des merveilles. De Harry Harris. <b>Arte</b>	<b>22.15</b> ► Quand le chat sourit. De Sabine Azéma. <b>Arte</b>
<b>22.30</b> Protection rapprochée. De David Hemmings. <b>M 6</b>	<b>23.30</b> Cœur de père. D'Agnes Delarive. <b>Festival</b>
<b>23.50</b> Mauvais affaires. De Jean-Louis Bertuccelli. <b>Canal +</b>	<b>0.20</b> Mercedes. De Yousry Nasrallah. <b>Arte</b>

## SÉRIES

<b>20.45</b> Murder One : L'Affaire Jessica. Chapitre XVII. <b>Série Club</b>	<b>21.30</b> Twin Peaks. Ep. n° 12. <b>Série Club</b>
<b>22.35</b> Angela, 15 ans. Premier chagrin d'amour (v.o.). <b>Canal Jimmy</b>	<b>23.25</b> Star Trek : la nouvelle génération. Vengeance (v.o.). <b>Canal Jimmy</b>

## NOTRE CHOIX

## ● 20.55 Téva

**Stella**  
En août 1944, un jeune Français se compromet avec la Gestapo pour faire libérer sa maîtresse juive. Celle-ci est emportée avec lui dans la débâcle des collaborateurs. Problème moral des actes dictés par l'amour, itinéraire d'une prise de conscience, reconstitution très exacte d'une période historique rarement abordée au cinéma. Un film remarquable de Laurent Heynemann. — J. S.

## ● 22.15 Arte

**Quand le chat sourit**  
Au cœur d'une belle soirée « Alice au pays des merveilles », une délicate fiction réalisée par Sabine Azéma.

## ● 1.25 Planète

**La Flaca Alejandra**  
Un film flamme sur la torture, l'indignité et le pardon (Fipa d'or 1994).  
Vingt ans après le coup d'Etat militaire du général Pinochet, Carmen Castillo, réalisatrice chilienne réfugiée en France, retrouve celle dont la trahison a provoqué l'arrestation de nombreux militants du mouvement d'extrême gauche. Le MIR. Marcia Merino, dite la Flaca Alejandra, a donné, sous la torture, les noms de ses meilleurs amis, au point de devenir le symbole même de la trahison. Miguel Enriquez, dirigeant du MIR, sera arrêté à son tour et tué au côté de sa compagne, Carmen Castillo. En 1992, celle-ci apprend que la Flaca demande publiquement pardon et accepte de se confronter aux victimes. Le film est l'histoire de cette rencontre dure comme un chemin de croix. La réalisatrice écoute, ne juge pas (elle n'a pas été torturée), mais ne veut pas oublier ceux qui ont résisté sous la torture. D'une rare hauteur de vue. — C. H.

## PROGRAMMES

## TÉLÉVISION

## TF 1

<b>19.00</b> Walker, Texas Ranger. <b>19.50</b> et <b>20.45</b> Météo.	<b>20.00</b> Journal, Résultat des courses.
<b>20.50</b> L'As des as ■ ■ ■ ■ ■ Film de Gérard Oury.	<b>22.35</b> Plein les poches pour pas un rond. Film de Daniel Daert.
<b>0.15</b> La Nuit en fête. Concert Yann.	

## FRANCE 2

<b>19.15</b> 1 000 enfants vers l'an 2000.	<b>19.20</b> Qui est qui ?	<b>19.55</b> Au nom du sport.
<b>20.00</b> Journal, A cheval, Météo.	<b>20.45</b> Point route.	<b>20.50</b> Les Valeurs de la famille Addams ■ ■ ■ ■ ■ Film de Barry Sonnenfeld.
<b>22.35</b> Le Grand Saut ■ ■ ■ ■ ■ Film de Joel et Ethan Coen.	<b>0.25</b> Journal, Météo.	<b>0.40</b> Discorama. Barbara.
<b>1.05</b> ► Groosland. Ballet.	<b>1.35</b> Sauvés par le gong.	

## FRANCE 3

<b>18.50</b> Un livre, un jour.	<b>18.55</b> Le 19-20 de l'information.	<b>20.00</b> et <b>22.45</b> Météo.
<b>20.05</b> Fa si la chanter.	<b>20.35</b> Tout le sport.	<b>20.50</b> Questions pour un champion. Les Masters de bronze.
<b>22.55</b> Soir 3.	<b>23.15</b> Lido Bravissimo.	<b>0.15</b> Tex Avery.
<b>1.05</b> Tous sur orbite.		

## CANAL +

<b>► En clair jusqu'à 20.30</b>	<b>18.30</b> et <b>19.10</b> Nulle part ailleurs.	<b>20.30</b> Stolen Hearts, pour l'amour de l'art ■ ■ ■ ■ ■ Film de Bill Bennett.
<b>22.00</b> Flash infos.	<b>22.15</b> Super Noël. Film de John Pasquin (v.o.).	<b>23.50</b> Mauvais affaires. Téléfilm de Jean-Louis Bertuccelli.
<b>1.23</b> Pin-up.	<b>1.25</b> Danse avec les dauphins.	

MERCREDI 31 DÉCEMBRE

## NOTRE CHOIX

## ● 19.00 Arte

**Comédie visuelle :**  
Un cours de Rowan Atkinson

## Le chevalier à la triste trom-Bean

**L'ÉMINENT PROFESSEUR** Rowan Atkinson, alias Mr. Bean – qui, désormais, sévit avec bonheur sur les petits et grands écrans du monde entier –, nous administre ici un cours magistral, en deux leçons, sur le grand art d'être drôle avec un rien, c'est-à-dire avec soi-même. Se transformant en un pédant et pompeux universitaire d'Oxford, comme on en voit souvent sur la BBC et certaines chaînes documentaires, Rowan Atkinson nous rappelle que les rois du rire visuel sont nus. Payant de sa personne et convoquant les maîtres du genre – de Charles Chaplin à John Cleese, en passant par Buster Keaton et Peter Sellers –, il souligne que la recherche fondamentale du rire commence tout simplement par l'utilisation élémentaire du visage, du corps et des gestes. C'est un cours très particulier de « physique » sur la mécanique jubilatoire.

L'humoriste nous entraîne dans son laboratoire pour une expérimentation de quelques instruments, dont l'utilisation n'est pas interdite pourvu qu'ils soient somnifères, comme la traditionnelle peau de banane. A ne pas manquer, au chapitre de l'imitation : Rowan Atkinson reproduisant une scène aérienne de *Superman* avec, pour seuls outils, une planche à repasser et un ventilateur. Autre numéro de comique de haut vol, sans instrument cette fois : le même chevalier à la triste trombine en pianiste virtuose. Dans son anthologie des artistes du comique de situation, on découvre avec surprise Nancy Reagan. Il est vrai que l'ancienne « First Lady » de la Maison Blanche, déjà vedette consacrée de nombreux bêtisiers, avait une science innée du gag involontaire et de la chute...  
A noter que le très Britannique Rowan Atkinson, qui fait la part belle aux Anglo-Saxons, a l'élégance de ne pas oublier de rendre hommage à deux illustres Français, Georges Méliès et Jacques Tati. A savoir que Monsieur Hulot, depuis le temps où le jeune Rowan aimait le ciné-club de son collège, reste un modèle pour Mr. Bean.

Francis Cornu

★ Diffusion de la « leçon » n° 2 :  
jeudi 1<sup>er</sup> janvier, 19.00.

## PROGRAMMES

## TÉLÉVISION

## TF 1

<b>13.50</b> Les Feux de l'amour.	<b>14.40</b> Passions oubliées. Téléfilm de Don Sharp.	<b>16.25</b> Le Cavalier masqué. Téléfilm de John Hough.
<b>18.10</b> Pluto Dingo.	<b>19.05</b> Walker, Texas Ranger. <b>19.50</b> et <b>20.40</b> Météo.	<b>19.55</b> Vœux du président de la République.
<b>20.00</b> Journal, Météo.	<b>20.45</b> Météo des neiges.	<b>20.50</b> La Fureur du 31.
<b>0.30</b> La Nuit en fête. Crazy Horse. L'art du nu.	<b>1.35</b> Quelle famille ! Pièce de Francis Joffo.	

## FRANCE 2

<b>13.55</b> et <b>14.55</b> Derrick.	<b>15.55</b> La Chance aux chansons.	<b>17.00</b> Des chiffres et des lettres.
<b>17.30</b> GLOOQ.	<b>17.35</b> Le Feu sur la glace. Film de Paul Michael Glaser.	<b>19.15</b> 1 000 enfants vers l'an 2000.
<b>19.20</b> Qui est qui ?	<b>19.50</b> et <b>20.45</b> Tirage du Loto.	<b>19.55</b> Vœux du président de la République.
<b>20.00</b> Journal, A cheval, Météo.	<b>20.40</b> Point route.	<b>20.50</b> Faites la fête. Spécial réveil. <b>0.15</b> La Nuit du Dakar.

## FRANCE 3

<b>13.40</b> Blanche. Feuilleton de Charles Binamé [9/11].	<b>14.25</b> Les Princesse du cirque.	<b>16.00</b> Lucky Luke.
<b>16.55</b> Minikeums.	<b>17.50</b> Un monde de chiens.	<b>18.20</b> Questions pour un champion.
<b>18.50</b> Un livre, un jour.	<b>18.55</b> Le 19-20 de l'information.	<b>20.00</b> Vœux du président de la République.
<b>20.15</b> et <b>0.10</b> Météo.	<b>20.20</b> Fa si la chanter.	<b>20.45</b> Tout le sport.
<b>20.55</b> Consomag.	<b>21.05</b> Mister Bean. Avec Rowan Atkinson.	<b>23.15</b> Grosses bêtises. Grand zapping international.
<b>0.20</b> Soir 3.	<b>0.35</b> La Nouvelle Eve.	<b>1.35</b> Tex Avery.

## CANAL +

<b>13.35</b> Décodo pas Bunny.	<b>14.25</b> C + Cléo. 14.30 Lupo Alberto. 14.40 Le Prince d'Atlantis. 15.05 Achille Talon. 15.20 Capitaine Star. 15.50 Reboot III.
<b>16.20</b> C Net.	<b>16.35</b> L'Année des Guignols.
<b>17.50</b> Nawak.	<b>► En clair jusqu'à 21.00</b>
<b>18.20</b> Cyberflash.	<b>18.30</b> Le Monde de Jamel.
<b>18.45</b> et <b>22.40</b> Flash infos.	<b>18.55</b> S.O.S. tubes.
<b>20.25</b> Cinéma 98.	<b>21.00</b> L'Année du zapping.
<b>22.45</b> Décroche les étoiles ■ ■ ■ ■ ■ Film de Nick Cassavetes.	<b>0.28</b> Clip des vœux.
<b>0.30</b> Raison et sentiments ■ ■ ■ ■ ■ Film d'Ang Lee.	

## ARTE

<b>19.00</b> ► Alice au pays des merveilles ■ ■ ■ ■ ■ Film muet de W.W. Young.	<b>19.30</b> 7 1/2.	<b>20.00</b> Archimède.
<b>20.30</b> 8 1/2 Journal.	<b>20.40</b> ► Soirée thématique. Alice au pays des merveilles.	<b>20.45</b> Alice au pays des merveilles. Téléfilm de Harry Harris.
<b>22.15</b> Quand le chat sourit. Téléfilm de Sabine Azéma.	<b>23.15</b> De plus en plus curieux. Lewis Carroll, 1898-1998.	<b>0.10</b> Jabberwocky.
<b>0.20</b> Mercedes. Téléfilm de Yousry Nasrallah.		

## M 6

<b>17.35</b> L'Or de Mackenna ■ ■ ■ ■ ■ Film de Jack Lee-Thompson.	<b>19.54</b> 6 minutes, Météo.	<b>20.05</b> Susan !
<b>20.35</b> Décrochages info, E = M 6 junior.	<b>20.55</b> Quatre bassets pour un danois ■ ■ ■ ■ ■ Film de Norman Tokar.	<b>22.30</b> Protection rapprochée. Téléfilm de David Hemmings.
<b>0.05</b> Zone interdite. Allé ! Les pompiers ?	<b>1.50</b> Culture pub. Spécial Noël.	

## RADIO

## Nouvelles agressions contre des chauffeurs de bus

UN ADOLESCENT de 15 ans, qui avait agressé avec une batte de baseball un chauffeur de bus à Dijon (Côte-d'Or), a été mis en examen, lundi 29 décembre, et placé dans un foyer pour mineurs délinquants. Par ailleurs, à Nancy (Meurthe-et-Moselle), à la suite d'une nouvelle agression contre un chauffeur, la compagnie des transports urbains a décidé, lundi, l'arrêt de la desserte de Champ-le-Boeuf, un quartier de la périphérie. A Tourcoing (Nord), un conducteur de bus a été agressé lundi dans la ZUP de la Bourgogne par plusieurs jeunes gens dont trois, âgés de 13 à 16 ans, ont été placés en garde à vue. Enfin, à Chambéry (Savoie), les conducteurs d'autobus, en grève partielle depuis samedi 27 décembre après des jets de pierres, ont repris le travail mardi 30 décembre.

## Début du ramadan pour 4 millions de musulmans en France

LE PREMIER JOUR de jeûne du ramadan de l'an 1418 de l'hégire a commencé à l'aube du mardi 30 décembre pour 4 millions de musulmans en France. La décision a été annoncée simultanément, dans la soirée du lundi 29, par les responsables de plusieurs organisations, dont l'Institut musulman de la Mosquée de Paris et la Fédération nationale des musulmans de France. La date a été fixée lors de la « nuit du doute » après que les autorités religieuses eurent vérifié l'apparition du croissant de la nouvelle lune dans différents pays du Proche-Orient et du Maghreb. Durant le mois lunaire du ramadan, les musulmans sont astreints au jeûne et à l'abstinence de l'aube au coucher du soleil.

## Le footballeur Christian Karembeu rejoint le Real Madrid

APRÈS AVOIR ÉTÉ MIS À L'INDEX par son club, la Sampdoria de Gênes (Italie), pour une sombre histoire de précontrats croisés, Christian Karembeu, milieu de terrain de l'équipe de France, devrait rejoindre le Real Madrid (Espagne). Un accord de transfert portant sur 18 millions de francs est signé, lundi 29 décembre, entre les deux clubs. L'international avait été écarté, à la fin de la saison 1996-1997, pour avoir signé un accord avec le Real Madrid pendant que ses dirigeants négociaient avec le FC Barcelone. Les deux parties refusant de céder, Christian Karembeu n'a pas disputé de match avec son club depuis le 1<sup>er</sup> juin, soit 211 jours d'inactivité, ce qui risquait de le priver de l'équipe de France, et donc de la Coupe du monde 1998.

### DÉPÊCHES

■ **DISSOLUTION** : l'ancien ministre Alain Peyrefitte estime que, dans l'hypothèse d'une dissolution manquée de l'Assemblée nationale, le général de Gaulle « se serait senti dans l'obligation de démissionner ». Dans un entretien publié mardi 30 décembre par *La Croix*, l'ancien ministre du général de Gaulle précise toutefois que « le bon déroulement des cohabitations a enlevé quelque acuité aux propos du général ». Par ailleurs, M. Peyrefitte « ne pense pas (...) que de Gaulle aurait prononcé le discours du 17 juillet 1955 sur la culpabilité de la France à l'égard des juifs ».

■ **IMMIGRATION** : la CGT appelle à une journée d'action sur l'immigration le 31 janvier, ainsi qu'à des rassemblements chaque soir devant le Sénat, où les projets de loi sur l'immigration et sur la nationalité seront débattus à partir de la mi-janvier. « Une véritable rupture avec la politique antérieure passe par l'abrogation des lois Pasqua-Debré-Méhaignerie », estime la CGT dans un communiqué.

■ **ENVIRONNEMENT** : le parc naturel régional Périgord-Limousin devrait être officiellement créé au début de 1998. Après l'accord des deux conseils généraux de la Dordogne et de la Haute-Vienne, puis des deux conseils régionaux d'Aquitaine et du Limousin, le dossier vient d'être transmis, pour avis définitif, aux ministères intéressés. Ce parc engloberait 78 communes. — (Corresp.)

■ **SKI** : l'Autrichien Hermann Maier a gagné, lundi 29 décembre, la descente de Bormio (Italie). Spécialiste du slalom géant et du Super-G, il signe à 25 ans sa première victoire en descente après avoir conquis sept podiums en huit courses pour s'emparer de la tête du classement général de la Coupe du monde.

■ **DIANA** : l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris a formellement démenti, lundi 29 décembre, l'authenticité d'un document publié par plusieurs journaux étrangers qui affirme que Lady Diana était enceinte au moment de son décès.

## BOURSE TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le mardi 30 décembre, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES			
Tokyo Nikkei	15258,74	+ 3,27	- 21,19
Hong Kong index	10755,21	+ 2,40	- 20,04

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES			
	Cours au 30/12	Var. en % 29/12	Var. en % fin 96
Paris CAC 40	2965,78	+ 0,90	+ 28,07
Amsterdam CBS	909,37	+ 0,13	+ 40,28
Bruxelles	16736	+ 0,35	+ 58,32
Francfort Dax 30	.....	.....	.....
Irlande ISEQ	3898,40	.....	+ 43,03
Londres FT 100	5127,40	+ 0,29	+ 24,50
Madrid Ibex 35	.....	.....	.....
Milan MIB 30	24852	+ 0,17	+ 58,32
Zurich SMI	6225,20	+ 0,56	+ 57,91

Tokyo. Nikkei sur 3 mois	
Date	Cours
30 sep.	17887,71
14 nov.	17109,59
30 déc.	15258,74

Tirage du Monde daté mardi 30 décembre : 481 805 exemplaires

1 - 3

# L'Elysée s'oppose à l'éviction d'un directeur au ministère des finances

Un important jeu de chaises musicales est en préparation à Bercy

EN PLEINE turbulence asiatique, c'est un paradoxe : la France n'a plus de représentant depuis le début du mois de décembre au conseil du Fonds monétaire international (FMI), qui joue pourtant un rôle majeur pour tenter de dénouer cette crise. La raison n'en est pas officielle mais, à Bercy, nul ne l'ignore : le poste à pourvoir fait l'objet d'une de ces querelles assez fréquentes en période de cohabitation.

Ancien directeur du cabinet de Pierre Bérégovoy à Matignon, Marc-Antoine Autheman est indirectement à l'origine de l'affaire. Conseiller financier à l'ambassade de France à Washington et administrateur pour la France du FMI et de la Banque mondiale, il a fait savoir au ministère des finances, au début du mois d'octobre, qu'il souhaitait quitter la fonction publique et passer au Crédit agricole, à compter du 1<sup>er</sup> décembre. En temps normal, l'intéressé aurait donc été remplacé rapidement. D'autant plus rapidement, d'ailleurs, que les développements de la crise créenne auraient justifié que la France soit activement représentée dans les instances dirigeantes du FMI.

Or, cela n'a pas été le cas. Dans un premier temps, le ministère des finances a proposé le poste de Washington à Christian Noyer, qui fut directeur du Trésor puis directeur de cabinet de Jean Arthuis, ministre des finances. Mais le haut fonctionnaire pressenti a décliné cette proposition. Entre plusieurs autres pistes, le ministère des finances a

alors pensé à une deuxième solution, lui permettant de faire d'une pierre deux coups. Le montage consistait à envoyer à Washington l'actuel patron de la DREE (Direction des relations économiques extérieures), Jacques de Lajugie, et à offrir le poste ainsi libéré à un ancien conseiller de M. Bérégovoy, Jean-François Stoll (*Le Monde* du 13 décembre).

### UNE SOLUTION D'APAISEMENT

Mais, outre que M. de Lajugie ne s'est, semble-t-il, guère montré enthousiaste à l'idée de faire ses valises pour Washington, l'Elysée a aussi fait savoir que ce départ ne lui semblait guère opportun. Sans remettre en cause les prérogatives du gouvernement, l'entourage présidentiel aurait en particulier fait valoir que M. de Lajugie n'est directeur de la DREE que depuis le 16 juillet 1996, ce qui en fait le directeur le plus récent de Bercy. Le gouvernement a-t-il donc finalement jugé qu'il n'était guère nécessaire d'engager un bras de fer au sujet d'un haut fonctionnaire qui, de par ses fonctions, accompagne fréquemment le chef de l'Etat dans ses déplacements à l'étranger ? A-t-il pensé qu'une solution d'apaisement était d'autant plus nécessaire que la nomination d'un directeur de la DREE intervient en conseil des ministres, l'accord présidentiel étant donc indispensable ? En tout cas, à Bercy, on tient cela pour certain : grâce aux subtilités de la cohabitation, M. de Lajugie n'est plus sur un siège éjectable.

L'intervention discrète de l'Ely-

sée n'est cependant peut-être pas la seule raison du retard pris pour le poste de Washington. On observe, en effet, à Bercy une étrange coïncidence : de nombreux postes économiques et financiers sont actuellement vacants, que le ministère des finances ne semble pas pressé de pourvoir. Depuis que Marc Schwartz est devenu directeur de cabinet de Jacques Don-doux, secrétaire d'Etat au commerce extérieur, le poste de conseiller financier à Singapour – également important dans le contexte actuel de crise – est lui aussi toujours sans titulaire. Deux trésoriers-payeurs généraux en Ile-de-France, dont celui des Hauts-de-Seine, doivent bientôt partir et on ne connaît toujours pas leurs successeurs. De même, on ne sait toujours pas qui succédera à Sylvain de Forges comme chef de ser-

vice des affaires financières et monétaires à la direction du Trésor. Enfin, le ministère des finances repousse de semaine en semaine, et cela depuis deux mois, la nomination au tour extérieur de deux conseillers-maîtres à la Cour des comptes (sur les trois nominations auxquelles le gouvernement doit procéder).

Les postes libres sont si nombreux – et le ministre des finances manifeste si peu d'empressement à les pourvoir – qu'à Bercy, on est convaincu d'avoir percé ce mystère : Dominique Strauss-Kahn prépare un grand jeu de chaises musicales dans son ministère ; d'ici là, il constitue une sorte de cagnotte de postes vacants, car il aura bientôt besoin de points de chute pour quelques hauts fonctionnaires.

Laurent Mauduit

## Nombreuses réactions au mouvement de protestation des chômeurs

● **CFTC** : Alain Deleu, président de la CFTC, dénonce la « démission » des partenaires sociaux gestionnaires de l'Unedic. Ceux-ci, explique-t-il, se sont « en partie débarrassés » des fonds sociaux « en supprimant le pouvoir d'appréciation des commissions paritaires, malgré les protestations de la CFTC ». « Le gouvernement est en première ligne et demande aux préfets, qui en sont bien incapables, de faire du sur-mesure », ajoute-t-il. Le président de la CFTC déclare que les occupations des Assedic par les chômeurs « provoquent directement les syndicats, qui sont co-gestionnaires de l'assurance-chômage » avec le patronat.

● **CGT** : François Desanti, secrétaire général du comité national CGT de défense des chômeurs, a estimé, lundi 29 décembre, que la direction de l'Unedic semble « dans l'incapacité de donner des réponses concrètes ». La CGT appelle à un rassemblement devant le siège du CNPF à Paris, mercredi 31 décembre vers 10 heures.

● **Unedic** : la direction de l'Unedic rappelle que les gestionnaires du régime Unedic, organisme paritaire, « n'avaient pas le pouvoir de modifier les décisions des partenaires sociaux ». La réforme des fonds sociaux a permis notamment « la baisse des cotisations des employeurs et des salariés, une meilleure prise en compte des chômeurs les plus défavorisés, la mise

en place de dépenses actives » favorisant le retour à l'emploi.

● **PCF** : Jean-Marc Coppola, secrétaire de la fédération du PCF des Bouches-du-Rhône, approuve, dans *L'Humanité* de mardi 30 décembre, les premières réponses du gouvernement prises « sur proposition des députés communistes ». Il préconise toutefois « d'aller plus vite et plus fort dans la voie de réformes radicales ». M. Coppola propose un seul système d'indemnisation pour tous les demandeurs d'emploi, « leur assurant au minimum un revenu égal à 100 % du SMIC net, quels que soient l'âge et les références de travail antérieures » et « sans limitation de durée ». Dans son « point de vue », il indique : « Comment ne pas se réjouir de ce mouvement social, exprimant une volonté de vivre et d'exister ? Car il s'agit bien d'un combat pour la dignité, contre l'exclusion. » Par ailleurs, Jean-Pierre Brard, député (apparenté PCF) et maire de Montreuil, se prononce pour une « réduction drastique » de la durée du travail.

● **Verts** : les Verts « saluent la lutte des chômeurs et les premières réponses que leur a apportées le gouvernement », tout en regrettant une revalorisation « dérisoire » des minima sociaux et l'oubli d'un « point-clé » de l'accord Verts-PS : l'extension du RMI aux jeunes âgés de dix-huit à vingt-cinq ans.

# SCIENCE & VIE

## Espace, temps : Une expérience contredit Einstein !

Une incroyable expérience de mécanique quantique lance un véritable défi à la théorie de la relativité restreinte d'Einstein.

### Et aussi :

- **Enquête** : La fuite des cerveaux français
- **TV numérique** : Comment choisir son "bouquet"
- **Santé** : Les aliments qui soignent
- **Dossier XXI<sup>e</sup> siècle** : Nos peurs, nos espoirs

**EN VENTE DÈS AUJOURD'HUI**

Retrouvez Science & Vie sur 3615 SCV (2,23 FTTC/min)

## AVEC LE MONDE ET LE MONDE DES PHILATÉLISTES

# PREMIÈRE GRANDE CROISIÈRE DE LA PHILATÉLIE

du samedi 23 mai au samedi 30 mai 1998



**LES ESCALES**  
 23 mai : Nice/Savone  
 24 mai : Civitavecchia (Rome)  
 25 mai : Palerme  
 26 mai : Tunis  
 27 mai : La Valette (Malte)  
 28 mai : Corfou (Grèce)  
 29 mai : Dubrovnik (Croatie)  
 30 mai : Venise (possibilité d'extension)

L'équipe du Monde des Philatélistes a préparé un séjour où passionnés de voyages et amoureux de philatélie trouveront de quoi les satisfaire : escales prestigieuses à Malte, Corfou, Dubrovnik, visites de musées postaux, « atelier de gravure » et démonstrations de Pierre Béquet (premier second Grand prix de Rome en 1960 et auteur de plus de 700 timbres), présence de conférenciers éminents membres de l'Académie de philatélie, exposition organisée par le Musée de La Poste de Paris.

Parmi les invités-vedettes à bord de l'Azur : l'imitateur William Klank.

8 jours - 5 pays  
 7 escales  
 à partir de  
 7 250 F\* /pers.  
 Incluant transfert Nice/Savone en autocar à l'aller et vol Venise/Paris au retour. \* En cabine intérieure à 2 lits superposés occupée par 2 personnes.

### DEMANDE DE DOCUMENTATION GRATUITE

Coupon-réponse à retourner à :  
**La Boutique des Croisières**  
 1<sup>ère</sup> grande croisière de la philatélie avec le Monde  
 76, rue Taitbout - 75009 Paris  
 Tél. : 01 40 16 99 96 (Amandine).

Oui, je souhaite recevoir gratuitement et sans engagement de ma part la documentation sur la première grande croisière de la philatélie.

Merci de l'adresser à :

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Conformément à la loi Informatique et Liberté, vous bénéficiez d'un droit de rectification concernant les informations mentionnées sur le présent document. LMS